Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16147 – 7 F

MERCREDI 25 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Adversaires et partisans de M. Milosevic se défient

Deux manifestations rivales à Belgrade

UNE VIVE tension régnait mardi 24 décembre à Belgrade, où devait se tenir un rassemblement de soutien au président Slobodan Milosevic, organisé par son parti à l'heure et dans le quartier où l'opposition manifeste quotidiennement depuis trente-cinq jours. Les partisans de M. Milosevic avaient commencé dans la matinée à ériger une tribune à l'endroit précis d'où partent chaque jour les manifestations de l'opposition. La police avait bloqué la circulation sur la longue avenue Srpskih Vladara, de l'esplanade Terazije à la place Slavija. Aux alentours, les cars ayant transporté les partisans du régime venus de province.

De nombreuses voix se sont élevées, en Serbie et à l'étranger, pour critiquer le côté provocateur de cette manifestation et mettre en garde le régime serbe contre toute tentative de susciter des violences pour justifier la répression contre l'opposition. Des échauffourées avaient eu lieu lundi soir, à proximité de Belgrade, entre partisans et opposants de M. Milosevic.

La journée de mardi devait marquer un tournant dans la crise qui oppose depuis cinq semaines le président serbe et le mouvement de contestation encadré par les leaders de la coalition « Ensemble ». Ces derniers réclament, en premier lieu, la reconnaissance de leur victoire dans plusieurs grandes villes aux élections municipales du 17 novembre, dont les résultats ont été annulés par le pouvoir. La mission internationale que Felipe Gonzalez a conduite à Belgrade, la semaine dernière, devrait rendre dans les jours qui viennent des conclusions qui donnent largement raison à l'opposition. C'est cette échéance qui pousse le régime serbe à agir et l'on devait savoir, mardi, s'il opte pour l'affrontement ou pour une solution pacifique, faisant droit aux exigences de l'opposition.

Selon cette dernière, Slobodan Milosevic avait l'intention de prendre la parole lors du rassemblement de mardi.

Lire page 2

Benyamin Nétanyahou et Yasser Arafat sont proches d'un accord sur Hébron

L'armée israélienne devrait évacuer cette ville de Cisjordanie

LE PRÉSIDENT de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, se sont rencontrés mardi 24 décembre, au poste frontière d'Erez, au nord de Gaza, pour tenter de s'entendre sur un plan d'évacuation partielle, par l'armée israélienne, de la ville palestinienne d'Hébron. Il s'agit de la troisième rencontre entre les deux hommes depuis l'élection de M. Nétanyahou, le 29 mai, qui a coïncidé avec un gel du processus de paix entre les deux parties.

L'évacuation de la ville d'Hébron aurait dû intervenir en mars, conformément aux accords signés en 1995 et qu'Israël a souhaité modifier pour protéger les quatre cent cinquante colons extrémistes installés au cœur de la vieille ville arabe. Les sujets de conflit les plus importants, comme le sort de Jérusalem et le statut définitif des territoires palestiniens autonomes et occupés, n'ont toujours pas été abordés.

Lire page 3



Le GIA menacerait la France de nouveaux attentats

LE GROUPE ISLAMIQUE ARMÉ (GIA) a lancé de nouvelles menaces contre la France. Dans une lettre adressée au président de la République et en cours d'authentification par les autorités françaises, cette organisation responsable de la vague d'attentats de 1995 exige, sous peine de « détruire votre pays », l'intervention de Jacques Chirac pour obtenir la libération de l'un de ses chefs, Abu Adlane Layada, condamné à mort en juin 1994 et détenu à la prison de Serkadji à Alger. Cet homme âgé d'une quarantaine d'années, a été l'émir du GIA d'octobre 1992 à juin 1993, date de son arrestation. Lors de l'enlèvement, en mai, des sept moines français de Tibéhirine, le GIA avait également exigé de la France sa libération.

Lire page 20

David Bowie lance le premier emprunt rock

« *DON'T WANT be a richer man* » (« *Ne cherchez pas à être un homme plus riche* »), chantait, en 1971, David Bowie, dans son album *Changes*. Vingt-cinq ans plus tard, la pop star britannique a décidé d'entonner un tout autre refrain. A la façon des grandes entreprises multinationales, David Bowie devrait prochainement annoncer le lancement d'un emprunt obligataire de 50 millions de dollars (262 millions de francs) sur le marché des capitaux.

« *C'est l'une des possibilités que nous étudions* », a confirmé, il y a quelques jours, à l'hebdomadaire financier britannique *Investor Chronicle*, William Zysblat, directeur de la société Rascoff Zysblat Organization et responsable des intérêts financiers de David Bowie. D'une durée de dix ans, les obligations présenteraient la particularité d'être garanties par les recettes futures tirées du répertoire existant de l'artiste. A la différence de la plupart des vedettes de rock, David Bowie, en homme d'affaires avisé, détient les droits sur l'intégralité de son œuvre.

Les investisseurs américains accueillent avec un enthousiasme mesuré l'annonce de ce premier emprunt rock. « *Un investisseur n'aime pas l'incertitude*, explique Chris Sebald, un gestionnaire américain interrogé par l'agence financière Bloomberg. *Il voudrait savoir précisément quand et où les chansons seront jouées et comment les royalties seront payées.* » « *Il faut croiser les doigts pour que les gens continuent à acheter des albums de David Bowie au cours des dix prochaines années* », ajoute Scott Colbert, gérant à la Commerce Bank de Saint Louis.

Inquiétude supplémentaire pour les opérateurs : en 1994, l'agent de David Bowie, M. Zysblat, avait déjà tenté de marier rock and roll et haute finance. Mais le lancement par les Rolling Stones d'une carte de crédit avait tourné au fiasco. Afin de rassurer Wall Street, les responsables de l'opération financière soulignent que les revenus provenant de l'exploitation à la télévision et au cinéma des chansons de David Bowie font l'objet de négociations au cas par cas. Ils font aussi valoir que les albums servant de support aux obligations se sont vendus à dix millions d'exemplaires en moyenne au cours des trois dernières décennies.

Les *Bowie bonds* représentent le dernier-né de l'inventivité sans limite des financiers de Wall Street : des obligations adossées sur le nombre de visiteurs de parcs de loisirs ou sur des prêts consentis pour l'achat de motos Harley Davidson ont été récemment lancées aux Etats-Unis. En cas de succès de l'emprunt de l'auteur de *Let's dance*, d'autres artistes pourraient suivre, estime William Velez, président de Sesca Inc., à Nashville, qui possède les droits des chansons de Bob Dylan et de Neil Diamond. Les mauvaises langues disent toutefois que l'imagination financière de David Bowie et son impatience à percevoir les royalties sur son œuvre sont à mettre en relation directe avec sa perte d'audience.

Selon *SoundScan Inc.*, qui comptabilise les ventes de disques aux Etats-Unis, David Bowie n'a vendu que 200 000 albums cette année, contre 338 000 en 1995. « *Bowie n'est plus dans le coup et ne le sera probablement plus jamais* », jugeait sévèrement, à la fin du mois de novembre, le critique rock du quotidien britannique *The Guardian*.

Pierre-Antoine Delhommais

Joyeux Noël pour le commerce

« *NOËL 1996 sera le meilleur rendez-vous commercial depuis cinq ans.* » Jean-Pierre Raffarin, le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, peut se réjouir en ces périodes de fêtes. Le boom des achats de décembre vient clore une année 1996 excellente, la meilleure depuis 1990, avec une croissance de la consommation de l'ordre de 2 % par rapport à 1995. L'an dernier, décembre avait été pénalisé par la grève des cheminots.

Cette fois, les commerçants n'ont rien négligé afin de tirer le meilleur profit des cinq week-ends du dernier mois de l'année. C'est encore la grande distribution qui se taille la part du lion. Champion toutes catégories des cadeaux de 1996 : le téléphone mobile.

Lire page 11

■ Excédent commercial record

En octobre, la balance du commerce extérieur français a dégagé un surplus de 17 milliards de francs. p. 20

■ Pérou, l'attente

Statu quo à l'ambassade du Japon à Lima. Les otages libérés racontent. p. 4 et notre éditorial p. 10

■ Libération de M. Le Floch-Prigent

L'ancien patron d'Elf Aquitaine a quitté, lundi, la prison de la Santé. Après s'être entendu signifier une sixième mise en examen. p. 7

■ Feu vert pour le TGV-Est

Les travaux de la ligne à grande vitesse Paris-Strasbourg débuteront en 1998 par la construction d'un premier tronçon de 270 kilomètres. p. 8

■ L'ami pot-au-feu

Réconfort de l'homme seul, le pot-au-feu est de saison. Jean-Pierre Quélin en extrait la substantifique moelle. p. 15

■ La survie de Petre Roman

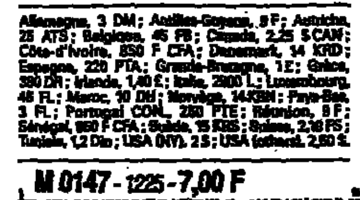
L'ancien premier ministre roumain a un sens aigu de la survie politique. p. 9

■ Rosso rival de Rodin

Le Centre d'art contemporain de Saint-Jacques-de-Compostelle consacre une exposition au sculpteur italien. p. 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 380 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1225 - 7,00 F



Les trois paradoxes de l'économie française

L'HIVER est donc arrivé sans jamais avoir laissé le printemps percer, un printemps pourtant si souvent annoncé. Pour l'économie française, l'année 1996 a été celle d'une longue hibernation. Que sera 1997 ? Les paradoxes de l'année qui s'achève amènent à douter des meilleures prévisions pour l'année qui vient. Tout autant qu'il y a un an, les conditions de la reprise existent – c'est ce que soulignait, lundi 23 décembre, le gouverneur de la Banque de France dans ces colonnes (*Le Monde* du 24 décembre). Qu'est-ce qui pourrait cependant, cette fois-ci, la déclencher ? La question demeure.

Trois grands paradoxes ont marqué l'économie française en 1996 et ils ont, tous les trois, contribué à démentir les prévisions optimistes faites il y a un an, par le gouvernement notamment, mais pas par lui seulement. En dépit de leur profonde déprime et de la stagnation de leur pouvoir d'achat, les Français ont consommé. Malgré des cartons remplis de projets, les chefs d'entreprise n'ont pas investi – mais la Bourse a connu une belle année. La clarification de la stratégie économique et les progrès sur le chemin de l'euro, enfin, n'ont pas dégelé le comportement des responsables économiques.

Le fruit de ces trois paradoxes, c'est qu'au lieu d'une croissance attendue de 2,8 %, l'économie française n'aura enregistré qu'une progression de 1,3 % à peine de son activité. Deux fois moins que prévu et deux à trois fois moins qu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, au Danemark ou aux Pays-Bas. Le chômage a continué à augmenter. Certains peuvent, à bon droit, s'extasier devant des « fondamentaux » favorables : une inflation faible, un commerce extérieur et une balance des comptes courants excédentaires. Ceux-ci sont le reflet de cette léthargie. Les prix n'augmentent pas lorsque la demande est faible, les importations non plus.

Premier paradoxe donc, le dynamisme de la consommation. Le moral des Français est au plus bas, et pourtant ils ont, en 1996, fortement accru leurs achats – ceux de Noël venant confirmer, apparemment, la tendance. La consommation des ménages aura en effet progressé, en volume, de 2,4 %, la plus forte progression depuis 1987. Deux éléments sont habituellement mis en avant pour expliquer ce phénomène : le rattrapage des achats qui n'avaient pu être effectués, en novembre-décembre 1995, à cause des grèves, d'une part, la prime « qualité » sur l'automobile de l'autre. Mais l'un et l'autre pèsent peu. D'après les statisticiens de l'Insee, hors automobile, l'augmentation de la consommation est encore, pour 1996, de 2,3 %.

Ce redémarrage inattendu de la consommation peut surprendre à plus d'un titre. Les réalités vulgairement matérielles auraient dû inciter les Français à la prudence, celle dont ils avaient fait preuve les années précédentes.

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 10

Icebergs et mers du Sud



CHRISTOPHE AUGUIN

Les concurrents du Vendée Globe, la course à la voile autour du monde en solitaire sans escales, passent Noël au milieu des tempêtes et des icebergs des mers du Sud. Solidement installé en tête de la flotte à mi-parcours, Christophe Auguin est en passe d'améliorer le record de l'épreuve. Il lui reste cependant plus de 20 000 kilomètres avant d'arriver aux Sables-d'Olonne.

Lire page 14

YOUGOSLAVIE On redoutait, mardi 24 décembre, à Belgrade, le face-à-face de deux grands rassemblements, celui de l'opposition et celui organisé par le Parti socialiste (SPS) pour soutenir la politique du président serbe. ● CE RASSEMBLEMENT avait été convoqué à la même heure et au même endroit que la manifestation qu'organise quotidiennement l'opposition depuis trente-cinq jours. D'importantes forces de police avaient fait leur apparition dès lundi dans la capitale. ● UNE MISE EN GARDE a été adressée au président par le département d'Etat américain, pour le dissuader de provoquer la violence contre les contestataires et l'appeler une nouvelle fois à se comporter selon les règles démocratiques. ● LA MISSION internationale chargée de donner son avis à propos du différend sur le résultat des municipales de novembre doit bientôt remettre son rapport.

Le face-à-face des pro et anti-Milosevic dans les rues de Belgrade

Les manifestations du mardi 24 décembre marquent une étape dans un conflit qui oppose le président serbe aux contestataires depuis cinq semaines. Les mises en garde se sont multipliées contre le recours à la violence et à la répression

LA TENSION était vive mardi 24 décembre à Belgrade, où les partisans du président serbe Slobodan Milosevic s'apprêtaient à manifester dans l'après-midi, en même temps et au même endroit que les contestataires qui défilent quotidiennement dans les rues de la capitale depuis plus d'un mois. Le rassemblement *« pour la Serbie »* et *« pour le soutien à la politique du président Milosevic »*, organisé par son parti, le SPS, avait été convoqué à 15 heures, dans le centre de Belgrade. Selon l'opposition, le président lui-même avait l'intention d'y prendre la parole. On attendait en tout cas une forte mobilisation de part et d'autre, faisant craindre une flambée de violence. Des centaines de policiers anti-émeutes avaient été déployés dans la capitale.



Dès lundi soir, des échauffourées avaient eu lieu entre partisans de l'opposition et ceux du gouvernement dans la ville de Valjevo, à 40 kilomètres au sud-ouest de Belgrade. Six des bus qui, sous la protection de la police, avaient amené les manifestants pro-Milosevic jusqu'à Valjevo ont été démolis par les contestataires, selon l'agence de presse BETA.

L'opposition a réaffirmé lundi à Belgrade son attachement au caractère pacifique des manifestations qu'elle organise depuis trente-cinq jours pour protester contre l'annulation partielle des élections municipales du 17 novembre. *« Il n'y aura pas de violence »*, a affirmé l'un des chefs de la coalition Ensemble, Vuk Draskovic, devant quelque 40 000 manifestants, en ajoutant : *« mais s'il y en a demain, elle emportera »* le président Slobodan Milosevic et son épouse.

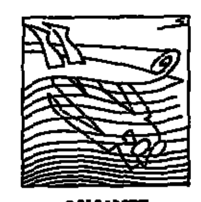
Mme Vesna Pesic, dirigeante de l'Alliance civique, une des composantes de la coalition d'opposition, a également invité les manifestants belgradois à éviter tout conflit avec les partisans de M. Milosevic. Quant au troisième ténor de l'opposition, Zoran Djindjic, chef du Parti démocrate (DS), il s'est dit lui aussi convaincu qu'il n'y aurait pas d'incidents mardi. Le patriarche de l'Eglise orthodoxe serbe Pavle a cependant appelé le pouvoir et l'opposition à s'abstenir de manifester, redoutant *« un règlement de comptes armé »*.

Les Etats-Unis ont lancé une nouvelle mise en garde aux autorités de Belgrade, à la veille de ces manifestations simultanées. *« Nous appelons les autorités à se concentrer sur une solution à la crise (...) plutôt que d'encourager des actions susceptibles de provoquer de nouveaux affrontements dans les rues »*, déclarait lundi à Washington un porte-parole du département d'Etat, Glyn Davies. Il a aussi mis en garde contre toute répression des manifestations de l'opposition, qui aurait de *« sérieuses conséquences »* et ne ferait qu'accroître l'*« isolement des autorités de Belgrade sur la scène internationale »*.

La manifestation pro-Milosevic, qualifiée de *« spontanée »* par le Parti socialiste qui l'organise, devait se dérouler selon un scénario bien rodé depuis l'époque communiste, les entreprises prêtant leurs moyens de transport et encourageant vivement les salariés à y participer. Toutefois, le président de l'Union des agriculteurs indépendants, Djordje Garabandic, avait annoncé lundi son intention de *« bloquer toutes les routes et toutes les usines »*, pour contraindre le gouvernement à verser l'argent qu'il doit aux paysans. – *(AFP, Reuter)*

Le ressort éculé du nationalisme

SIMPLE BAROUD d'honneur avant la reculade ou bien changement de cap et retour à la méthode forte ? La grande manifestation de soutien à Slobodan Milosevic, organisée par son parti, mardi 24 décembre, à Belgrade, annonce en tout cas l'épilogue de cette longue fête de la contestation qui, depuis cinq semaines, rythme la vie de la capitale et de quelques autres grandes villes de Serbie. En bonne logique, cette mobilisation orchestrée en faveur du pouvoir ne devrait avoir pour but que de permettre au président serbe de sauver la face, alors qu'il doit se résigner à céder aux revendications de l'opposition.


ANALYSE

C'est lui qui a sollicité – une fois n'est pas coutume – l'intervention d'une mission internationale, conduite à Belgrade en fin de semaine dernière par Felipe Gonzalez, pour donner un avis sur l'objet central du conflit : les élections municipales du 17 novembre, remportées par l'opposition à Belgrade et dans plusieurs grandes villes, et que M. Milosevic a fait annuler sous couvert d'un grossier stratagème prétendument légaliste. Sauf à se mettre de nouveau à dos la communauté internationale, et donc à aggraver dangereusement sa situation intérieure, le président serbe ne peut pas faire fi de l'avis de cette mission internationale.

L'équipe de M. Gonzalez ne publiera son rapport que dans les jours qui viennent, mais elle a déjà fait savoir en gros ce que serait son verdict : l'opposition a bel et bien été dépossédée de sa victoire aux municipales au moyen d'une *« machination légale »* ; Slobodan Milosevic doit l'admettre et mettre à profit cet épisode pour amorcer une démocratisation de son régime.

En bonne logique donc, le président serbe devrait rendre à l'opposition les municipalités où la victoire de cette dernière ne fait pas de doute (parmi lesquelles vraisemblablement Belgrade), sanctionner au passage quelques fonctionnaires qui porteront le chapeau, éventuellement refaire des élections là où les résultats du 17 novembre ne sont pas clairs et, dans la foulée, desserrer un peu par exemple l'étau qui menace ce qui reste de la presse indépendante.

Il a, ces dernières semaines, fait quelques timides tentatives dans cette direction, beaucoup trop timides cependant pour désamorcer la contestation. Pour aller plus avant tout en sauvant son régime de l'humiliation, voire en regagnant un peu de sa popularité perdue, il lui fallait une grande manifestation populaire.

Mais, comme souvent avec Slobodan Milosevic, il était difficile, mardi matin encore, de parier sur sa logique et sur ce scénario pacifique. La convocation de ce rassemblement à l'heure et dans les quartiers où l'opposition manifeste quotidiennement avait des airs de provocation. Elle justifiait une forte mobilisation policière susceptible d'enclencher le cycle de la répression contre les contestataires.

Surtout, les mots d'ordre des organisateurs de la manifestation, membres du Parti socialiste du président, faisaient froid dans le dos, tant ils rappellent les harangues nationalistes et xénophobes de la fin des années 80, grâce auxquelles Slobodan Milosevic a conquis son pouvoir, galvanisé les foules au nom de la patrie serbe et enclenché la catastrophe qui allait ravager deux Républiques de l'ancienne Yougoslavie, la Croatie et la Bosnie.

NOSTALGIE ET RÉALISME

De cette époque, Slobodan Milosevic garde sans doute la nostalgie. C'était le temps où les étudiants en délire l'ovationnaient sur les campus, où les intellectuels lui concoctaient la théorie de la Grande Serbie ethniquement pure, où il insufflait au peuple serbe, en même temps que la peur paranoïaque des autres (des Slovènes, des Croates, des Albanais du Kosovo, des étrangers), le rêve d'une revanche historique.

Les temps ont bien changé. Pour toute revanche, les Serbes n'ont récolté que l'opprobre, les privations, le tribut payé à la guerre qui se livrait dans les Républiques voisines. Ils n'ont, c'est sûr, pas encore pris toute la mesure du désastre dont ils furent complices : la plupart de ceux qui, depuis cinq semaines, bravent le froid et la neige et soufflent dans leurs sifflets dans les rues de Belgrade manifestent contre la vie dure, contre les profiteurs, contre le nouveau recteur de l'université, pas contre les atrocités qui furent commises en leur nom à Vukovar, à Srebrenica et ailleurs.

Leurs leaders, Vuk Draskovic et Zoran Djindjic, ne les y aident pas, qui pendant la guerre n'ont cherché, eux aussi, qu'à mettre à profit la fièvre nationaliste pour conquérir le pouvoir et qui ne sont donc pas les mieux qualifiés pour en devenir les guérisseurs. Mais il n'empêche : cette fièvre est retombée dans une très large partie de la population, en dépit des efforts que font pour la ranimer Mira Markovic, l'épouse du président, la presse officielle et le gouvernement, qui dénoncent, derrière la contestation, la main de la CIA ou de la *« mafia albanaise »* ; en dépit aussi des mots d'ordre lancés par le parti socialiste pour cette manifestation de mardi en faveur de *« la dignité et de l'indépendance de la Serbie »*.

Le nationalisme serbe, sur lequel comptent encore les secteurs les plus durs du régime, même s'il a encore de beaux restes, n'est plus ce qu'il était. En témoignent les voix discordantes qui s'élèvent ces jours-ci dans les rangs de ceux qui étaient ses traditionnels apôtres, comme le patriarche de l'Eglise orthodoxe, certains représentants des milieux paysans, certains éléments même de la classe politique dirigeante. Un phénomène qui ne devrait pas échapper au fin politicien et à l'opportuniste Slobodan Milosevic.

Claire Tréan

Des soldats allemands dans les Balkans pour la première fois depuis 1945

Ils seront sous commandement français en Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les ministres français et allemand de la défense ont estimé, lundi 23 décembre, que le déploiement conjoint d'une force militaire en Bosnie-Herzégovine marquait *« un moment historique pour l'Europe, pour un avenir meilleur en Europe »*. Lors d'une visite à Sarajevo pour inaugurer la force de stabilisation de la paix (SFOR), Charles Millon et Volker Rühe n'ont pas ménagé leurs efforts pour insister sur l'alliance européenne au sein de la mission de l'OTAN.

Trois mille soldats allemands rejoindront en 1997 la force multinationale dans les Balkans, et seront intégrés dans une division militaire commandée par le général français Yves Le Chatelier. *« La coopération militaire entre deux anciens ennemis est un symbole important pour les efforts de maintien de la paix dans cette région »*, a souligné M. Rühe.

Le contingent allemand provient de la brigade franco-allemande, née il y a huit ans et basée près du Rhin, qui effectue sa première mission à l'étranger. Il arrive dans un pays qui fut profondément meurtri par l'occupation nazie des années 40. La mission prend donc un relief particulier. D'autant que les états-majors américains de l'OTAN ne voient pas toujours d'un très bon œil le renforcement de cette coopération militaire en Europe.

AMÉRICAINS DISTANTS

« Nous avons fait la démonstration avec l'IFOR que la paix en Europe n'est pas possible sans nous, note un officier américain. *Dans les années à venir, la brigade franco-allemande pourrait très bien prouver qu'elle se passera de nos services. »* Dans le contexte actuel de tension diplomatique entre la France et les Etats-Unis, la double visite ministérielle a été sèchement accueillie par les représentants américains à Sarajevo.

Français et Allemands auront la charge des villes de Sarajevo, Mostar et Gorazde, en collaboration avec, entre autres, les armées italienne, espagnole et portugaise. Ils devront garder quelque 80 des 650 points où sont stockées les armes des différentes factions.

Bonn réclame, en outre, un poste de chef d'état-major, actuellement détenu par un Britannique, au quartier général de la SFOR. Tandis que M. Millon insistait sur *« un idéal européen »*, M. Rühe confiait son espoir que la brigade franco-allemande *« rayonnera sur la Bosnie-Herzégovine »*.

Pour les Allemands, l'arrivée dans les Balkans représente donc la fin d'une époque de non-intervention. Volker Rühe a longuement milité en Allemagne pour que les troupes d'outre-Rhin se lance dans l'aventure bosniaque. Tous les résistants anti-fascistes d'ex-Yougoslavie ont encore le souvenir des atrocités commises par les troupes allemandes durant la seconde guerre mondiale, alliées au régime oustachi croate. Les soldats de Hitler avaient attaqué le pays en avril 1941 et l'avait occupé jusqu'en 1945. En Herzégovine (sud-ouest), bastion des fascistes croates des années 40, l'arrivée des soldats allemands a été remarquée. Un observateur international témoigne que des policiers croates, en faction au check-point du village de Buna, ont accueilli la Bundeswehr avec des saluts hitlériens et des slogans nazis. *« Les jeunes Allemands, qui ont développé une culture pacifiste depuis cinquante ans, n'y comprenaient rien »*, raconte-t-il. Les Allemands comptent essentiellement sur la collaboration avec les Français, traditionnellement appréciés et bien accueillis par les Serbes, pour convaincre les ex-belligérants bosniaques de leur absolue neutralité dans le conflit actuel.

R. O.

Arrêter les criminels de guerre

À Sarajevo, Charles Millon a soutenu l'idée de la création d'une police internationale qui aurait la charge d'arrêter les criminels de guerre en Bosnie-Herzégovine, et a réaffirmé l'opposition de la France à intégrer ce mandat à la mission de la Force multinationale de l'OTAN. L'idée de cette police spéciale, évoquée par des responsables militaires américains, est actuellement en discussion à Bruxelles, au siège de l'OTAN. *« Il faut donner au Tribunal pénal international de La Haye les moyens d'accomplir sa mission »*, a indiqué M. Millon, qui a insisté sur l'envoi par Paris de 100 gendarmes en vue d'un renforcement de la police internationale. Actuellement, les gendarmes sont toutefois intégrés au sein de la SFOR, et ils dépendent donc de l'OTAN, ou au sein de la police de l'ONU, dont les hommes ne portent aucune arme.

A Sarajevo, on persécute... le Père Noël

SARAJEVO
de notre correspondant

La chasse au Père Noël est ouverte en Bosnie-Herzégovine ! Les nationalistes musulmans du Parti d'action démocratique (SDA) d'Alija Izetbegovic ont lancé une campagne visant à interdire la présence du Père Noël dans les rues et les établissements publics de la capitale bosniaque, ainsi qu'à la télévision. Les enfants des écoles et des crèches ne pourront pas recevoir cette année les traditionnels cadeaux du bonhomme rouge à barbe blanche, qu'on appelle « le Vieil Homme glacé » dans l'ex-Yougoslavie. En janvier 1996 déjà, le président Izetbegovic avait lui-même attaqué le Père Noël, choquant profondément la population.

Cette fois, l'affaire devient sérieuse ; elle est à l'origine du violent passage à tabac subi par deux animateurs de la radio indépendante ISV. *« Le 18 décembre, nous avons mené un débat sur le droit à l'existence du Père Noël, et les résultats de notre sondage ont été publiés dans les quotidiens »*, explique Elvir Bucalo, le directeur de la station. *« Le lendemain,* raconte Aida Pobric, productrice à ISV et témoin de la scène, *des types ont attrapé notre rédacteur en chef, Ahmed, l'ont frappé et ont baissé son pantalon. Elvir est arrivé. Ils l'ont maintenu au sol pendant que leur chef lui donnait des coups de pied dans la tête. »*

Ahmed ne sort plus de sa maison, choqué. La police, contrôlée par le SDA, n'a pas poursuivi les coupables, dont le chef a pourtant été identifié : c'est un ancien commandant de l'armée bosniaque, célèbre sous le surnom de « Bela ».

Pour les Sarajéviens, il est clair que l'attaque a été commanditée par le SDA et que les coupables sont protégés par le pouvoir. Les gens sont consternés. En janvier dernier, Alija Izetbegovic avait stigmatisé les images de télévision montrant *« des individus arrogants et sans cœur qui ont osé se soûler et faire des grimaces devant les caméras alors que les tombes et les blessures sont encore fraîches »*. La population avait généralement approuvé.

SYMBOLE PAÏEN

En revanche, les Bosniaques n'avaient pas du tout apprécié la tirade du leader musulman contre *« les Père Noël et autres symboles étrangers à notre peuple »*, contre *« l'alcoolisme, la pornographie, la drogue et la débauche »*. Symbole païen à travers le monde, le Père Noël était célébré du temps de la Yougoslavie par toutes les communautés, musulmane, croate (catholique) ou serbe (orthodoxe). Il n'avait aucune connotation religieuse, puisque les communistes en avaient fait une fête nationale et laïque, chère au cœur des enfants. *« Le Père Noël est un symbole unificateur, presque une institution commune, et c'est pourquoi il est attaqué par les extrémistes »*, déclare un porte-parole de l'ONU, Alexander Ivanko, tandis que l'OSCE dénonce *« la politisation du Père Noël »*.

Les mots d'Alija Izetbegovic et les actions du SDA entretiennent la crainte que le pouvoir n'installe un nationalisme et un islam intolérants. Le communiqué tardif du SDA, rédigé sous la pression des diplomates occidentaux, qui affirme que *« le SDA n'a pas entrepris, ni n'entreprendra d'actions contre les festivités de Noël dans les lieux publics »*, n'y change rien.

Tous les partisans du multiethnisme se retrouvent dans le combat pour la survie du « Vieil Homme glacé ». Chaque matin, un Sarajévien, Dusko Tomic, et son fils, déguisés en Père Noël, marchent devant le bâtiment de la présidence bosniaque jusqu'au musée national. Ils réclament que le symbole ne soit plus déclaré *persona non grata*. S'ils n'ont pas de réponse dans dix jours, affirment-ils, ils entreront dans le musée, où ils abandonneront leurs déguisements. Et signeront ainsi symboliquement la mort de la Bosnie-Herzégovine multiethnique, non pas sous le feu des armées serbe ou croate, mais au cœur de Sarajevo, de moins en moins gardienne de la vie commune.

Rémy Ourdan

M. Arafat et M. Nétanyahou se sont rencontrés pour conclure les négociations sur Hébron

L'armée israélienne aurait dû évacuer la ville palestinienne depuis neuf mois

En présence du coordinateur américain Dennis Ross, le chef de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le *premier ministre* israélien, Benyamin Nétanyahou, se sont rencontrés mardi 24 décembre au poste frontière d'Erez, au nord de Gaza, pour tenter de débloquer le dossier de l'évacuation partielle de la ville d'Hébron par l'armée israélienne. Les deux parties tentent de trouver un accord depuis trois mois.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Le chef de l'autorité palestinienne, Yasser Arafat, et le premier ministre Benyamin Nétanyahou se sont rencontrés, mardi 24 décembre, au poste frontière d'Erez, entre Israël et Gaza, pour une réunion consacrée au redéploiement de l'armée israélienne à Hébron et à la suite à donner au processus de paix. Au cours des derniers mois, l'imminence de cet accord – qui, techniquement, porte sur *« l'application »* d'un redéploiement dont le principe est acquis depuis l'an dernier –, avait déjà été annoncée à plusieurs reprises sur fond de négociations marathons et de navettes du médiateur américain Dennis Ross.

Le gouvernement israélien avait veillé, d'entrée, à limiter l'impact de la rencontre d'Erez en exigeant qu'elle soit fermée à la presse et en la qualifiant de *« réunion de travail »*. Tout laissait à penser, cependant, qu'elle devait fournir aux deux dirigeants l'occasion sinon d'apposer leurs initiales sur un texte d'accord, du moins de sanctionner le travail des équipes de négociation de ces derniers jours, mené *sous intense pression américaine*.

A première vue, le fait, pour M. Nétanyahou, d'avoir retardé depuis son élection le redéploiement à Hébron, ne se traduira pas par des avantages significatifs. Le secrétaire du gouvernement, Danny Naveh, a eu beau affirmer, mardi, que la nouvelle mouture est *« substantiellement différente »* de celle léguée par le gouvernement travailliste et qu'elle *« assurera la sécurité des colons d'Hébron »*, selon les informations qui ont filtré des dernières séances de pourparlers, le compromis trouvé sur les aspects techniques du redéploiement représenterait plutôt une victoire pour Yasser Arafat. *« Bibi Nétanyahou a complètement renoncé aux exigences qu'il avait émises et a ainsi dévoilé sa faiblesse »*, dont *« Yasser Arafat a très bien su profiter »*, a estimé un leader de l'opposition travailliste, Moshé Shahal.

Ainsi, les policiers palestiniens à Hébron pourraient s'équiper de mitraillettes – de type « mini Ingram » – alors que le gouvernement israélien exigeait que leur armement soit limité à des pistolets. De même, une des revendications de base d'Israël – le droit pour Tsahal de rentrer dans les parties arabes de Hébron – pourrait ne *pas être mentionnée explicitement* dans l'accord, selon le quotidien *Haaretz* de mardi. En revanche, la zone de séparation entre la partie palestinienne et celle sous contrôle israélien, dans laquelle les policiers palestiniens ne porteront que des pistolets, devrait être élargie par rapport à l'accord initial. Quant à la rue Shoheïda, située en plein coeur de Hébron et à proximité des quartiers juifs, elle serait ouverte graduellement, au grand dam des militaires israéliens qui y voient un foyer potentiel d'affrontements.

En dehors du cas d'Hébron, il est clair que le principal enjeu de la rencontre de mardi est celui de la suite de l'application des accords d'Oslo. En raison du manque de confiance caractérisé qui s'est installé entre lui et M. Nétanyahou, M. Arafat a insisté, ces dernières semaines, pour obtenir, dans le cadre de l'accord, des dates précises à la fois pour la mise en oeuvre du redéploiement à Hébron et pour le prochain retrait partiel de Tsahal dans d'autres parties de Cisjordanie qui, suivant le calendrier originel, aurait dû se dérouler en septembre dernier.

Lors d'une rencontre lundi avec Mahmoud Abbas (Abou Mazen), le bras droit de M. Arafat, M. Nétanyahou a assuré que *« celui-ci se déroulerait d'ici quelques semaines »*. M. Arafat devrait aussi exiger, à Erez, entre autres, des garanties sur la libération de prisonniers et sur la mise en place d'un *passage entre Gaza et les territoires* autonomes de Cisjordanie. – *(Intérim.)*

Les discussions les plus difficiles n'ont pas commencé

L'objectif d'un nouvel accord sur l'évacuation partielle de la ville d'Hébron ne représente qu'une très modeste étape du processus de paix difficilement lancé en 1993 par la signature, à Washington, de la *« Déclaration de principes sur les accords intérimaires d'autonomie »* entre l'OLP et Israël. Précisés par les accords du Caire et de Taba – qui comprenaient déjà un plan d'évacuation d'Hébron –, ces dispositions sont en vigueur *pour une durée maximale de cinq ans*. Les négociations sur le statut permanent des territoires palestiniens ont été ouvertes symboliquement le 5 mai, mais elles sont au point mort depuis l'élection de Benyamin Nétanyahou. Elles portent sur les sujets les plus importants qui restent à trancher entre les deux parties : le statut de Jérusalem, le sort des réfugiés palestiniens des guerres de 1948 et de 1967, celui des colonies juives de Cisjordanie et de Gaza, ainsi que la définition des frontières. Sur ces questions, M. Nétanyahou se refuse à la moindre concession.

De Washington à Erez

- ● **13 septembre 1993** : Déclaration de principes signée à Washington.
- ● **4 mai 1994** : accords du Caire sur l'autonomie à Gaza et à Jéricho.
- ● **28 septembre 1995** : accords de Taba sur l'extension de l'autonomie en Cisjordanie.
- ● **25 février 1996** : début d'une vague d'attentats en Israël et bouclage des territoires palestiniens.
- ● **29 mai 1996** : élection de Benyamin Nétanyahou.
- ● **3 septembre 1996** : première rencontre entre M. Arafat et M. Nétanyahou.
- ● **25 septembre 1996** : flambée de violence dans les territoires occupés après l'ouverture par Israël d'un tunnel dans la vieille ville de Jérusalem.
- ● **1er octobre 1996**, deuxième rencontre entre M. Arafat et M. Nétanyahou, à Washington. Début des discussions sur un nouveau plan d'évacuation partielle d'Hébron par l'armée israélienne.

Un attentat à la voiture piégée a fait plusieurs victimes dans le centre d'Alger

L'EXPLOSION, lundi 23 décembre en fin de matinée, d'une voiture piégée au coeur d'Alger a fait trois morts, selon des sources officielles – au moins huit selon la presse algérienne datée de mardi – et plusieurs dizaines de blessés. Attribué par les autorités aux islamistes, cet attentat est intervenu alors que, la veille, le premier ministre algérien, Ahmed Ouyahia, en visite officielle en Tunisie, avait affirmé que le terrorisme était *« vaincu »*. Les groupes islamistes en sont réduits à *« perpétrer des incendies dans des villages de campagne »*, avait-il ajouté. La presse privée algérienne, qui consacre sa une à l'attentat de lundi, ne manque pas de dénoncer le *« déphasage »* entre l'optimisme du discours gouvernemental et la réalité quotidienne.

L'attentat a eu lieu rue Larbi Ben M'Hidi, l'ex-rue d'Isly, la plus commerçante de la capitale, à deux pas de la place Abdelkader, à un moment de grande affluence (12 h 45). *« La voiture* [piégée] *était conduite par un jeune. Il l'a garée, est sorti, et s'est enfui en courant. Après, il y a eu une énorme explosion »*, a raconté une vieille femme citée par l'AFP. *« J'ai vu une voiture projetée par l'explosion aller s'écraser à côté du café Novelty* [situé à proximité], a expliqué au *Monde* un autre témoin. *La voiture piégée formait un amas méconnaissable. Le palmier qui orne la place était en feu. Les vitres de tout le quartier ont été brisées. Il y avait beaucoup de brûlés et de blessés. Vu la circulation, c'est un miracle s'il n'y a eu que trois tués. Il nous a semblé qu'il y en a eu bien davantage, peut-être une quinzaine. Les gens étaient choqués, abattus. Ils ne disaient rien. Très vite les ambulances et la police sont arrivés sur place. Une heure et demie après l'explosion, tout était nettoyé et la circulation a repris tout à fait normalement. »*

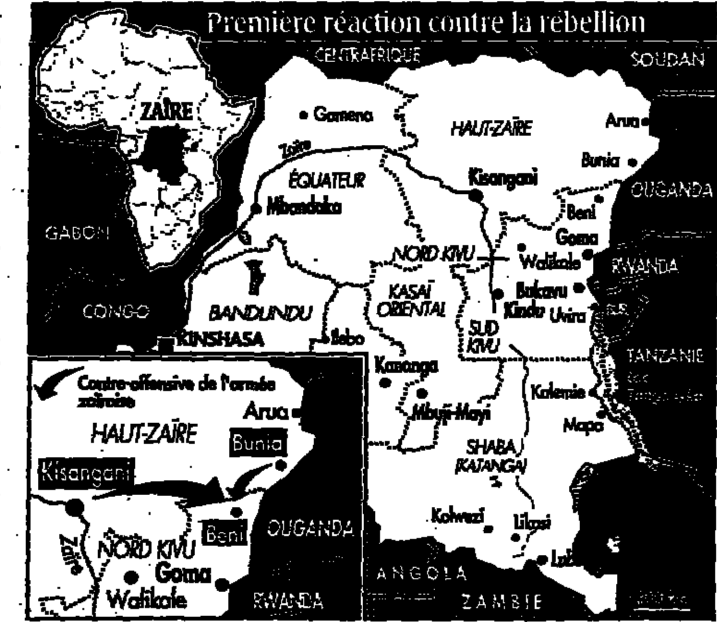
Relativement épargnée ces derniers mois par la violence, la capitale algérienne ne semble plus faire figure d'exception. Samedi 21 décembre, dans la casbah, des hommes armés ont mitraillé un groupe d'adolescentes, au coeur de la vielle ville, tuant deux d'entre elles. Le même jour, à proximité, trois jeunes hommes subissaient le même sort, selon le journal *Le Matin*. Avec ses rues étroites, ses habitations embriquées les unes dans les autres, la casbah constitue un bastion difficile à pénétrer pour les forces de sécurité. En dépit des coups très durs qui lui sont portés, le Groupe islamique armé (GIA) continue à s'y maintenir et à imposer à ses habitants une vie quotidienne austère.

■ **BUDGET : le Conseil national de transition** (CNT, assemblée désignée) a adopté lundi la loi de finances pour 1997, prévoyant *notamment* un déficit budgétaire de 847 millions de dinars (1 dinar égale 10 centimes environ), soit inférieur à moins de 1 % des recettes, a annoncé l'agence de presse officielle APS. Plus de la moitié des recettes de l'Etat (451 miliards de dinars) proviendront de la seule fiscalité pétrolière.

L'armée zaïroise serait passée à la contre-offensive dans l'est du pays

C'EST curieusement le chef de la rébellion, Laurent-Désiré Kabila, qui a annoncé, lundi 23 décembre, que l'armée zaïroise était passée à la contre-offensive, samedi, dans l'est du pays, dans la région de Bunia, proche de la frontière ougandaise. A Kinshasa, les autorités zaïroises ont observé un mutisme complet. De sources officieuses, on a argué de la *« stratégie militaire »* pour ne pas répondre à M. Kabila.

A Goma, M. Kabila, qui s'est déclaré prêt à *« négocier »* avec Kinshasa, a déclaré : *« Il y a des renforts de troupes* [régulières] *à Bunia et des attaques à Béni. C'est la contre-offensive. Nous continuons à résister. »* Pourtant, le chef des rebelles avait affirmé, samedi, qu'une telle réaction de l'armée *« relevait de l'imagination la plus simpliste »*. Tombée sous le contrôle de la rébellion début décembre, Béni est située à environ 200 kilomètres au nord de Goma, la capitale du Nord-Kivu, où les rumeurs d'une contre-offensive ont fait monter la tension ces derniers jours. Carrefour commercial important entre le Zaïre et l'Ouganda, Béni est la ville la plus septentrionale conquise par la rébellion qui, en deux mois, a pris le contrôle d'une bande de 500 kilomètres de long, bordant les frontières de l'Ouganda, du Rwanda et du Burundi. Kinshasa accuse régulièrement ces trois pays de soutenir les rebelles, ce qu'ils ont démenti.



M. Kabila a d'autre part accusé le *« gouvernement français »* d'avoir *« préparé la contre-offensive de Mobutu »*. Paris a démenti, lundi : *« Les autorités françaises respectent scrupuleusement l'embargo sur les armes décidé par l'Union européenne en 1993*, a déclaré un porte-parole du Quai d'Orsay. *En conséquence, elles n'ont accordé aucune aide militaire à ce pays, ni autorisé aucune exportation de matériel de guerre. »* De source autorisée à l'ambassade de France à Kinshasa, on a déclaré que *« la bonne question à se poser »* serait plutôt de savoir *« d'où M. Kabila recoit son aide »*. On a également confirmé les rumeurs faisant état de la présence de mercenaires étrangers à Kisangani et à Kindu, les deux têtes-de-pont de la contre-offensive de l'armée zaïroise. *« Mais ce ne sont pas des mercenaires qui vont gagner cette bataille »*, a-t-on ajouté. Le port de Kalemie, *sur le lac Tanganyika, est* toujours tenu par les forces gouvernementales et pourrait servir à l'acheminement de renforts vers Kindu. Par ailleurs, des dissensions seraient apparues entre les rebelles, en majorité tutsis, et des groupes de guerriers Maï-Maï. Ceux-ci avaient rejoint les rangs des rebelles et contribué à leur avancée rapide.

■ **M. Kengo Wa Dondo resterait premier ministre.** A Kinshasa, une partie des dirigeants des principales formations politiques zaïroises se sont entendus, lundi, sur la formation d'un *« gouvernement de crise »* avec, à sa tête, l'actuel premier ministre, Léon Lobitsch Kengo Wa Dondo. Le président Mobutu Sese Seko doit encore donner son approbation. Son porte-parole a déclaré, lundi soir, qu'il ferait connaître sa position mardi. Le maintien de M. Kengo Wa Dondo a été annoncé à la télévision nationale, par la lecture d'un communiqué signé par des membres de la mouvance présidentielle et de l'opposition modérée. Mais les leaders de l'opposition radicale, notamment Etienne Tshisekedi, n'y figurent pas. – *(AFP.)*

Signature d'un accord de paix au Tadjikistan

MOSCOU. Le président tadjik néocommuniste, Emomali Rakhmonov, et le chef de l'opposition islamiste, Saïd Abdullah Nouri, ont signé, lundi 23 décembre, à Moscou, un accord pour mettre un terme à quatre années de guerre civile au Tadjikistan. Les deux parties se sont engagées à achever, d'ici au 1er juillet 1997, des négociations instaurant une paix durable. L'accord prévoit la prolongation du cessez-le-feu signé le 11 décembre, et la mise en place d'une commission nationale de réconciliation. Le premier ministre russe, Viktor Tchernomyrdine, a assisté à la cérémonie de signature.

La Russie, qui entretient une force de près de 30 000 soldats au Tadjikistan, s'inquiète du coût de son soutien militaire au président Rakhmonov. Celui-ci avait chassé en 1992 les dirigeants démocrates et islamistes au pouvoir, déclenchant de violents affrontements qui avaient fait 50 000 morts. Utilisant des bases installées en Afghanistan, les islamistes ont remporté ces dernières semaines d'importants succès militaires, s'approchant à 100 kilomètres de la capitale Douchanbé. – *(AFP, Reuter, AP.)*

Des dissensions se font jour au sein de la rébellion centrafricaine

BANGUI. La prolongation pour un mois de la trêve conclue entre les autorités centrafricaines et le chef des mutins de l'armée a suscité un fort mécontentement parmi ces derniers. Diverses rumeurs ont indiqué *qu'accusé de complaisance* à l'égard du pouvoir, le chef des mutins, le capitaine Anicet Saulet, avait été destitué et fait prisonnier par ses hommes. Le capitaine a indiqué lundi 23 décembre qu'il avait été *« mis en lieu sûr »* au cours de la nuit de dimanche à lundi, après l'annonce du nouvel accord, en raison de la tension *qui régnait dans* la partie de Bangui tenue depuis cinq semaines par les mutins. *« Les choses sont rentrées dans l'ordre »*, a-t-il cependant affirmé, en précisant qu'*« une vaste campagne d'explication a eu lieu auprès de la troupe et des populations »* et que le départ du président Ange-Félix Patassé était toujours *« exigé »*. – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : Gueorgui Parvanov (39 ans) a été élu, mardi 24 décembre, à la présidence du Parti socialiste bulgare (ex-communiste).** Il remplace Jan Videnov, chef du gouvernement sortant, qui avait démissionné samedi de ses fonctions pour se défendre des attaques dont sa gestion économique faisait l'objet au sein de son propre parti. Historien de formation, M. Parvanov est un proche de M. Videnov. Il a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de devenir premier ministre. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : la Fondation Soros**, financée par le milliardaire américain d'origine hongroise George Soros, qui finance dans toute l'Europe du centre et de l'est de très nombreux programmes d'aide économique et culturelle, fait l'objet en Croatie d'une procédure pour irrégularités financières et fraude fiscale, a annoncé lundi 23 décembre l'agence Hina. La Fondation a dépensé 15 millions de dollars en Croatie depuis 1992, notamment pour soutenir la presse indépendante. Elle a été accusée par le président Franjo Tudjman, de travailler à la *« déstabilisation »* de la Croatie. – *(AFP.)*

■ **OTAN : Le général américain George Joulwan**, chef du commandement suprême des forces alliées de l'OTAN en Europe (Saceur), installé à Mons, en Belgique, quittera son poste au printemps 1997, à sa demande. Il y avait été nommé en novembre 1993. Agé de 57 ans, le général Joulwan a souhaité prendre sa retraite après 36 années passées sous l'uniforme de l'armée américaine. – (*AFP.*)

■ **AUTRICHE : Les importations en Autriche de maïs modifié génétiquement** vont être prochainement interdites en Autriche, a annoncé le ministre de la Santé, Christa Krammer, lundi 23 décembre, à Vienne, en raison des *« doutes »* concernant l'impact de ce maïs sur la santé. La Commission européenne avait décidé la semaine dernière d'autoriser la commercialisation de ce maïs transgénique produit aux Etats Unis par l'entreprise suisse Ciba-Geigy. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : un des clans les plus dangereux de la mafia** a été démantelé à Trapani, au nord-ouest de la Sicile, a annoncé lundi 23 décembre le parquet de Palerme. Vingt-deux des membres considérés comme les plus durs de l'aile militaire de Cosa Nostra, ont pu être identifiés et arrêtés, grâce aux révélations d'un « repenti ». – *(AFP.)*

■ **CHYPRE : le Conseil de sécurité des Nations unies s'est prononcé,** lundi 23 décembre à New York, pour des *« négociations directes sans durée limitée »*, l'an prochain, entre les communautés turque et grecque de Chypre, afin de trouver un accord politique pour restaurer la paix dans l'île, coupée en deux entités depuis l'intervention turque de 1974. Dans sa résolution, le Conseil a fait part de son inquiétude devant les efforts d'armement poursuivis par les deux communautés. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : le président Ezer Weizman** a regretté publiquement lundi 23 décembre ses propos contre l'homosexualité, qui ont provoqué un tollé. Il avait déclaré devant des étudiants que l'homosexualité était *« un phénomène déplorable »* et qu'il avait *« la nausée de ce sujet »*. Recevant à Jérusalem une délégation d'homosexuels et de lesbiennes, accompagnée de députés de l'opposition de gauche, M. Weizman a exprimé son *« regret pour toute déclaration qui jetterait l'opprobre sur une partie de la population »*. – *(AFP.)*

■ **LIBAN : 48 personnes ont été arrêtées** lors des rafles opérées dans les milieux chrétiens d'opposition après le mitraillage, dans une région à majorité chrétienne, d'une camionnette transportant des ouvriers syriens. Vingt-six d'entre elles ont été relâchées, a annoncé lundi 23 décembre le procureur général Adnan Addoum. C'est la première fois que le gouvernement dresse un bilan de ces arrestations, dénoncées dimanche par le patriarche chrétien maronite Nasrallah Sfeir. Le procureur avait expliqué samedi que ces arrestations faisaient suite à un regain d'activités d'*« éléments perturbateurs »* cherchant à distendre les liens du Liban avec la Syrie. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **NIGERIA : l'attaque d'un convoi de voyageurs** dans le nord-est du Nigeria a fait sept morts, dont deux policiers d'escorte, a rapporté lundi 23 décembre le *Nigerian Tribune*. Les voyageurs, qui se rendaient à Kano, sont tombés dans une embuscade tendue par une quarantaine de bandits, soupçonnés d'être des Camerounais opérant dans l'Etat Adamawa. – *(AFP.)*

ASIE

■ **SINGAPOUR : le parti au pouvoir est assuré de disposer d'une majorité** au sein du prochain Parlement, dont l'élection aura lieu le 2 janvier. L'opposition n'a pu présenter, lundi 22 décembre, que 36 candidats aux 83 sièges de députés à pourvoir. L'intérêt de ce scrutin portera donc sur le pourcentage de voix qu'obtiendra le Parti d'action populaire. En 1991, la formation de Lee Kuan Yew, premier ministre de 1959 à 1990, et de Goh Chok Tong, son successeur, avait franchi de justesse la barre des 60 %. – (*corresp.*)

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : la hausse des prix à la consommation s'est élevée** dans les régions de l'ouest à 1,4 % en moyenne en 1996, son plus faible niveau depuis 1988, a annoncé l'Office fédéral des statistiques lundi 23 décembre à Wiesbaden. Les prix avaient augmenté de 4,2 % en 1993, de 3 % en 1994 et de 1,7 % en 1995. L'indice pour l'ensemble de l'Allemagne sera publié mi-janvier. – *(AFP.)*

Guerre de positions à Lima entre le gouvernement et le commando

140 otages sont toujours retenus à l'ambassade du Japon

La libération, dimanche 22 décembre, de 225 otages détenus depuis le 17 décembre à l'ambassade du Japon à Lima ne paraît pas avoir facilité la suite des négociations. Le gouvernement péruvien demeure ferme sur son refus de libérer les 500 militants du MRTA dont le commando exige l'élargissement *(lire notre éditorial page 10).*

LIMA
de notre envoyé spécial

Le chef du commando du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA), Nestor Cerpa, a bien pris soin de le préciser, dimanche 22 décembre, aux otages, quelques heures avant qu'ils ne soient libérés : « *Si vous partez ce soir*, a-t-il insisté, *ce n'est pas grâce à l'action du gouvernement.* » Informés de leur sort dès le milieu de la journée, les 225 hommes qui avaient entendu le MRTA égrener la liste des libérables n'en demandaient pas plus pour être convaincus.

C'est que nombre d'entre eux ont ressenti comme une douloureuse agression l'attitude du gouvernement, qui a coupé l'eau, l'électricité et les communications de l'ambassade. Et ils n'ont guère plus compris le refus de dialoguer du président Alberto Fujimori. La libération massive de dimanche a été directement négociée entre le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et les responsables du commando. Un heureux épisode qui, pendant quelques heures, a laissé s'installer l'espoir d'une solution, mais qui prélude plutôt à une longue guerre de positions entre le gouvernement et le commando qui détient encore 140 otages à l'intérieur de la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima.

Depuis le début de la crise, le 17 décembre, le gouvernement semble subir les heures. Après avoir, dans la nuit, salué les ex-otages à l'hôpital de la police, le président Fujimori, accompagné du ministre de l'intérieur, le général Luis Briones, s'est rendu lundi matin dans les environs de l'ambassade du Japon pour inspecter le dispositif de sécurité. Le délégué du gouvernement, Domingo Palermo, s'est, quant à lui, entretenu longuement avec le délégué du CICR, Michel Minnig. Rien n'a filtré de leurs entretiens, et, en début de soirée, un porte-parole du CICR annonçait que « *les services de l'ambassade ne seraient pas rétablis aujourd'hui* ».

CONFÉRENCES

Si la journée de lundi n'a pas été à la hauteur des espoirs nourris la veille, les récits des ex-otages ont permis de mieux appréhender la détermination des membres du commando. Tous les libérés insistent sur leur « *comportement correct, ouvert* », en particulier de leur chef, Nestor Cerpa, qui leur a expliqué qu'il « *se sentait péruvien et n'aspirait qu'à créer un espace politique au Pérou* ».

De nombreux récits soulignent également l'étrange placidité de Nestor Cerpa en même temps que sa résolution. D'autres analysent en termes pessimistes la nouvelle situation dans laquelle se trouvent les 140 otages restants, dont la libération est incertaine si le gouvernement ne s'engage pas dans de véritables négociations.

Le deuxième étage de la résidence de l'ambassade, où étaient retenus tous les otages qui n'ont pas été libérés, rassemblait plus de deux cents personnes réparties par groupes de trente, dans huit salons. Comme au premier étage, chaque groupe avait un responsable désigné par le MRTA, prenant en charge les problèmes d'organisation et de distribution des vivres. « *Nous dormions assis, pour la plupart d'entre nous, car nous ne pouvions pas nous allonger*, raconte l'un des otages libérés. *Heureusement, dans notre salon, un ingénieur a aménagé rationnellement l'espace.* »

Pour tuer le temps, les prisonniers ont organisé des conférences, selon les spécialités de chacun. Le responsable d'un institut de sondages, Apoyo, est ainsi venu d'un salon voisin pour parler des enquêtes d'opinion au Pérou. Le cuisinier d'un grand hôtel a donné un cours sur la cuisine pré-inca, tandis que des discussions sur la privatisation des entreprises publiques étaient organisées avec les responsables de la politique économique du pays. En compagnie de Nestor Cerpa et de son lieutenant « El Arabe », les otages ont également discuté des revendications du MRTA, ainsi que des expériences de retour à la vie civile des guérillas latino-américaines.

« *Pour nous*, disent-ils maintenant, *la vie matérielle est le moins important de tout ce que nous avons vécu. Ce qui compte, c'est la solidarité que nous avons partagée entre nous et les contacts que nous avons eus avec les membres du MRTA.* » Tous se souviennent que la crainte d'une action militaire du gouvernement a rendu les premières heures qui ont suivi l'assaut particulièrement tendues. « *Nous sommes passés par trois phases : la peur, l'incertitude et l'espoir* », résumait l'un des otages libérés, les larmes aux yeux.

Alain Abellard

55 % des femmes soldats américaines déclarent avoir été victimes d'abus sexuels

L'armée est confrontée à une vague continue de témoignages sur les agressions – viols, harcèlement, menaces, etc. – dont seraient victimes nombre de recrues féminines aux Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Le service des relations extérieures du centre d'entraînement de l'armée de terre d'Aberdeen, dans le Maryland, est parfaitement rodé. Le sous-officier de permanence répond sans hésitation : « *À la date d'aujourd'hui, nous avons enregistré 5 680 plaintes* (liées à des cas de harcèlement ou de violences sexuels). *Sur ce total, 760 font l'objet d'une enquête : 118 à Aberdeen et 642 dans d'autres bases.* » La sécheresse des chiffres montre l'ampleur d'un phénomène qui embarrasse de plus en plus les autorités militaires.

En annonçant, ces dernières semaines, que deux sous-officiers chargés de l'instruction et de l'entraînement, ainsi qu'un capitaine, se sont livrés à des privautés sexuelles – et commis un viol – sur des recrues féminines du centre d'Aberdeen, puis en créant une ligne de « téléphone rouge » ouverte 24 heures sur 24 pour enregistrer les plaintes, l'armée a ouvert une boîte de Pandore.

La « loi du silence » qui contraignait les jeunes filles à taire ces « dérapages » de la promiscuité sexuelle dans les régiments a volé en éclats. Les témoignages affluent : viols ou tentatives de viol, multiples formes d'agressions sexuelles, souvent assorties de menaces pour décourager une dénonciation. Lorsque le cas du sergent Nathanael Beach a été révélé, c'est-à-dire lorsque le « *private* » (soldat de deuxième classe) Jessica Bleckley a raconté comment celui-ci l'a forcée à avoir des relations sexuelles, les responsables de l'armée de terre ont compris qu'il était illusoire de songer à un règlement discret de cette « bavure » disciplinaire. Ils avaient en mémoire le « scandale Tailhook », en 1991, c'est-à-dire la réaction erronée du haut commandement de la marine, qui avait vainement tenté d'étouffer les conséquences d'une virée de marins et d'aviateurs se soldant par une véritable débauche d'abus sexuels sur des recrues féminines.

« TOLÉRANCE ZÉRO »

L'armée de terre a donc opté pour la transparence, afin d'extirper le mal, sans se douter que les choses iraient aussi loin. Le Pentagone croyait même être sur la bonne voie : en 1988, 64 % des femmes en uniforme déclaraient avoir été victimes de divers abus, allant du viol et de la « violence » sexuelle au simple « regard » et « geste » déplacés. En 1995, elles n'étaient plus que 55 %. Or, dans les faits, rien ou presque n'a changé. Dans la plupart des rapports, l'accusé numéro un est le « *drill sergeant* », chargé de l'instruction des « bleus ».

Tous les témoignages concordent : le « *drill sergeant* » est une sorte de dieu pour les filles et garçons qui entrent dans l'armée à dix-sept ou dix-huit ans, d'autant que ses pouvoirs sont absolus : « *C'est lui qui décide quand vous devez vous lever, manger et vous coucher, comment il faut s'habiller et se comporter. C'est lui qui prend en charge totalement votre vie, et tous ses ordres doivent être exécutés à la lettre.* » Tous ? Certains instructeurs abusent de leur autorité et de la vulnérabilité d'adolescents soumis à un rythme d'entraînement parfois excessif, tant sur le plan physique qu'émotionnel.

Il arrive que les torts soient partagés : certaines « soldates » comprennent qu'un comportement « amical » avec leur instructeur peut se traduire par un traitement préférentiel. Mais l'armée a établi des règles strictes. Ce sont celles d'une « *tolérance zéro* » : aucune « fraternisation » n'est autorisée ou légitime, même si tel sous-officier ou recrue croit avoir trouvé l'« âme sœur ». La hiérarchie est déterminée à vider l'abcès, quitte, après avoir débusqué les coupables, à les traduire devant une cour martiale.

Elle doit aussi rassurer les quelque 196 000 éléments féminins qui composent 13 % des forces armées, et trouver des arguments à opposer à ceux pour qui la cohabitation des sexes sous les drapeaux est fondamentalement contraire à l'esprit de discipline.

Laurent Zecchini

Le chef des guérilleros est un ancien dirigeant syndical

LIMA
de notre correspondante

Alors qu'il venait de prendre d'assaut l'ambassade du Japon à Lima, le chef du commando Hemigidio Huerta du Mouvement révolutionnaire Tupac Amaru (MRTA) avait présenté à deux journalistes – dont la correspondante du *Monde* – qui figuraient alors parmi les otages, les objectifs de son mouvement. Sortant de son sac un livre intitulé *Camarades, buvez notre sang*, il avait expliqué : « *Ce sont les ouvriers d'une usine textile assassinés, le 4 février 1979, par des policiers. Hemigidio Huerta était l'un d'eux. J'ai emprunté son nom pour lui rendre hommage. Ils étaient désarmés ; aujourd'hui, c'est nous qui avons des armes et des otages.* »

Désigné par la police sous plusieurs identités, le chef du commando s'appelle en réalité Nestor Cerpa Cartolini, alias Commandant Evaristo. Le 4 février 1979, Nestor Cerpa était le dirigeant syndical de l'usine textile Cromotex occupée depuis trois mois. Arrêté, il est condamné à dix mois de prison, durée à l'issue de laquelle il rejoint la lutte armée. Il est à nouveau arrêté en 1984, pour activités subversives, mais est rapidement relâché, faute de preuves. En 1985, il investit les locaux du journal *El Nacional*, où il fait publiquement savoir qu'il a rejoint les rangs du MRTA – et non ceux du Sentier lumineux.

« PRÊTS À TOUT »

Onze ans plus tard, Nestor Cerpa est devenu le numéro un du mouvement : tous les autres dirigeants sont en prison. Nestor Cerpa a participé à la plupart des actions violentes réalisées par le MRTA depuis 1984. La brigade antiterroriste lui attribue, entre autres, l'assassinat de deux policiers en 1985, plusieurs attentats à la voiture piégée et plusieurs enlèvements de chefs d'entreprise avec demande de rançon. Il a aussi dirigé la prise de contrôle de plusieurs villes de la vallée du Huallaga. En 1992, il est devenu le chef militaire de l'organisation.

Le MRTA n'a jamais hésité à solliciter les médias. A plusieurs reprises, il a occupé des agences de presse internationales pour faire diffuser ses communiqués et des caméramen ont été invités à filmer ses principaux faits d'armes. L'écrivain Guillermo Thorndike a été séquestré pendant plusieurs jours pour écrire un livre sur la spectaculaire évasion de la prison de Canto Grande, en 1990, au cours de laquelle quarante-huit guérilleros du MRTA avaient réussi à prendre le large. Depuis la résidence de l'ambassade du Japon, Nestor Cerpa n'a pas résisté au plaisir d'écrire un mot pour les lecteurs de *Gestion* dont il détient le directeur.

Interrogé sur l'issue possible d'une opération qui pourrait se terminer dans le sang, Nestor Cerpa s'est dit déterminé. « *Nous n'avons pas entrepris cette action sans en mesurer les conséquences*, a-t-il assuré. *Nous sommes prêts à courir ce risque. Nous sommes prêts à tout.* »

Nicole Bonnet

Ebonics, l'« anglais noir » de la discorde

WASHINGTON
de notre correspondant

Cela s'appelle l'*Ebonics*, une contraction d'*ebony* (« ébène ») et de *phonics* (« phonique »). C'est l'« anglais noir », que parlent beaucoup de jeunes Afro-Américains. Comment définir l'*Ebonics* ? Argot, dialecte, déformation linguistique héritée d'un handicap éducatif, langue vernaculaire dont les origines remontent au parler des anciens esclaves venus d'Afrique ? Sur ce point, la polémique fait rage : faut-il lutter contre l'*Ebonics* ou lui accorder des lettres de noblesse ?

Les responsables de l'enseignement du district d'Oakland, en Californie, ont tranché : l'anglais noir, désormais officiellement reconnu, devient *de facto* « langue primaire », avec les conséquences suivantes : ses utilisateurs pourront être placés dans des classes spéciales, et les professeurs devront apprendre les subtilités du « *Black English* ».

« DIALECTE SOCIAL »

Mais comment parler l'*Ebonics* ? Voici quelques trucs simples : 1) remplacez le verbe être *(to be)* par un pronom – « *My father he richer than you* » (*he* s'est substitué à *is*) : « Mon père est plus riche que toi » ; 2) Ne tenez pas compte des règles de conjugaison : « *He have* (has) *a bike* » (« Il a une bicyclette ») ; 3) Lorsque la lettre « d » suit une voyelle, supprimez-la (« *good* » devient « *goo* »), de même avec le « th » de « *with* » (« avec »), qui devient « *wif* ». Le reste à l'avenant...

A Oakland, les autorités ont souligné que les jeunes Noirs représentent 53 % des quelque 52 000 élèves du district. 71 % d'entre eux sont inscrits dans des classes de rattrapage, leurs notes en « anglais standard » étant déplorables. Il s'agit de « déstigmatiser » leur façon de s'exprimer, ont expliqué les responsables, « *parce que les Afro-Américains ont un système de langage différent* », dont il faut comprendre la « *base historique et culturelle* ». En 1983, ont-ils rappelé, l'American Speech, Language and Hearing Association a conféré au « *Black English* » la qualité de « dialecte social » et plusieurs linguistes ont accordé à l'*Ebonics* une quasi-légitimité. Sans pour autant convaincre : parents, professeurs, élèves et responsables de la communauté noire ont récemment levé une tempête de protestations.

« CAPITULATION HONTEUSE »

Les radios ont été submergées d'appels d'auditeurs ulcérés par une décision jugée à la fois « *condescendante* », « *insultante* », « *stupide* », « *risible* » et « *raciste* ». Le révérend Jesse Jackson a dénoncé la « *capitulation inacceptable et honteuse* » des autorités académiques d'Oakland face aux retards scolaires d'une partie des élèves. Des personnalités ont souligné que, loin d'accepter les déficiences scolaires des jeunes Noirs, il faut au contraire contraindre ces derniers à s'exprimer correctement.

Faute de quoi les intéressés ne feront jamais l'effort d'acquérir la maîtrise de l'anglais standard, qui seule leur ouvrira les portes de l'emploi. La polémique ne fait que commencer, sur tous les tons : un éminent professeur de Stanford s'est félicité qu'Oakland ait donné l'exemple en prenant en compte « *les conséquences linguistiques de l'esclavage* ». Ce à quoi un auditeur de la radio locale KABC a rétorqué : « *Et ensuite ? Des « mathématiques noires » : un plus un égale trois ?* »...

L. Z.

SOCIAL Les négociations sur les retraites complémentaires se sont achevées, lundi 23 décembre, par la signature d'un accord entre les organisations patronales et les syndicats, le gouvernement s'étant engagé à prolonger l'aide financière de l'Etat permettant à l'Arrco et à l'Agirc de verser leurs pensions à taux plein aux salariés du privé prenant leur retraite à soixante ans. ● 2,8 MILLIARDS DE FRANCS seront versés, sur quatre ans (1997-2000), à l'Association pour la gestion de la structure financière, créée en 1983 pour compenser le manque à gagner des organismes de retraite complémentaire en raison de l'abaissement à soixante ans de l'âge de départ en retraite. ● LE DÉBAT sur l'avenir des retraites n'est pas clos pour autant, le patronat souhaitant remettre en question l'âge légal de départ, alors que, déjà, la réforme de 1993 allonge progressivement la durée de cotisation.

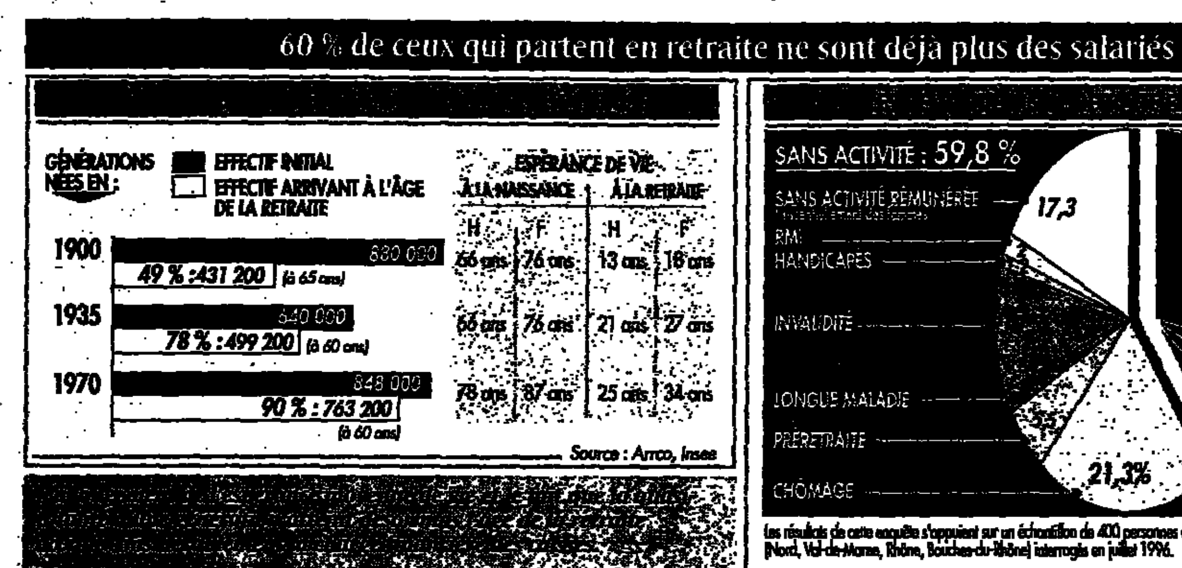
Les retraites complémentaires restent assurées à soixante ans

L'Etat s'est engagé à verser 700 millions de francs par an pendant quatre ans (1997-2000) pour que l'Arrco et l'Agirc puissent continuer à verser leurs pensions au taux plein aux salariés qui cesseront leur activité à l'âge fixé en 1982

TROIS JOURS après le renouvellement de la convention d'assurance-chômage (*Le Monde* du 21 décembre), les partenaires sociaux sont parvenus, lundi 23 décembre, à un accord permettant de poursuivre le versement des retraites complémentaires à taux plein dès soixante ans aux salariés du privé. Les partenaires sociaux ont renouvelé pour trois ans la convention de l'Association pour la gestion de la structure financière (ASF), créée le 1er avril 1983 afin de payer le surcoût que le passage de la retraite à soixante ans entraînait pour les régimes complémentaires Arrco (ensemble des salariés) et Agirc (cadres). Signée fin 1993 pour trois ans, cette convention arrivait à échéance le 31 décembre.

La négociation, engagée le 19 septembre, avait été suspendue à la veille de la deuxième réunion, fin octobre : le patronat et les syndicats ne disposaient pas, alors, de l'engagement du gouvernement de poursuivre le versement de la subvention – en diminution constante – que l'Etat accorde à l'ASF depuis sa création. La loi ne faisant obligation de liquider les retraites complémentaires à taux plein qu'à l'âge de soixante-cinq ans, les syndicats craignaient le rétablissement des « coefficients d'abattement » en vigueur avant avril 1983 (de 22 % de la pension complémentaire pour les retraités de soixante ans à 4 % pour ceux de soixante-quatre ans). De nombreuses caisses avaient même prévenu leurs adhérents prêts à prendre leur retraite en 1997 que les pensions complémentaires risquaient d'être sensiblement amputées.

Le gouvernement a décidé de maintenir sa contribution financière à l'ASF tout en la réduisant de plus de moitié. Ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot a reçu le patronat et les syndicats, lundi après-midi, pour leur annoncer que l'Etat est prêt à verser 700 millions de francs par an à l'Association pour la structure financière jusqu'à la fin de l'année 2000, soit 2,8 milliards de francs sur quatre ans. Ce désengagement partiel – il versait 1,6 milliard de francs depuis 1994 – ne compromet pas l'équilibre structurel de l'ASF, dont l'essentiel des ressources provient de 2 points de cotisation d'assurance-chômage.



DURÉE DE COTISATION

M. Barrot a rappelé qu'en 1993, « *l'Etat, normalement, n'avait pris d'engagement que jusqu'à la fin de 1996* » et que s'il avait continué son effort, c'était « *à la demande pressante des partenaires sociaux* ». Il était difficile, pour les pouvoirs publics, d'ouvrir un front sur un sujet aussi sensible que la retraite. « *Nous* [les] *accompagnons pour leur permettre de servir les mêmes droits que précédemment* », a dit M. Barrot. Le responsable de la délégation patronale n'a pas été surpris de la baisse de l'aide de l'Etat : « *C'est un manque de recettes qui n'est pas considérable et qui peut être intégré dans la plage d'incertitude des prévisions* », a commenté Francis Bazile.

Après leur entretien avec M. Barrot, les partenaires sociaux ont pu se retrouver au siège du CNPF afin d'entériner un renouvellement pour quatre ans de la convention ASF. Les organisations patronales (CNPF, CGPME, UPA-artisans) et les cinq confédérations de salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) ont signé ce texte. Les syndicats ont toutefois refusé qu'y figure une formule mettant en doute la pérennité de la retraite à soixante ans, comme le demandait le CNPF. Le patronat souhaitait préciser que l'augmentation continue de l'espérance de vie moyenne « *conduira inévitablement, à moyen et long terme, à allonger la durée de cotisation pour la retraite et à retarder l'âge de départ à la retraite* ». Cette phrase a été remplacée par une formule indiquant qu'il sera « *nécessaire de tenir compte de ces éléments pour l'équilibre des régimes de retraite* ».

Contrairement à ce qui s'était passé lors du renouvellement des conventions précédentes, en 1989 et en 1993, il n'y a pas eu de conflit entre l'Etat et les partenaires sociaux, ni de véritable menace sur le paiement des retraites complémentaires au taux plein. L'équilibre de l'ASF, qui doit verser près de 36 milliards de francs en 1996 aux deux régimes complémentaires des salariés du privé, sera tant bien que mal assuré dans les prochaines années. Il y a, en effet, de moins en moins de salariés en « garantie de ressources », catégorie particulièrement nombreuse en 1983. Surtout, le nombre d'actifs pouvant partir à soixante ans va diminuer en raison de l'allongement progressif de la durée légale de cotisation (de trente-sept années et demie à quarante) décidé par Edouard Balladur et Simone Veil en août 1993.

DÉBAT RELANCÉ

Pour l'heure, le débat sur la retraite à soixante ans ne se pose pas en termes sensibles pour l'ASF. Ses responsables prévoient un excédent de 1,5 milliard de francs en 1996 et d'environ 3 milliards de francs en 1997. Toutefois, la réduction de la subvention de l'Etat va retarder de quelques mois le retour à l'équilibre de l'ASF, qui affiche encore un déficit cumulé de 9,4 milliards de francs consécutif aux mauvais exercices des années 1991-1994. Il ne fait aucun doute, toutefois, que le débat relancé par les dirigeants patronaux va prendre de l'ampleur dans les prochains mois.

Jean-Michel Bezat

Les anciens combattants d'Afrique du Nord concernés

L'accord intervenu, lundi 23 décembre, entre le patronat et les syndicats, précise les catégories qui peuvent prétendre à une retraite Arrco et Agirc à taux plein dès soixante ans. Ainsi, les anciens combattants d'Afrique du Nord, qui bénéficient actuellement de l'Allocation de préparation à la retraite, entrent dans le dispositif alors que, jusqu'à présent, quand ils atteignaient l'âge de soixante ans et prenaient leur retraite proprement dite, on leur appliquait des abattements qui avaient pour effet de réduire le montant de leur pension.

Les dispositions de l'accord s'appliquent globalement, pour peu qu'ils aient la durée de cotisation requise, aux salariés en activité, aux agents de la profession minière, aux anciens salariés terminant une activité comme artisans (affiliés à la Cancava), aux chômeurs indemnisés par l'Unedic et aux demandeurs d'emploi qui ne sont plus indemnisés par l'assurance-chômage, mais qui sont inscrits à l'ANPE depuis au moins six mois.

Bataille en perspective autour d'un symbole

LA RETRAITE à soixante ans figurera sans doute, dans les annales sociales, comme la dernière grande « conquête » de l'après-guerre, mais aussi comme une mesure coûteuse, prise à contretemps par une gauche alors plus attachée aux symboles qu'aux grands équilibres. Elle restera l'une des réformes-phares du premier septennat de François Mitterrand, comme l'avaient été les congés payés sous le Front populaire. Et personne ne contestera que cette mesure, prise dans un consensus général un peu hypocrite, a permis que le gouvernement d'alors obtienne son symbole ; les syndicats, une vieille revendication ; et les entreprises, un moyen de se débarrasser sans perte ni fracas de leurs salariés âgés.



ANALYSE

Treize ans ont passé, près de 500 milliards de francs ont été dépensés par l'ASF, et la question reste entière : fallait-il donner la retraite à soixante ans à tout le monde, sans distinction, au cadre dirigeant comme au manœuvre ? Ce n'est pas un hasard si, la veille de la négociation finale sur les retraites complémentaires, Denis Kessler, président de la commission économique du CNPF, affirmait, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », que « *l'idée de la retraite à soixante ans est périmée* » et qu'il faut « *se préparer à un relèvement des âges de la retraite en France* », comme l'ont fait de nombreux pays industrialisés depuis le début des années 90.

Inspiré par ces propos sans complaisance, le patronat est revenu à la charge, lundi 23 décembre, en essayant d'inscrire noir sur blanc dans la convention ASF – et contre l'avis des syndicats – que l'allongement de l'espérance de vie moyenne « *conduira inévitablement à allonger la durée de cotisation et à retarder l'âge de la retraite* ». N'en déplaise à certains, ces tendances lourdes s'imposeront. La moitié seulement des enfants nés en 1900 atteignaient l'âge de la retraite (à soixante-cinq ans), et leur espérance de vie à cet âge était de treize ans pour les hommes et dix-huit ans pour les femmes. Ceux qui sont nés en 1970 seront 90 % à prendre leur retraite (à soixante ans normalement) et ils la percevront pendant vingt-cinq ans pour les hommes et trente-quatre ans pour les femmes.

LE PROBLÈME DES PRÉRETRAITES

Qui paiera ? L'heure est désormais à un effort accru pour financer les retraites. La réforme Balladur a ouvert la voie, et le PS se garde bien, dans son programme économique et social, de prôner un retour en arrière. Cette réforme difficile n'était-elle pas inscrite dans le *Livre blanc sur les retraites*, publié par Michel Rocard en 1991 ? S'il est légitime que les travailleurs exerçant des métiers particulièrement pénibles bénéficient d'une cessation anticipée d'activité, une généralisation de la retraite à cinquante-cinq ans – obtenue par les routiers et revendiquée lors des grèves des transports en commun de certaines grandes villes – est irréaliste dans le contexte économique et démographique actuel.

« Que les gens travaillent plus et plus longtemps ! ». Ce credo patronal s'appuie sur les exemples de nos concurrents et sur un constat alarmant : le taux d'activité des 55-65 ans est, en France, le plus bas des grandes nations occidentales (moins de 40 % contre 75 % en 1970). Le patronat a ouvert le débat sur la retraite à soixante ans, alors que les chefs d'entreprise n'ont pas encore trouvé la recette miracle pour rendre les entreprises vertueuses, elles qui ont usé et abusé des dispositifs de préretraite.

M. Kessler reste évasif sur ce point. Il se contente de suggérer de « *créer dans les entreprises les conditions permettant de garder les salariés plus longuement avec des conditions adaptées* ». Mais encore ? Au même moment, des secteurs entiers, où les conditions de travail sont, il est vrai, très difficiles (bâtiment, automobile, etc.), se tournent vers l'Etat pour lui demander de financer le départ anticipé de dizaines de milliers de salariés. La cohérence, le sens de la responsabilité et le souci de bonne gestion des deniers publics font, parfois, singulièrement défaut au patronat.

Jean-Michel Bezat

Alain Juppé devrait bientôt disposer du rapport de l'Observatoire de la parité

La commission consacre ses travaux à la promotion de l'égalité entre hommes et femmes en politique

L'Observatoire de la parité, créé en octobre 1995 pour réfléchir aux moyens de promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans la vie politique, a remis ses propositions, le 4 décembre, à Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi, chargée en outre des droits des femmes. Ces propositions, transmises à Alain Juppé, devraient être rendues publiques autour du 1er janvier 1997 par le premier ministre.

LE DÉBAT sur la parité entre hommes et femmes en politique va connaître un coup d'accélérateur. Anne-Marie Couderc devrait remettre prochainement à Alain Juppé le rapport de la commission politique de l'Observatoire de la parité sur la question, dont elle dispose depuis le 4 décembre. Il ne restera plus au premier ministre, théoriquement, qu'à en rendre publiques les conclusions.

Ayant, entre autres missions, celles de *« réunir des données, faire produire et produire des analyses », « éclairer les pouvoirs publics », « faire toutes recommandations et propositions de réformes législatives ou réglementaires »*, l'Observatoire a rempli son office. Le suspense reste entier : le rééquilibrage passera-t-il par des quotas, par une parité complète – avec révision de la Constitution – ou par des recommandations sans caractère obligatoire ? Les positions de la présidente de la commission politique, Gisèle Halimi, sont connues : l'ancien député socialiste penche pour une parité avec réforme constitutionnelle. Sera-t-elle parvenue à rallier à son panache les dix-huit membres de l'Observatoire ?

RÉÉQUILIBRAGE

C'est peu de dire que la parité ne fait pas l'unanimité. Les partis s'accordent à reconnaître qu'ils ont intérêt à manifester un certain souci de rééquilibrage. Le RPR promet ainsi de placer un tiers de femmes en position « éligible » aux élections régionales et, au moins, de prendre des femmes comme suppléantes aux législatives. L'UDF en est encore au stade de la réflexion (« mixité » ou « parité » ?), après avoir aigrement débattu, en septembre, de la proposition faite par Gilles de Robien et Nicole Ameline d'un quota de 30 % de femmes dans les scrutins de liste (*Le Monde* du 25 septembre).

A gauche, le PS s'est donné comme objectif d'atteindre la parité. Lionel Jospin soutient l'idée d'un délai de dix ans pour y parvenir par étapes, *« en attendant d'introduire la proportionnelle pour les législatives et les sénatoriales »*. Au moins 30 % des candidats aux élections législatives de 1998 seront des femmes. La position du PCF est proche de celle du PS : affirmant sa préférence pour la proportionnelle, le parti de Robert Hue s'engage à tendre vers la parité, avec 30 % de femmes parmi les candidats communistes « éligibles » en 1998.

Jacques Chirac s'était ouvertement prononcé, durant sa campagne, pour la parité, mais en rejetant la solution des quotas. Il avait chargé le premier ministre de mettre sur pied l'Observatoire de la parité – le décret date du 18 octobre 1995 –, dont M. Juppé est le président théorique. Pourtant, en juin 1996, le premier ministre a affirmé s'être *« rallié »* à l'idée d'instaurer un système de quotas de femmes pour les élections locales ou nationales (*Le Monde* du 7 juin) et ne se déclarait *« pas hostile »* à une modification de la Constitution.

En revanche, Mme Couderc, ministre délégué à l'emploi et aux droits des femmes, présidente effective de l'Observatoire, ne souhaite ni loi ni révision de la Constitution. Pour elle, *« il est de la responsabilité des partis de faire en sorte de créer les conditions d'un accès plus important des femmes à la vie publique »*. L'Observatoire doit donc trouver une voie moyenne.

Aude Dassonville

Jacques Barrot veut réduire les inégalités de la carte sanitaire

SELON Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, les dotations budgétaires globales aux hôpitaux seront en hausse de 1,3 % en moyenne, pour 1997. Ces dotations encore provisoires seront distribuées avec un double objectif, le ministre voulant *« faire un effort très marqué pour corriger les inégalités entre les régions et répartir les ressources en tenant compte de l'activité et des besoins réels des établissements »*, selon ce qu'il a expliqué, lundi 23 décembre. Ainsi, l'Ile-de-France devrait voir sa dotation diminuée de près de 0,8 %, tandis que ce sont les régions les plus mal dotées qui bénéficieront de la péréquation : Centre, Picardie, Bourgogne, Haute-Normandie et Basse-Normandie.

DÉPÊCHES

■ **RÉSILIATION** : les trois caisses nationales d'assurance-maladie ont officiellement notifié aux syndicats médicaux la résiliation de la convention médicale de 1993. Cette résiliation deviendra effective après un délai de deux mois, soit vers le 20 février. Les présidents de la CNAM (salariés), de la MSA (agriculteurs) et de la Canam (professions indépendantes) ont envoyé, le 20 décembre, des lettres aux quatre syndicats signataires de la convention, la CSMF, MG-France, la FMF et le SML. Les Caisses ont pris cette décision, le 4 décembre, faute d'avoir abouti à un accord avec les syndicats médicaux sur une adaptation du texte au plan Juppé (*Le Monde* du 6 décembre).

■ **EXTRÊME DROITE** : le Front national a invité ses militants, lundi 23 décembre, à encourager leurs médecins à adhérer au syndicat *« Force nationale santé »*, dans un article de *Français d'abord*, organe officiel du parti. Pour le FN, il y a *« urgence »*, car une enquête ministérielle sur la représentativité des syndicats médicaux, ouverte le 13 décembre, devrait être close le 3 janvier 1997. Au ministère des affaires sociales, on précise qu'*« aucun délai »* n'a été fixé pour la fin de l'enquête.

■ **PREMIER MINISTRE** : le service d'information du gouvernement vient d'éditer un livre de 208 pages intitulé *Réformer la France*, pour exposer les mesures engagées depuis dix-huit mois. Cet ouvrage sera, notamment, diffusé à 7 000 exemplaires auprès des parlementaires, des préfets, des ambassadeurs, des présidents de conseils régionaux et généraux, des maires des grandes villes. Il est en vente au public à la Documentation française au prix de 96 francs.

CARNET

DISPARITIONS

■ **FRANCIS ARIIOEHAU SANFORD**, qui fut à l'origine du premier statut d'autonomie interne de la Polynésie française en 1977, est décédé, samedi 21 décembre, à son domicile de Faaa, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

Né le 11 mai 1912 à Papeete, Francis Sanford était instituteur. Chargé de mission, puis chef du cabinet civil du gouverneur de Polynésie, il est élu, en 1965, maire de Faaa, la commune la plus peuplée du territoire, et le restera jusqu'en 1977. En 1967, il est élu député, inscrit au groupe des Républicains indépendants. Réélu en 1968 et 1973, il siège ensuite parmi les centristes.

En juin 1976, il démissionne de son mandat pour tenter d'obtenir une consultation sur l'autonomie de la Polynésie. En 1977, après l'adoption d'un nouveau statut pour le territoire, il dirige le premier conseil de gouvernement de Polynésie, et ce jusqu'en 1982.

Pour des raisons de santé, Francis Sanford avait cessé toute activité politique depuis 1985.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

– Moscou.

Isabelle LASSERRE
et
Jean-Baptiste NAUDET
ont la joie d'annoncer la naissance de

Arthur, Eric, Gilles,

le 18 novembre 1996.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Marion et Arnaud LEPARMENTIER,
Basile et Augustin
ont la joie d'annoncer la naissance de

Théophile,

le 22 décembre.

14, place Etienne-Pernet,
75015 Paris.

Anniversaires de naissance

– En ce jour de Noël et pour tes quatorze ans,

Bon anniversaire,

Gwenaëlle,

Morgane.

Claude, Colette Dornat,
Route du Ruault,
56370 Sarzeau.

Décès

– Le président de l'université Claude-Bernard - Lyon-I,
Le directeur de l'UFR de sciences de la Terre,
Et tous les personnels de l'université,

ont le regret de faire part du décès de

M. Jean-Michel CARON,
professeur en sciences de la Terre,
directeur du centre régional d'initiation à l'enseignement supérieur.

– Alger. Sidi-bel-Abbès. Paris.

M. Robert Cohen
et ses enfants, Annie, Jane,
Maurice, Pierre,
ses petits-enfants,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Francine COHEN,
née BENAMOU,

survenu le 22 décembre 1996.

L'inhumation a lieu au cimetière de Boulogne-Billancourt, avenue Pierre-Grenier, le mardi 24 décembre, à 16 heures.

33, boulevard du Temple,
75003 Paris.

Le vice-amiral (c.r.)
Yves DYÈVRE,
officier de la Légion d'honneur,

est entré dans la paix de Dieu le 21 décembre 1996, à l'âge de soixante-quatorze ans.

De la part de
Mme Yves Dyèvre, née Anne-Marie Arguillère,
sa femme,
Christophe et Françoise Dyèvre,
Fabienne et Jacques Rouyer,
Gilles et Karine Dyèvre,
Nicolas Dyèvre,
Vianney et Marie-Hélène Dyèvre,
ses enfants,
en union avec Pascal (†) et Arnaud (†),
Ses dix petits-enfants,
Du docteur et Mme Alain Pervès,
Des familles Dyèvre et Arguillère.

Que toute l'équipe soignante du Val-de-Grâce soit ici remerciée pour son dévouement et sa compétence.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre, 90, avenue du Roule, à Neuilly (Hauts-de-Seine), le vendredi 27 décembre, à 13 h 30.

– Serge Lancel,
son neveu,
Gilles Demarez,
son petit-neveu,
Christiane Chadourne, Mary Fradier, Lucien Duval,
ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Simone FRANK,
née LORDEREAU,

survenu le 18 décembre 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Ils rappellent le souvenir de

Nino FRANK,

auprès de qui elle reposera.

L'inhumation aura lieu jeudi 26 décembre, à 11 h 30, au cimetière du Montparnasse.

Jacques de LATTRE

nous a quittés vendredi 20 décembre, dans sa maison au milieu des siens.

De la part de
Sylvie,
sa femme,
Marie et Thomas,
ses enfants,
De tous ses amis,
De sa famille,
Michel Bagros,
son beau-père,
Philippe et Hélène Bagros,
Marie-Claire et Philippe Jean,
Jean-Daniel et Mireille Bagros,
Yves et Sylvie Bagros,
Dominique Martin,
Annie Ginet,
Bernadette Bonneval,
ses beaux-frères et belles-sœurs,
ainsi que tous leurs enfants,
De la famille Polianski.

Nous voulons associer à sa disparition le souvenir de ceux qu'il aimait : ses parents,

Joseph et Frida,

déportés à Auschwitz en février 1942 et qui n'ont pas eu de tombe,

ses seconds parents,

Pierre et Madeleine,

morts en avril 1981 et septembre 1985,

Odile,

sa belle-mère, partie en mai 1991 et dont le souvenir nous accompagne.

Une cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 27 décembre, à 10 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, Paris-5e.

La mise en terre aura lieu à Port-Blanc (Côtes-d'Armor) le samedi 28 décembre, à 11 heures.

Merci au professeur Andrieu, au docteur Le Meignan et à toute leur équipe pour s'être battus avec lui.

1, rue du Val-de-Grâce,
75005 Paris.

– Le conseil d'administration de l'Institut Garches
a la tristesse de faire part du décès de son vice-président, le

professeur
Jacques de LATTRE,

survenu le 20 décembre 1996.

Hôpital Raymond-Poincaré,
104, boulevard Raymond-Poincaré,
92380 Garches.

– Catherine Labeyrie-Menahem,
Georges Menahem
et ses enfants,
Irène, Pierre et Alice,
Martine Menahem-Scrive,
Laurent Scrive
et leurs enfants,
Benjamin, Michel et Elsa,
ont la douleur de faire part du décès de leur époux, père et grand-père,

Henri MENAHEM,
résistant lors de l'Occupation,
ancien membre du cabinet du général de Gaulle (1945-1946),
ancien administrateur civil du ministère de l'économie et des finances,
ancien administrateur de la Banque française du commerce extérieur (au titre de la CGT).

Les obsèques civiles auront lieu au cimetière de Carnetin (Seine-et-Marne), le mardi 24 décembre, à 16 h 30.

25, rue de la Croix,
77400 Carnetin,
66, avenue de Breteuil,
75007 Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, disparaissait

Tobias GOTTESFELD.

Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
vous demandent de vous joindre à eux dans le souvenir.

Soutenances de thèse

– **Philippe Delorme** a soutenu sa thèse de doctorat en sciences de gestion, le 20 décembre 1996, à l'université Paris-X-Nanterre : **« Ethique, prospective et management stratégique »**.

Mention : très honorable avec félicitations du jury, composé de MM. les professeurs Jean-Claude Tarondeau, Michel Carle, André Boyer, Jean-Gustave Padioleau, et de MM. Yves Bénard, Octave Gélinier et Robert Tinlot. Une autorisation de publier lui a par ailleurs été accordée.

– **Agnès Tissier** a soutenu, le 12 décembre 1996, à l'université Paris-V, sa thèse de doctorat en biologie cellulaire sur : **« La caractérisation du gène KIN 17 de souris, codant une protéine nucléaire qui s'associe préférentiellement à l'ADN courbe »**.

Le jury lui a décerné à l'unanimité la mention très honorable avec félicitations.

JUSTICE Incarcéré le 4 juillet, Loïk Le Floch-Prigent, ancien PDG d'Elf Aquitaine, a été remis en liberté, lundi 23 décembre, par le juge d'instruction chargé de l'affaire Elf-Bidermann, Eva Joly. ● PLACÉ SOUS CONTRÔLE JUDICIAIRE, M. Le Floch-Prigent, qui devra verser une caution de 500 000 francs, s'est vu notifier, une sixième mise en examen pour *« usage de faux »*, concernant les travaux de réfection de sa résidence secondaire. Il avait démissionné de la présidence de la SNCF, au *mois de juillet, à la suite de son incarcération.* ● JEFFREY STEINER, un homme d'affaires habitant aux Etats-Unis qui a été en relation avec MM. Le Floch-Prigent et Bidermann, *a adressé, le 15 novembre, au juge* un *« mémorandum »* décrivant son rôle dans plusieurs opérations intéressant les enquêteurs. Il n'entend pas se rendre en France pour ré*pondre aux questions de Mme Joly.*

Loïk Le Floch-Prigent a été remis en liberté par le juge Eva Joly

Placé sous contrôle judiciaire, l'ancien PDG d'Elf Aquitaine devra verser une caution de 500 000 francs. Il s'est vu notifier, concernant les travaux de réfection de sa résidence secondaire, une nouvelle mise en examen – la sixième – pour « usage de faux »

CINQ MOIS et dix-neuf jours après son incarcération, Loïk Le Floch-Prigent a retrouvé la liberté, lundi soir 23 décembre, à l'issue d'un nouvel interrogatoire dans le cabinet du juge d'instruction Eva Joly. Ecroué à la maison d'arrêt de la Santé dans la nuit du 4 au 5 juillet, l'ancien PDG d'Elf Aquitaine reste sous le coup d'un contrôle judiciaire strict lui interdisant de quitter le territoire français et de rencontrer les autres personnes mises en examen dans ce dossier. Le juge a en outre fixé le montant de la caution dont il devra s'acquitter à 500 000 francs.

Présentée comme imminente *depuis quelques semaines*, la mise en liberté de M. Le Floch-Prigent a été repoussée à plusieurs reprises. *Le délai légal de sa détention provisoire* expirait, de toute façon, le 5 janvier 1997, le mandat de dépôt ne pouvant être prolongé au-delà de six mois si les infractions reprochées sont passibles d'une peine inférieure à cinq ans d'emprisonnement – ce qui est le cas pour l'ex-PDG d'Elf. Il semble que Mme Joly ait momentanément envisagé de retenir, à l'encontre de M. Le Floch-Prigent, la circonstance aggravante d'infractions commises *« en bande organisée »*, qui aurait rendu possible la prolongation de la détention. Mais cette thèse *se serait heurtée* à l'opposition du parquet. Vendredi 20 décembre, enfin, alors que la *mise en liberté semblait acquise*, Mme Joly a joué d'un ultime contre-pied pour allonger d'un week-end *le mandat de dépôt.*

A l'heure où Loïk Le Floch-Prigent *était confronté* à Jean-François Pagès, ancien directeur du patrimoine immobilier du groupe Elf, la brigade financière recueillait les confessions d'un entrepreneur en bâtiment, Pierre Villa. Ce dernier, marbrier de son état et dirigeant de fait de la SARL Arte Marmi, qui avait supervisé les travaux de réfection de la résidence secondaire de M. Le Floch-Prigent aux Genettes (Orne), a reconnu avoir consenti à l'ex-PDG d'Elf une remise sur les travaux restant à payer, sur la base d'une fausse *« compensation de créance »*.

Pour justifier les règlements effectués auprès d'Arte Marmi – plus de 5 millions de francs au total –, M. Le Floch-Prigent avait *produit une série de documents*, parmi lesquels une note du 29 septembre 1992 *stipulant* qu'il consentait à céder à M. Villa des cheminées et des boiseries anciennes de la demeure des Genettes, dont la valeur, estimée à 600 000 francs, serait déduite de la facture.

TRAIN DE VIE PERSONNEL

Mais la SARL Arte Marmi est aujourd'hui en liquidation judiciaire et M. Villa, qui a été mis en examen samedi 21 décembre, a assuré aux enquêteurs que les cheminées et les boiseries n'avaient jamais existé. Quelques heures avant sa libération, Loïk Le Floch-Prigent s'est donc vu notifier une sixième mise en examen, pour *« usage de faux »*.

Loin du spectre de l'affaire d'Etat initialement envisagée, l'affaire Elf s'est ainsi réorientée, au cours des derniers mois, vers le train de vie personnel de l'ancien PDG. Alors que la piste des quelque 787 millions de francs d'aides consenties au groupe Bidermann n'a pas révélé de circuit remontant véritablement jusqu'à lui, Mme Joly s'est employée à montrer que M. Le Floch-Prigent avait abusé des fonds du groupe qu'il dirigeait. Outre l'usage immodéré de la carte de crédit du président d'Elf à des fins personnelles – plus de 1,7 million de francs entre 1991 et 1993 –, le financement des travaux aux Genettes pourrait constituer, aux yeux des enquêteurs, la preuve d'autres abus.

Chargés par le juge de questionner les entrepreneurs intervenus sur place, les gendarmes de l'Orne ont recueilli, entre autres, le témoignage d'un plombier qui dit avoir *« pensé qu'Arte Marmi était une société bidon créée pour financer les travaux au château des Genettes »*. Et celui d'un menuisier relatant l'intervention, sur le chantier, de Jean-François Pagès, qui *« semblait très au courant du financement et du suivi des travaux »* : *« Il nous a expliqué que les fonds, de l'ordre d'environ 5 millions de francs, prévus pour ce chantier, étaient sur un compte qui devait être transféré sur un autre compte, pour que la société Arte Marmi puisse nous payer. »* En 1997, Mme Joly continuera de chercher la provenance de ces sommes.

H. G.

Elf, Bidermann, Total : les étranges montages financiers de Jeffrey Steiner

UN OCÉAN *sépare toujours* Jeffrey Steiner du dossier Elf. De New York, où sont basées la plupart de ses activités, l'homme d'affaires d'origine turque, naturalisé israélien, a fait savoir au juge d'instruction parisien Eva Joly qu'il n'entendait pas se rendre en France, fût-ce pour répondre à des questions. Discrètement convoqué, le 15 octobre, par la brigade financière, M. Steiner avait d'abord écrit à Mme Joly pour lui proposer un entretien à New York ou à Londres, et uniquement à titre de témoin. Mme Joly ayant refusé l'offre – pourtant semblable à celle de l'avocat Claude Richard, qui avait été entendu au mois d'août en Israël –, le conseil parisien de M. Steiner, Me Jean-Pierre Versini-Campinchi, a à son tour écrit au juge, le 17 octobre. *« Comme M. Steiner est absolument convaincu qu'il n'a pas commis le moindre délit,* prévenait-il, *je ne vois pas comment je pourrais l'amener à se rendre en France plutôt que de subir à l'étranger les effets d'un mandat d'arrêt... »*

Soucieux de faire valoir son point de vue dans un dossier où son nom apparaît fréquemment, l'homme d'affaires, qui dirige une grande entreprise travaillant pour l'aéronautique, a néanmoins adressé à Mme Joly, le 15 novembre, un *« mémorandum »* de six pages décrivant son rôle dans plusieurs opérations intéressant les enquêteurs. Il y précise d'emblée que *« le dossier Elf-Bidermann est essentiellement, pour* [lui], *un dossier Bidermann »*.

Jeffrey Steiner et Maurice Bidermann furent, un temps, associés aux Etats-Unis, avant que leurs relations *ne se dégradent*. En 1995, au détour d'une action intentée contre le groupe de textile Bidermann par *son ancien « ami américain » pour le recouvrement* d'une créance de 15 millions de dollars, sont apparues les *« libéralités » consenties par Maurice Bidermann à M. Le Floch-Prigent et à son épouse* d'alors, Fatima. Cette révélation devait, on le sait, éclairer d'un jour particulier les aides accordées par Elf au groupe Bidermann, sous la présidence de M. Le Floch-Prigent – ce dernier siégeant par ailleurs au conseil d'administration du groupe textile. Une secrétaire de M. Bidermann aux Etats-Unis, Lynne Forte, citée par les avocats américains de M. Steiner, avait fourni d'abondants détails sur ces faveurs, évoquant notamment le versement à l'ex-Mme Le Floch-Prigent de salaires mensuels de 30 000 francs par une société de production de vidéo baptisée Jempsa.

L'enquête du juge Eva Joly a montré, depuis, que cette société présidée par un businessman argentin, Jorge Estrada, comptait parmi ses actionnaires MM. Bidermann et Steiner. Ce dernier admet *avoir pris des parts dans cette société, « de l'ordre de 10 % »*, en raison du goût éprouvé par sa fille pour le *« domaine cinématographique »*. *« M. Bidermann,* écrit-il, *avait imaginé une possibilité d'affaires, tant pour Jempsa que pour Mme Le Floch-Prigent, dans le cadre de l'expérience que cette dernière avait dans le domaine de la vidéo, pensant qu'elle pourrait créer des opportunités de coproduction avec Canal Plus. J'ai appris plus tard qu'il aurait demandé à Jempsa de l'engager en tant que conseil. Je ne suis pas du tout intervenu, ni de près ni de loin, dans ce projet qui, à ma connaissance, a très vite avorté. »* M. Steiner, qui précise avoir été présenté à M. Le Floch-Prigent par Maurice Bidermann, assure avoir rencontré l'ancien PDG d'Elf *à quatre reprises*, toujours pour parler affaires.

Dans son mémoire, Jeffrey Steiner *évoque également* la vente, en 1990, de l'appartement qu'il possédait, rue de la Faisanderie, dans le 16e arrondissement de Paris, dont Mme *Joly semble soupçonner qu'il aurait pu être racheté* avec l'argent d'Elf. Officiellement propriété d'une société du Liechtenstein, elle-même contrôlée par une fondation dénommée Marmara Trust, l'appartement aurait, selon M. Steiner, été cédé, *via* une autre société, à *« une notabilité africaine »* pour 45 millions de francs.

> **Soupçonnant la Cedec d'abriter une filière d'évasion de fonds, le parquet pourrait ouvrir une nouvelle information judiciaire**

Au cours d'une perquisition au cabinet de l'avocat Claude Richard, les enquêteurs avaient découvert un mandat de vente du même appartement, semblant indiquer que le propriétaire ayant succédé à Jeffrey Steiner était Mme Bongo, l'épouse du président gabonais. *« La seule et unique relation qui ait existé, à ma connaissance, avec Elf dans le cadre de cette cession,* écrit M. Steiner, *est l'intérêt exprimé lors d'une des deux visites de M. Le Floch-Prigent et de son épouse, qui étaient accompagnés, autant que je m'en souvienne, des époux Bidermann et des époux Claude Richard. »* Interrogé sur cette transaction, Me Richard avait déclaré, sibyllin, sur procès-verbal : *« Rien n'est plus facile que de transférer la propriété d'un bien immobilier appartenant à une société off shore. Il suffit que le titulaire des titres change... »*

C'est au cabinet de l'avocat parisien, *mis en examen le 21 octobre après une* fuite de plusieurs mois en Israël (*Le Monde* du 23 octobre), qu'avait été saisie une *« lettre de mission »* adressée par M. Le Floch-Prigent, alors dirigeant d'Elf, à M. Steiner. Classé *« confidentiel »*, ce document, *daté du 6 février 1990, évoquait* une *« mission de recherche en matière pétrolière (reprise d'actifs et coopération) »* aux Etats-Unis, effectuée contre 5 millions de dollars d'honoraires, soit plus de 28 millions de francs. Un document émanant du Trésor, trouvé chez Me Richard, montrait que cette somme avait été versée à une société des Bermudes baptisée Cedco. Le parquet a délivré, le 25 novembre, un réquisitoire supplétif sur cette opération, en vertu duquel M. Le Floch-Prigent s'est vu notifier une cinquième mise en examen.

Dans son « mémorandum », M. Steiner invoque à ce propos le *« grave conflit »* qui l'opposait alors à Atochem, filiale du groupe Elf, à laquelle il réclamait une commission sur une opération pétrolière réalisée sur ses conseils. Les 5 millions de dollars, assure-t-il, auraient été versés *« tant au titre de l'indemnité du dossier Atochem qu'au titre de notre intervention dans le dossier Marathon Oil »*, autre société pétrolière dont il proposa le rachat à M. Le Floch-Prigent. *« Cette affaire,* conclut-il, *est la seule par laquelle j'ai été en relations financières directes avec le groupe Elf. Elle a été définitivement réglée au mois de février 1990, et, contrairement aux rumeurs qui ont pu circuler, la société Cedco n'a jamais fait aucun "rétroversement". »*

D'autres affaires pétrolières de Jeffrey Steiner, engagées non plus avec Elf mais avec Total – *et récemment évoquées par Le Figaro* –, ont mobilisé l'attention de Mme Joly au cours des dernières semaines. En 1988, Total avait acquis 25 % des parts *de Cedec SA, une société d'ingénierie* contrôlée par M. Steiner, dont les coordonnées figuraient dans l'un des carnets de M. Le Floch-Prigent, saisi par les enquêteurs. Recommandé par l'ancien directeur financier de Total, M. Steiner avait fait valoir ses relations au Proche et au Moyen-Orient. En contrepartie de ses interventions, Total a ainsi rémunéré, sous la forme de *« produits pétroliers »*, une société Cedec Jersey, filiale de Cedec SA. Jusqu'au jour où la compagnie s'est aperçue, après une réorganisation de sa direction financière, qu'elle détenait une créance de 100 millions de dollars sur une autre société, baptisée Cedec Trading Limited Corporation, substituée en 1993 à la précédente, et immatriculée à Panama.

Interrogé le 26 novembre par Mme Joly, l'actuel directeur financier de Total, Robert Castaigne, a expliqué avoir *« essayé de recouvrer cette somme »*, mais a précisé : *« Total ne possède pas d'éléments sur la société panaméenne, et M. Steiner prétend qu'il ne la contrôle pas. »* Ce n'est qu'en 1993, a-t-il poursuivi, que le compte fut *« apuré »*. Mais le remboursement des 100 millions de dollars fut effectué, selon lui, *« grâce à des fonds de roulement dégagés par Cedec Panama à l'occasion de nouvelles activités de trading avec Total »*, générant ainsi une nouvelle créance. Soupçonnant que la Cedec aurait pu, sous ses formes diverses, abriter une filière d'évasion de fonds, le parquet de Paris pourrait ouvrir une nouvelle information judiciaire sur ces faits, ajoutant à une liste déjà longue un motif supplémentaire de questionner l'homme d'affaires de New York, décrit par le directeur financier de Total comme *« un homme trouble et rusé »*, disposant de *« différents réseaux »*...

Hervé Gattegno

Panzani-William Saurin se dote d'un « conseil scientifique »

POUR ÉVITER que la décision de retirer du marché toutes ses barquettes de plats cuisinés à base de viande bovine fabriquées avant le 15 avril (*Le Monde* du 24 décembre) ne nuise par trop à son image, la société Panzani-William Saurin a décidé de se doter d'un *« conseil scientifique consultatif »*. *« Il fallait éviter que les gens paniquent »*, explique Lionel Zinsou, président de Panzani-William Saurin. Six ou sept spécialistes en nutrition, en toxicologie et en épidémiologie en santé humaine et vétérinaire seront chargés, dès la première quinzaine du mois de janvier, d'*« intégrer les avancées scientifiques les plus récentes dans les démarches de sécurité »* de la société. *« Ces scientifiques sauront mieux faire que nos chercheurs internes,* assure M. Zinsou. *On ne va pas s'essayer à la divination scientifique, mais l'état de la recherche scientifique devra être traduit en termes opérationnels immédiatement. A nous d'aller au-delà des lois. »*

Autrement dit, si l'instance avait existé il y a quelques années, la société, filiale du groupe Danone, aurait peut-être cessé de produire ces plats cuisinés à base de boeuf. Les consommateurs sont invités à échanger chez leur détaillant les barquettes de boeuf bourguignon, à l'estragon, braisé ou mitonné, ainsi que les plats Panzani de cannelloni fabriqués avant le 15 avril ou dont la date limite de consommation est antérieure aux 15 avril 1998, 1999 et 2000.

Cette date a été retenue pour « laisser une marge de sécurité », au cas où de la viande bovine d'origine britannique aurait, malgré les contrôles, été utilisée au-delà des dix jours qui ont été nécessaires aux services de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) pour faire respecter l'embargo total imposé à ces produits carnés, le 22 mars. La société estime à une dizaine de tonnes la quantité de barquettes qui risquent de lui revenir. Elle n'a aucune idée du nombre de personnes qui ont pu en consommer.

Il aura fallu neuf mois à la DGCCRF pour repérer de la viande bovine d'origine britannique dans ces plats cuisinés. Pourtant, la direction de la répression des fraudes a réalisé une moyenne de 2 500 contrôles par mois depuis l'instauration de l'embargo, auxquels se sont ajoutés les contrôles effectués par les services vétérinaires et les douanes. Quatre cents unités de fabrication de plats cuisinés ou surgelés ont été visitées, ou le sont encore actuellement. *« Mais, pour l'instant, nous n'avons aucune évidence qu'il existe des problèmes ailleurs que chez Panzani-William Saurin »*, souligne-t-on dans l'entourage du ministre délégué aux finances et au commerce extérieur, Yves Galland.

JEU DE PISTE

Cette lenteur s'expliquerait par la complexité des contrôles sur les plats cuisinés, contrairement à ceux exercés sur les viandes non transformées. Les plats cuisinés comportant explicitement des éléments carnés d'origine britannique ont été immédiatement retirés du marché, souvent par les fabricants eux-mêmes, dès l'instauration de l'embargo. Ce fut le cas, par exemple, d'un grand nombre de *chilis con carne* fabriqués en Grande-Bretagne.

Ensuite, *« viennent les cas plus compliqués, les contrôles de second rang »*, où il s'agit de s'assurer de l'origine des ingrédients carnés qui ne s'affichent pas comme britanniques. Ce jeu de piste consiste à vérifier sur les deux ou trois dernières années – les plats cuisinés sont des produits qui connaissent une rotation rapide dans les magasins –, l'approvisionnement des grossistes et des premiers transformateurs sollicités par le fabricant, en se plongeant dans la « comptabilité-matières », les factures et les certificats vétérinaires.

« L'ennui, c'est qu'avant la crise de la vache folle le concept de traçabilité n'était pas aussi présent à l'esprit des opérateurs. Le repérage de la provenance des viandes était loin d'être parfait », note-t-on au ministère du commerce extérieur, où l'on précise que les viandes incriminées chez Panzani-William Saurin provenaient de *« fournisseurs de fournisseurs »*, et qu'il s'agit *« de viandes qui sont des muscles, qui ne sont donc pas réellement considérées comme dangereuses par l'OMS, contrairement à la cervelle ou la moelle épinière »*. *« Nous allons, en France,* ajoute-t-on, *très loin dans le principe de précaution, avec une densité de contrôles plus grande que partout ailleurs en Europe. Il est vrai que les consommateurs ont été plus réactifs. »*

Aude Dassonville et Pascale Krémer

M. Bayrou propose un calendrier de discussions aux maîtres auxiliaires

LE MINISTRE de l'éducation nationale, François Bayrou, a proposé un calendrier de négociations au collectif des maîtres auxiliaires et à l'intersyndicale qui les soutient (*Le Monde* du 24 décembre). Lors d'une rencontre organisée dans l'urgence, lundi 23 décembre en fin d'après-midi, le ministre a proposé, à partir du mois de janvier, une série de discussions sur l'application de la loi Perben, les possibilités de réembauche et la transformation des heures supplémentaires en emplois fixes... Peu satisfait du résultat de la rencontre, le collectif des maîtres auxiliaires devait toutefois annoncer, au cours d'une manifestation, mardi matin devant le ministère, la suspension des grèves de la faim à Paris et à Toulouse.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Pierre Botton, l'homme d'affaires emprisonné à la maison d'arrêt de Grasse** (Alpes-Maritimes) pour abus de biens sociaux, a été hospitalisé, dimanche 22 décembre, à la suite d'une surdose volontaire de médicaments. Le gendre de l'ancien maire de Lyon avait appris, jeudi, le rejet d'une demande de mise en liberté.

■ **JOUETS : la société de vente de jouets par correspondance Colibleu a été mise en liquidation judiciaire**, jeudi 19 décembre, par le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), pour n'avoir pu satisfaire ses commandes de Noël. Cette faillite, attribuée à la grève des routiers, renvoie indirectement au scandale de l'Association pour la recherche sur le cancer (ARC) : Colibleu fait partie d'une holding regroupant une nébuleuse de fournisseurs de l'ARC.

■ **MEURTRE : l'épouse de Daniel Toscan du Plantier, président d'UniFrance Film, a été assassinée en Irlande**, a indiqué, mardi 24 décembre, la police irlandaise. Le corps de Sophie Toscan du Plantier, âgée de trente-huit ans, avait été découvert lundi, à demi dévêtu et portant des blessures à la tête, sur un sentier près de Skull, dans le comté de Cork (sud-ouest de l'Irlande).

TRANSPORTS Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, et Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat, ont annoncé, lundi 23 décembre, le lancement en 1998 des premiers travaux de la ligne nouvelle du TGV Est sur la portion située entre Vaires (Seine-et-Marne) et Vandières (Meurthe-et-Moselle). ● DÈS L'AN PROCHAIN seront engagées les études d'avant-projet détaillé sur l'ensemble du tracé, y compris la traversée des Vosges vers Strasbourg, les liaisons vers le Luxembourg et le raccordement avec le réseau allemand. ● REIMS DEVRAIT, vers 2004, être à quarante-cinq minutes de Paris, Nancy et Metz à une heure trente. Plus tard, l'objectif est de relier Paris à Strasbourg en deux heures. ● LE COÛT du premier tronçon est évalué à environ 17 milliards sur un total d'environ 27 milliards pour les 406 kilomètres de la ligne Paris-Strasbourg. La rentabilité de cet équipement sera très faible.

Le gouvernement lancera en 1998 la première phase du TGV Est

Ce dossier sensible d'aménagement du territoire a franchi une nouvelle étape avec l'annonce, lundi 23 décembre, par Bernard Pons de l'ouverture des études de tracé. La plupart des élus alsaciens et lorrains se disent satisfaits, en dépit du flou persistant sur les délais et les modes de financement

LE TGV EST sera construit par phases successives. Après plusieurs mois de débats, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, et Anne-Marie Idrac, son secrétaire d'Etat, ont annoncé, lundi 23 décembre, le lancement des études dites d'avant-projet détaillé pour la réalisation du TGV Paris-Strasbourg dès 1997. Les études et les acquisitions foncières porteront sur l'ensemble du tracé de 406 kilomètres entre Paris et Strasbourg, déclaré d'utilité publique le 14 mai 1996, mais les travaux ne commenceront, *« en 1998 »* selon le communiqué officiel, sans précision supplémentaire, que sur le premier tronçon. Celui-ci, de 270 kilomètres entre Vaires (Seine-et-Marne) et Vandières (Meurthe-et-Moselle), pourrait être achevé en 2004. *« Cela dépendra du résultat de l'étude d'avant-projet détaillé, mais aussi de considérations budgétaires »*, a précisé le ministère des transports.

Ce nouveau TGV permettra de relier Paris à Strasbourg en 2 h 30, contre environ 4 heures actuellement. Nancy et Metz ne seront plus qu'à 1 h 30 de Paris, contre respectivement 2 h 38 et 2 h 43 actuellement, et Reims à 45 minutes de Paris. Dès l'achèvement de cette première phase, l'interconnexion avec les autres lignes TGV sera opérationnelle. Nancy et Metz seront ainsi à 2 h 30 de Lille et 3 h 30 de Lyon. Les liaisons avec le Luxembourg, au-delà de Metz, et avec l'Allemagne vers Francfort et Stuttgart, seront également assurées. La première phase prévoit donc la réalisation des travaux nécessaires en Alsace, notamment l'aménagement des 7 kilomètres de la ligne Strasbourg-Kehl et le doublement du pont de Kehl sur le Rhin, afin de permettre une correspondance du TGV avec le réseau allemand. En outre, l'électrification des lignes des vallées vosgiennes sera réalisée.

Le coût de ce premier tronçon est évalué à environ 17 milliards de francs, sur un total d'environ 27 milliards pour les 406 kilomètres du TGV Paris-Strasbourg. Il sera financé principalement par l'Etat, via le Réseau ferré national, le nouvel établissement public qui devrait hériter prochainement des infrastructures de la SNCF.

RENTABILITÉ TRÈS FAIBLE

Les collectivités locales participeront à hauteur de 3 milliards de francs, dont 500 millions pour Champagne-Ardenne, 1 milliard pour la Lorraine et 1,5 milliard pour l'Alsace. La région Ile-de-France n'a pas pour l'instant confirmé son engagement à hauteur de 500 millions. Le Luxembourg devrait verser quelque 500 millions de francs. Enfin, la Commission européenne y consacrera une partie de l'enveloppe consacrée aux « Réseaux transeuropéens ».

Cette nouvelle ligne TGV sera-t-elle l'occasion d'introduire sur le réseau de la SNCF une nouvelle génération de TGV dite pendulaire ? Ce nouveau TGV, dont le prototype devrait être prêt à la mi-1998, aura les mêmes caractéristiques qu'un TGV ordinaire sur les tronçons de ligne spécialement conçus pour les TGV (environ 300 kilomètres à l'heure). Mais, en s'inclinant dans les courbes, il sera capable, aussi, de rouler plus vite qu'une rame ordinaire sur les voies classiques (220 km/h). Selon le ministère des transports, l'estimation du temps de parcours (2 h30 entre Paris et la capitale alsacienne) ne prend pas en compte la technologie du TGV pendulaire. Mais la SNCF n'exclut pas d'introduire le TGV pendulaire sur l'axe Paris-Strasbourg *« si cette technologie est adoptée par l'entreprise ferroviaire sur plusieurs lignes du réseau »*.

Après l'achèvement des travaux de la première phase, le premier ministre avait promis, le 4 novembre, que l'ensemble du tracé serait réalisé sous forme de ligne nouvelle, comprenant la traversée de l'Ile-de-France et la percée du massif des Vosges, avec l'objectif de 2 heures pour Paris-Strasbourg. Près de 10 milliards de francs seront toutefois nécessaires pour gagner cette demi-heure supplémentaire. Au total, le TGV Est aura un coût kilométrique d'environ 51 millions de francs, contre 48 millions pour le TGV Nord et 37,6 millions pour le TGV Atlantique. Mais la rentabilité de cet ouvrage sera très faible : très en dessous, en tout état de cause, du niveau-plancher de 8 % retenu par le Commissariat général du plan.

Christophe Jakubyszyn

270 km de voie nouvelle

PICARDIE
BELGIQUE
LUXEMBOURG
Luxembourg
ALLEMAGNE
NOUVELLE LIGNE
Reims
Metz
Vandières
PARIS
Vaires
LORRAINE
Nancy
ALSACE
Strasbourg
ILE-DE-FRANCE
CHAMPAGNE-ARDENNE
LIGNE EXISTANTE
50 km

La liaison Rhin-Rhône à grande vitesse oubliée ?

Le maire (PS) de Mulhouse, Jean-Marie Bockel, le président du conseil général du Haut-Rhin, Jean-Jacques Weber (Force démocrate), ainsi que le président de la chambre de commerce Sud Alsace-Mulhouse, Jean-Paul Marbacher, viennent d'écrire au maire (PS) de Strasbourg, Catherine Trautmann, pour *« rappeler la solidarité à établir entre le TGV-Est et le TGV Rhin-Rhône* [Lyon-Dijon-Mulhouse-Strasbourg], *dans une optique de desserte du Grand Est »*. Ils ont insisté sur l'accord intervenu le 30 octobre entre les associations TGV Est et TGV Rhin-Rhône, qui prévoit *« l'engagement des travaux de la première phase du TGV Rhin-Rhône* [Dijon-Mulhouse] *pendant la réalisation de la première phase du TGV-Est et l'indispensable globalisation de leur montage financier »*. Contrairement au TGV Est, le TGV Rhin-Rhône n'a pas encore fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique. Il a été étudié dans le cadre du rapport Rouvillois remis en octobre au gouvernement. Ce dernier adoptera les nouveaux schémas ferroviaires au cours du premier semestre 1997.

« Mieux vaut tard que jamais »...

« MIEUX vaut tard que jamais » : le maire (PS) de Strasbourg, Catherine Trautmann, a exprimé, lundi 23 décembre, une satisfaction mesurée à l'annonce du lancement des travaux pour la réalisation du TGV Est. *« Cette annonce gouvernementale ne garantit pas la continuité des chantiers après la première phase des travaux »*, juge Mme Trautmann, qui estime cependant qu'il s'agit d'*« un succès pour tous ceux qui ont bataillé en faveur de cet équipement indispensable pour les liaisons européennes à grande vitesse et pour l'aménagement du territoire d'un quart de la France »*. Pour Andrée Buchmann (Verts), vice-présidente du conseil régional d'Alsace, le gouvernement a choisi *« la voie de la raison »*. Le TGV *« permettra de relier, à une date proche, Strasbourg à Paris en 2 heures 30, sans ligne nouvelle en Alsace. Il sera ainsi concurrentiel avec l'avion tout en ménageant l'argent public et en limitant l'impact sur l'environnement humain et naturel »*, affirme-t-elle.

La plupart des réactions en Lorraine sont également positives. Le président du conseil régional, Gérard Longuet (UDF-PR), pense qu'il s'agit d'un *« vrai succès »*, dû *« avant tout à la méthode de concertation initiée dès cet été »* par le gouvernement. Député de Meurthe-et-Moselle et maire (UDF-Rad.) de Nancy, André Rossinot qualifie l'annonce gouvernementale de *« geste fort »*, qui confirme *« l'engagement irrévocable du gouvernement en faveur de l'aménagement du territoire et de la construction européenne »*. *« Pour les Nancéiens, c'est aujourd'hui l'assurance d'être, dès la première étape de réalisation du TGV-Est, sur la ligne nouvelle du TGV et donc à 1 heure 30 de Paris »*, juge M. Rossinot. Jean-Louis Masson, député (RPR) de Moselle, salue lui aussi la *« bonne nouvelle »*.

En revanche, Denis Jacquat, député-maire (UDF-PR) de Moselle, est *« consterné »* par la nouvelle. *« La Moselle n'aura aucun centimètre du TGV Est européen sur son territoire »*, dit-il, annonçant qu'il ne *« votera aucun centime émanant des collectivités locales pour cette phase du scandale »*.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

Par arrêt de la 9ème Chambre (section A), de la Cour d'Appel de Paris, du 26.06.1996, **AMOUYAL Nathalie**, née le 05.01.1961 à Gentilly (94), demeurant 3, rue Eugène Labiche 75016 PARIS, a été condamnée à 10 mois d'emprisonnement avec sursis pour : soustraction frauduleuse à l'établissement ou au paiement de l'impôt, dissimulation de sommes, pour les années 1987 et 1988 à PARIS, Art 1741 et 1743 du C.G.I.
La Cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée la publication de cet arrêt, par extrait, au Journal Officiel de la République Française, France Soir et le Monde ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune où la condamnée a son domicile.
Pour extrait conforme délivré à Mr le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

Par arrêt de la Chambre Correctionnelle de la CA d'Agen du 09.03.95 **BOUSQUET Gilles**, né le 20.10.61 demeurant à Capdenac Gare (12), a été condamné à 16 mois de prison dont 12 mois avec sursis et 80.000 F d'amende pour falsification de denrée alimentaire, boisson ou substance médicamenteuse nuisible à la santé, fait commis de 1991 au 26.04.92 dans les dépts du Lot et de l'Aveyron.

Par arrêt de la Chambre Correctionnelle de la CA d'Agen du 09.03.95, **DAVY Jean Jacques**, né le 27.05.52 demeurant à Villefranche de Rouergue (12), a été condamné à 16 mois de prison dont 12 mois avec sursis et 80.000 F d'amende pour falsification de denrée alimentaire, boisson ou substance médicamenteuse nuisible à la santé, fait commis de 1991 au 26.04.92 dans les dépts du Lot et de l'Aveyron.

Par arrêt de la Chambre Correctionnelle de la CA d'Agen du 09.03.95, **CAMAROQUE Pierre**, né le 20.04.45 demeurant à Puch d'Agenais (47) a été condamné à 16 mois de prison dont 12 mois avec sursis et 80.000 F d'amende pour falsification de denrée alimentaire, boisson ou substance médicamenteuse nuisible à la santé, fait commis de 1991 au 26.04.92 dans les dépts du Lot et l'Aveyron.

Par jugement rendu le 24.06.1996, le Tribunal Correctionnel de Clermont-Ferrand, **Mr CHAIZE Henri**, né le 26.01.46 au Puy en Velay (43), demeurant à Brives Charensac (43), a été condamné à 2 ans de prison et 200.000 F d'amende pour soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, dissimulation de sommes, passation d'écriture inexacte ou fictive dans un livre comptable. Le Tribunal a en outre ordonné au frais du condamné l'Affichage, ainsi que la Publicité par extrait. Le Greffier.

Par arrêt de la Chambre Correctionnelle de la CA d'Agen du 09.03.95, **QUEIGNEC Jean**, né le 18.05.46 demeurant à Medreac (35), a été condamné à 18 mois de prison avec sursis et 150.000 F d'amende pour tromperie sur la nature et les qualités substancielles de la marchandise par incorporation d'une substance interdite classée vénéneuse par voie réglementaire, de 1991 au 26.04.92 dpts du Lot et de l'Aveyron.

Par jugement contradictoire, rendu par le Tribunal Correctionnel, 5ème Chambre Correctionnelle, le 20 mai 1996, **Mr Jean Paul Ivan LOHNER**, né le 06.10.1927 à RIXHEIM (68), demeurant 22, rue Vanneau PARIS 7e, a été condamné à : 6 mois d'emprisonnement délictuel, avec sursis, 1 amende délictuelle de 100.000 Frs, à l'affichage pendant 3 mois de la décision à la Mairie de Paris 7e ainsi qu'à la publication de la décision dans le Journal Officiel de la République Française, le Figaro et le Monde pour :
Soustraction à l'établissement ou au paiement de l'impôt, omission de déclaration, fraude fiscale, de 1987 à 1989 à la Celle St Cloud et Versailles.
Art. 1741 AL 1, AL 3, Art. 1750 AL 1 du C.G.I. Pour extrait conforme, n'y ayant appel. Le Greffier en Chef.

Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 27.06.1996, **MAUGENCY Georges**, né le 15.11.1925 à Paris 12e, demeurant 116, bd Voltaire 75011 Paris, a été condamné à la peine de un an d'emprisonnement avec sursis et à celle de 50.000 F d'amende, pour soustraction frauduleuse à l'établissement de l'impôt sur le revenu pour les années 1988 à 1990 et de 1989 à 1992, soustraction frauduleuse à l'établissement de la TVA afférente à la période du 01.01.1989 au 31.12.1991.
La Cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : La publication de cet arrêt, par extraits, dans le Journal Officiel, dans les quotidiens le Monde et Le Figaro, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extraits, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune du domicile du condamné. Pour extrait conforme délivré à Mr le Procureur Général sur sa réquisition. Pour le Greffier en Chef.

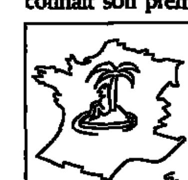
Par arrêt de la 9ème Chambre (section B) de la Cour d'Appel de Paris du 02.10.96, **PAKSCHWER Robert**, né le 06.08.1945 à Saigon (Viet-Nam), demeurant 4, avenue des Aulnaies 14390 CABOURG, a été condamné à 2 ans d'emprisonnement avec maintien en détention de 100.000 Frs d'amende pour : fraude fiscale et omission de passation d'écritures comptables (faits commis courant 1986, 1987 et 1988).
La Cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné la publication de cet arrêt, par extrait dans le Journal Officiel, le Figaro et le Monde, ainsi que l'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant 3 mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de Cabourg.
Pour extrait conforme délivré à Mr le Procureur Général sur sa réquisition.
Pour le Greffier en Chef.

Par jugement rendu par la 5e Chambre Correctionnelle du TGI de Lyon le 12.01.1996, **SEDBOUM Bruno**, né le 17.02.59 à Oran (Algérie), demeurant 69006 Lyon, a été condamné à 10.000 Frs d'amende, pour avoir effectué une publicité comportant des allégations fausses ou de nature à induire en erreur sur des montres LIP proposées à prix d'usine ou prix spécial usine alors que ces prix comportaient une marge bénéficiaire telle qu'ils ne pouvaient prétendre à cette qualification.

Un hôtel fait des vagues à Ouessant

BREST
de notre correspondant

L'île d'Ouessant, sentinelle rude mais préservée au large de Brest, connaît son premier débat d'urbanisme, sur ses 15 kilomètres carrés peuplés d'un millier d'habitants. Pas de promoteurs-bétonneurs à l'horizon, juste le projet d'un Ilien, Jean-Louis Le Gall, patron de l'hôtel Roc'h-ar-Mor : l'homme croit au tourisme à l'année et souhaite une extension de son établissement sur un terrain qui lui appartient. Mais aujourd'hui, quand le promeneur double l'église du bourg et se laisse glisser vers le rivage, il voit la baie de Lampaul et sa Grande-Roche. Avec le nouveau bâtiment, c'en sera terminé. Ennuyeux pour l'hôtel de l'Océan voisin, qui, en octobre, a rénové neuf chambres avec « vue sur mer », maintenant menacées. *« La vue, c'est la première chose que nous demandent les clients quand ils réservent*, explique Arielle Fabregues, à l'Océan. *Je ne vais pas laisser faire une chose pareille. »*


IN SITU

Mais l'opposition est surtout venue d'Hervé Le Bon, Ouessantin de souche et professeur sur le continent, créateur en octobre de l'Association pour la protection d'Ouessant (APO). Ses troupes semblent maigres, mais il a de l'énergie. La captation de vue l'irrite, l'architecture prévue pour le nouveau bâtiment le laisse perplexe. *« Quand ont voit le mal qu'on a pour installer le moindre velux ou construire un muret... »* Long de 40 mètres, large de huit, s'élevant sur trois niveaux, le bâtiment en projet tranche sur le bâti du bourg : toit cintré, balcons en coursives, baies vitrées, il courtise l'image du bâteau.

Les opposants ne peuvent pas s'appuyer sur les textes, qui ont été respectés : le pourtour de l'île est en grande majorité classé, mais cette partie du bourg est « site inscrit ». Et, en zone urbanisée, la loi littoral admet la construction. Le maire, Denis Palluel, a émis un avis favorable, l'architecte des Bâtiments de France également. La commission départementale des sites a donné son feu vert, le 29 novembre. Par 10 voix pour, 3 contre et 4 abstentions. *« Je le regrette. Le projet manque de discrétion dans son volume et dans son positionnement »*, estime Max Jonin, de la Société d'études et de protection de la nature en Bretagne (SEPNB). *« Ce n'est pas démesuré*, plaide l'architecte, Gérard Le Cars, de Landerneau. *Un bâtiment doit marquer son époque. Dès qu'on ne fait pas de l'ardoise et des capucines, on est attaqué. »*

L'hôtelier, M. Le Gall, est un peu agacé : *« Une demande existe. On a eu l'audace de monter le projet. »* Le maire, qui va devoir se prononcer sur le permis de construire, compte demander quelques aménagements, mais reste favorable au projet. *« Même si je peux comprendre certains arguments, on ne peut pas se payer le luxe de refuser des avancées économiques. »* M. Le Bon, lui, n'en démord pas : si c'est « oui », il entend bien saisir le tribunal administratif.

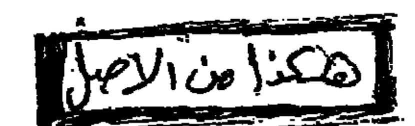
Vincent Durupt

Alain Juppé met de l'ordre dans les dossiers bordelais

LE MAIRE DE BORDEAUX, Alain Juppé, a affirmé, lundi 23 décembre, lors du conseil municipal de Bordeaux, que sa municipalité n'avait *« pas chômé pour remettre de l'ordre dans les deux dossiers »* critiqués par la chambre régionale des comptes et datant de la fin de l'« ère Chaban » à la mairie. M. Juppé a rendu publiques deux lettres d'observations définitives de la juridiction financière sur la gestion de la régie municipale du gaz et la société d'économie mixte Bordeaux Gestion Équipements (BGE), chargée des équipements sportifs et de loisirs de la ville. La chambre régionale des comptes énumère notamment des *« carences »*, des *« entorses »* et des *« irrégularités »* dans la gestion de BGE, qui exerçait *« une gestion où les intérêts de la société et de la ville ont été perdus de vue »*. Les magistrats reprochent aussi à la ville d'avoir remboursé à BGE des matériels fictifs.
M. Juppé a assuré que la nouvelle équipe municipale avait *« engagé la liquidation de BGE »* et s'était portée partie civile dans l'instruction contre l'ancien directeur de BGE, Thierry Lacarrière, mis en examen pour abus de confiance et abus de biens sociaux et placé sous contrôle judiciaire. Pour la régie municipale du gaz, le maire a souligné que toutes les recommandations de la chambre régionale des comptes avaient déjà été adoptées en novembre par le conseil municipal.

DÉPÊCHES

■ **PUY-DE-DÔME : le décret de classement du site de la chaîne des Puys**, dont les quatre-vingt sites volcaniques s'étendent sur une trentaine de kilomètres à l'ouest de Clermont-Ferrand, pourrait être signé dans un délai d'un an, a annoncé, lundi 23 décembre, le préfet du Puy-de-Dôme. Représentant une zone de 12 000 hectares, la chaîne faisait jusqu'à présent l'objet d'une inscription à l'inventaire des sites.
■ **MORBIHAN : les commissaires chargés de l'enquête d'utilité publique** sur le projet d'aménagement du site mégalithique de Carnac lancé par le ministère de la culture ont rendu un avis favorable. La déclaration d'utilité publique pourrait être signée par le préfet du Morbihan *« d'ici trois ou quatre mois »*. Contesté par des riverains et des associations locales, le projet, d'un coût total de 100 millions de francs, prévoit l'acquisition de terrains privés et la démolition de maisons situées dans les alignements ou à l'emplacement du futur pôle d'accueil des visiteurs.
■ **SAVOIE : le premier tronçon de l'autoroute de Maurienne**, qui reliera Chambéry à l'Italie, *via* le tunnel du Fréjus, entrera en service le 14 janvier sur 30 kilomètres, entre Aiton et Sainte-Marie-de-Cuines. Le chantier total concerne 63 kilomètres jusqu'à Modane. Ce premier tronçon a coûté 2,341 milliards de francs, et le coût global de l'ouvrage est estimé à 8,5 milliards.



Le retour de Roman le Roumain

Le jeune homme d'allure moderne qui apparut en pull-over sur la scène politique, au lendemain de l'exécution des Ceausescu, n'était pas un inconnu pour les apparatchiks du régime. Son père avait été, sous la dictature, chef d'état-major des armées

JUIN 1990. Pendant trois jours, Bucarest subit la loi de centaines de mineurs de charbon de la vallée du Jiu. Des étudiants et des opposants *qui, depuis plusieurs semaines, occupaient la place de l'Université décrétée « zone libérée du communisme »* sont sauvagement passés à tabac. Les trois jours de terreur imposés par les « gueules noires » se solderont par la mort de plusieurs personnes, et l'opposition qui émergeait à peine du cauchemar de la dictature communiste est traumatisée. Petre Roman est alors premier ministre. Il ne jugera pas utile de démissionner.

17 novembre 1996. Une foule aussi compacte qu'en 1990, composée de dizaines de milliers de jeunes gens euphoriques, se presse à nouveau place de l'Université. Dans un concert de klaxons et sous les feux d'artifice, ils fêtent la victoire de leur champion. Le chrétien-démocrate Emil Constantinescu vient de battre Ion Iliescu, celui qui, il y a encore peu de temps, *faisait figure d'inébranlable chef de l'Etat roumain.* Cristian Urse, bouillant leader de la Ligue des étudiants, s'adresse à la foule. Il demande que Petre Roman s'excuse pour la *« minériade »* de 1990. Le jeune homme devra quitter la tribune sous les huées de la foule.

Cristian Urse vient d'apprendre à ses dépens les règles de la « realpolitik » roumaine. L'ancien ennemi public numéro un parmi les *étudiants est en retour de sainteté. Cette nuit qualifiée d'« historique »* par les commentateurs est en partie l'œuvre de Petre Roman. Sans les bulletins de ses partisans, Emil Constantinescu n'aurait pas mis fin à cette spécificité roumaine : être le seul pays de l'ex-bloc de l'Est où, depuis la chute du mur de Berlin, un ancien dirigeant communiste s'est maintenu au pouvoir démocratiquement. Sans l'appoint *des parlementaires de l'Union sociale démocrate (USD) de Petre Roman,* la Convention démocratique (CDR) de M. Constantinescu serait bien en mal de trouver une majorité parlementaire.

Petre Roman n'a pas été absous de toutes ses erreurs passées, mais il est tout simplement incontournable, fort des 21 % de voix obtenus au premier tour de la présidentielle *et des 13 % de l'USD aux législatives.* Ses ennemis d'hier consacrent son retour. Ils lui ont réservé la présidence du Sénat. M. Roman devient ainsi, selon la Constitution, le deuxième personnage de l'Etat. De plus, le nouveau gouvernement, formé fin novembre, compte quatre ministres USD. Le prestigieux portefeuille des affaires étrangères est ainsi tombé entre les mains d'Adrian Severin, lieutenant de M. Roman. Clin d'œil de l'histoire : l'accord de collaboration politique entre l'USD et la CDR a été conclu entre les deux tours de scrutin lors d'une cérémonie, très médiatique, organisée au palais Elizabeth, ancienne résidence royale où, quarante-neuf ans plus tôt, *les communistes avaient obligé le roi Michel, aujourd'hui exilé en Suisse,* à signer une humiliante abdication. L'accord de collaboration conclu cette année a, quant à lui, scellé la défaite de M. Iliescu, ancien ministre de la propagande de Ceausescu avant de tomber en disgrâce dans les années 70, puis de resurgir au sommet de l'Etat à la faveur des journées troubles de la « révolution » de décembre 1989.

A peine l'ennemi commun a-t-il été repoussé que certains se demandent combien de temps résistera l'amitié de circonstance entre M. Roman et M. Constantinescu. *Un fossé sépare les deux clans, y compris les origines familiales des* deux hommes, dans ce pays où les plaies, ouvertes par la période communiste, n'ont pas été refermées. La vieille garde du Parti national paysan (PNT-CD, chrétien-démocrate), principale composante de la CDR, a la mémoire longue. Ion Diaconescu, président du PNT-CD, n'a pas oublié ses dix-sept années passées, à partir de 1947, *dans les geôles et* les camps de travaux forcés communistes. A la même époque, en 1948, Valter Roman, le père de Petre, était nommé chef d'état-major des armées de la République socialiste de Roumanie.

LES faits d'armes de ce militaire appartiennent *à la légende. Militant communiste* de la première heure, Valter Roman est auréolé de son passé d'ancien commandant dans l'armée républicaine pendant la guerre d'Espagne, où il rencontre sa future femme, Hortensia, une Basque espagnole, qui deviendra rédactrice en chef de la radio roumaine *à destination de* l'étranger. Réfugié *à Moscou* pendant la guerre, le *« commandant Roman »* rentre à Bucarest à la tête de l'une des deux divisions roumaines intégrées à l'armée rouge. Idéaliste, cultivé et reconnu à l'étranger – Enrico Berlinguer et Santiago Carillo, les secrétaires généraux des partis communistes italien et espagnol, *ne manquaient jamais, dit-on,* de visiter le *vétéran de* l'Espagne lors de leurs passages en Roumanie –, Valter Roman n'est pas à proprement parler un apparatchik. Il a d'ailleurs été écarté des cercles dirigeants au début des années 50, comme bon nombre des anciens brigadistes. Mais il conserve prestige et influence, comme le démontre sa mission auprès d'Imre Nagy en 1956. Il est alors envoyé à Budapest pour tenter de convaincre le dirigeant hongrois, qu'il a bien connu à Moscou, de quitter l'ambassade de Yougoslavie, où il est réfugié avec son gouvernement, et de venir de son *plein gré en Roumanie. S'il ne partage pas les dérives du système* Ceausescu, sa fidélité à une certaine idée du communisme lui a longtemps fait espérer une réforme de l'intérieur.

L'opposition attendra plusieurs mois pour juger de la sincérité de la conversion démocratique de Petre Roman et pour l'accueillir enfin en son sein

Inévitablement, le passé de son père, décédé en 1983, rejaillit sur Petre Roman. Dans ce pays de toutes les rumeurs, on a *soutenu à tort que son père avait fondé la Securitate, la sinistre police politique* de Ceausescu. Les ultra-nationalistes xénophobes et antisémites qui soutenaient le président Iliescu ironisaient sur *« Petre Roman-Neulander »*, du nom de baptême de son père, né Valter Neulander en Transylvanie et juif de confession. Après sa surprenante nomination comme premier ministre au lendemain du procès honteux et de l'exécution sommaire du couple Ceausescu, avant qu'il ne s'affirme politiquement, Petre Roman fut également présenté comme une marionnette manipulée par Iliescu, politicien madré, qui rencontra *souvent son père dans les années 70.* Valter Roman, rappelait-on alors, considérait Ion Iliescu comme un possible « homme du renouveau », à une époque où le futur président rongeait son frein en province et que le pays s'enfonçait dans le chaos.

L'analyse prémonitoire de Valter Roman allait se réaliser pendant les événements de décembre 1989. Le jeune homme au pull-over beige qui apparut à la télévision roumaine en pleine « révolution » était donc sans doute moins inconnu d'Iliescu qu'il ne l'était du reste de la population. Les relations familiales expliquent sans doute en partie la surprenante nomination au poste de premier ministre de celui qui n'était alors que le chef de la chaire d'hydraulique de la Faculté polytechnique. *Les deux hommes paraissent alors complémentaires.* Le chef de l'Etat, image de bon père du peuple, un pied dans le passé, un autre dans la transition, rassure une population déboussolée et les quatre millions d'anciens membres du PCR. A ses côtés, Petre Roman, polyglotte, jeune homme fougueux au sourire télégénique, présente un visage plus moderne et pro-occi*dental.*

Le couple résistera vingt et un mois. Jusqu'en septembre 1991, lorsque les « gueules noires » du Jiu viennent prononcer le divorce à coups de tuyau plombé, après trois jours d'émeutes et de barricades dans Bucarest. Officiellement, Roman est tombé sous la pression du *mécontentement social des mineurs, venus réclamer* leurs droits après plusieurs semaines de grève dans les puits. Petre Roman a une autre explication : *« Putsch néo-communiste fomenté par les anciens cercles du Parti et de la Securitate réactivés »*, assène-t-il. *« S'il n'est pas prouvé qu'Iliescu a fait quelque chose pour le provoquer, il est en revanche évident qu'il n'a rien fait pour l'éviter »*, ajoute-t-il.

La fracture avec le chef de l'Etat, qualifié de *« pérestroïkiste attardé »*, est profonde. Début 1992, le « dauphin disgracié » s'émancipe définitivement *de son mentor et* provoque la scission du Front de salut national (FSN) issu des événements de 1989. La jeune garde du FSN – *« cette élite technocratique formée en Occident avec l'argent du PCR à la fin des années 70 »*, selon une analyste – se regroupe autour de l'ancien étudiant en hydraulique à Toulouse de 1969 à 1974. De nombreux élus locaux le suivront également, assurant au futur Parti démocrate sa représentation en province.

Pour le moment, Petre Roman est au purgatoire. En guerre ouverte avec le clan Iliescu, il est toujours réfuté par l'opposition, qui ne lui pardonne ni la *« minériade »* de 1990 ni d'avoir participé à *« la confiscation de la révolution »* par l'ancien système. Les élections générales de l'automne 1992 confirment son isolement. Sa formation n'obtient que 10 % des voix aux législatives, alors que Ion Iliescu et son parti triomphent. Petre Roman n'a d'ailleurs pas pris le risque d'un affront à la présidentielle. Caius Traian *Dragomir essuiera les plâtres de l'impopularité de son chef et récoltera moins de 5 % des suffrages.*

L'opposition attendra plusieurs mois pour juger la sincérité de la conversion démocratique de Petre Roman et pour l'accueillir enfin en son sein. Afin de prouver sa bonne volonté, Petre Roman et ses parlementaires joindront invariablement leurs voix à celles de la CDR, pour tenter de contrer le pouvoir du PDSR de Ion Iliescu et de ses alliés ex-communistes et ultranationalistes. *Cette nouvelle stratégie d'alliance passera l'épreuve du feu* à l'occasion des élections locales, au printemps dernier, consacrée par la victoire à Bucarest du candidat de la Convention démocratique, Victor Ciorbea, le tout nouveau premier ministre, élu grâce au soutien de l'électorat de Petre Roman.

CES élections sont un galop d'essai au cours duquel il *constate son retour en* forme. Impressionné, dit-il, par la campagne présidentielle de Jacques Chirac, il sillonne inlassablement le pays, compte *« les kilomètres parcourus par électeur »*. Longtemps crédité de moins de 10 % des voix par les instituts de sondage, Petre Roman recueille, le 3 novembre dernier, 21 % des suffrages au premier tour de l'élection présidentielle, *juste derrière Emil Constantinescu et le président sortant.* Sa popularité dépasse très largement celle de sa formation, qui n'améliore que très légèrement le score obtenu quatre ans plus tôt, mais qui est dorénavant l'allié incontournable de la CDR pour dégager une majorité au Parlement.

Communisme, « révolution », démocratie « originale » sous Ion Iliescu, puis alternance politique, autant de moments-clés de *l'histoire contemporaine* de la Roumanie, à l'occasion desquels Petre Roman a fait montre d'un remarquable sens de la survie. *« Opportunisme »*, disent ses détracteurs, qui s'inquiètent aujourd'hui de le voir abuser de sa position d'arbitre dans une alliance majoritaire hétérogène. Les sociaux-démocrates côtoient des ultralibéraux et des *chrétien-démocrates, alors que* les mauvais augures prédisent des temps difficiles. Il faudra en effet du courage aux nouveaux dirigeants du pays pour accélérer le rythme des réformes. Les restructurations du secteur industriel d'Etat obèse se traduiront, ainsi, par des suppressions d'emplois et le *niveau de vie de la population ne devrait pas* s'améliorer rapidement, alors que tout le monde s'accorde sur la nécessité de maintenir une politique d'austérité. Petre Roman devra alors naviguer au plus près afin de ne pas compromettre ses ambitions présidentielles sans se désolidariser du gouvernement et apparaître comme le fossoyeur d'une alternance politique qui aura mis sept ans à accéder au pouvoir.

Christophe Chatelot
Dessin : Filip Pagowsky

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Les trois paradoxes de l'économie française

Suite de la première page

En 1996, frappés par des prélèvements fiscaux et sociaux supplémentaires, ils ont vu leur pouvoir d'achat stagner. Avec un chômage toujours en progrès, Ils sont restés dans une grande situation d'incertitude – celle qui expliquait, depuis plusieurs années, le gonflement de leur bas de laine, la constitution d'une épargne de précaution. La soi-disante *« déflation »* – la désinflation en réalité, c'est-à-dire la baisse de certains prix – aurait dû les inciter à l'attentisme. Pourquoi acheter aujourd'hui un ordinateur personnel alors que l'on sait qu'il vaudra moitié moins cher dans quelques mois ?

En dépit de tout cela, les Français ont repris le chemin des magasins. Le ras-le-bol après plusieurs années de privations ? La nécessité de procéder à certains achats trop longtemps différés ? Il y a sans doute un peu des deux. Les Français ont aussi, sans doute, voulu profiter des multiples dispositifs mis en place depuis dix-huit mois pour les amener à consommer. Ils ont enfin, et c'est peut-être le plus important, cherché à tirer profit de la baisse des taux d'intérêt. Une épargne moins bien rémunérée, des crédits moins chers, ce sont là de forts stimulants à l'achat. De fait, les Français ont, en 1996, massivement tiré sur leur épargne, une opération qu'ils ne pourront rééditer en 1997.

PANNE DE L'INVESTISSEMENT

Deuxième paradoxe : la panne de l'investissement. Là encore, depuis un an, toutes les conditions sont, en apparence, réunies pour que l'investissement des entreprises reprenne. Celles-ci se sont désendettées. Elles ont des projets – si elles veulent rester dans la course, il leur faut renouveler beaucoup de leurs équipements, avant de songer, aussi, à accroître leurs capacités de production. Elles ont de l'argent – leur rentabilité s'est maintenue à un niveau élevé. Et si elles en manquent, elles peuvent en trouver à bon marché à la Bourse ou aux guichets des banques. Enfin, la demande finale, elle-même, n'est pas aussi atone qu'on l'a souvent dit, comme en témoigne le dynamisme de la consommation.

De fait, en début d'année encore, les entreprises françaises avaient promis, pour 1996, une forte augmentation de leur effort d'investissement. Il aura finalement stagné. C'est la grande déception de 1996. L'investissement, c'est la préparation de l'avenir. Or, depuis le début des années 90, il est en recul. Il était, en 1996, inférieur d'un quart environ à celui de 1990. Il s'est ainsi stabilisé à un niveau très bas. Dans ce domaine, la France continue à accumuler un dangereux retard sur ses principaux partenaires et concurrents – sur l'Allemagne, même, où, si l'investissement stagne aussi depuis deux ans, il reste à un niveau bien plus élevé.

Le troisième paradoxe, c'est que cette panne, inquiétante, de l'investissement intervient alors même que la visibilité de la politique économique s'est, tout au long de l'année, améliorée. Il y a un an, les chefs d'entreprise pouvaient invoquer le flou des impulsions de l'Etat pour expliquer leur attentisme. Le brouillard a pratiquement disparu. Depuis le 26 octobre 1995, la stratégie du président de la République ne souffre plus guère d'ambiguïté. L'engagement européen de l'exécutif français a été constamment renouvelé. L'exécutif ne parvient pas cependant, comme en témoignent les enquêtes menées dans les milieux patronaux, à retrouver une réelle crédibilité auprès des décideurs.

L'une des raisons réside sans doute dans la capacité que cultive, toujours, Jacques Chirac à brouiller les pistes. Celle-ci a trouvé le lieu de son plein exercice à propos de la monnaie unique européenne. Incontestablement, l'année 1996 a été celle de l'euro. En un an, entre les sommets de Madrid (décembre 1995) et de Dublin (décembre 1996), des progrès décisifs ont été réalisés sur ce chemin. L'euro a désormais un nom, un mode d'emploi (le pacte de stabilité et de croissance) et des règles du jeu (le SME-bis). Il a même un visage, avec les sept billets présentés à Dublin. Il a acquis, sur les marchés financiers comme dans les entreprises, une réelle crédibilité.

L'ANNÉE DE L'EURO

Jacques Chirac pourrait se prévaloir de ces progrès. Sa détermination sans faille et son travail avec le chancelier Kohl y ont largement aidé. Le président de la République aurait même pu présenter ces progrès comme un succès de la France. Un éditorialiste britannique, Anatole Kaletsky, n'expliquait-il pas, au lendemain du sommet de Dublin, dans le *Times* de Londres, que *« la France a remporté une victoire décisive sur l'Allemagne dans sa bataille monétaire »*. Jacques Chirac aurait donc pu utiliser cette « année de l'euro » pour mobiliser et fixer, sinon à l'opinion publique en général, au moins aux chefs d'entreprise, une perspective claire.

Au lieu de cela, le président de la République s'est comporté comme s'il cherchait à minimiser l'événement. Aidé de son premier ministre, il a masqué l'importance de la réunion de Dublin sur ce front, en organisant au même moment toute une campagne médiatique : un show télévisé, un livre et de multiples interventions. Fallait-il donc, à ce point, cacher ce sommet honteux ? Plutôt que de centrer son propos sur un grand projet européen, Jacques Chirac a préféré reprendre son discours de campagne et tenter de réconcilier les inconciliables, concédant, certes, l'Europe à Alain Juppé mais aussi la *« libération des forces vives »* à Alain Madelin et la préservation des *« acquis sociaux »* à Philippe Séguin.

Alors, le printemps en 1997 ? Une seule chose paraît certaine. Il est difficile de dégeler les moteurs d'une économie lorsque l'on y injecte, alternativement, le chaud et le froid. L'éventuel dégel dépendra aussi du climat politique. En cette fin d'année, il n'est guère rassurant.

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIFS

JEAN SAINTENY

Nous avons fait état, dans l'article consacré au déclenchement, il y a cinquante ans, de la guerre d'Indochine (*Le Monde* du 8-9 décembre), d'un télégramme *« inédit »* de Jean Sainteny, alors haut-commissaire de la République au Tonkin. Ce télégramme a déjà été publié, dans un livre paru en 1988 sous la signature de Philippe Devillers, *Paris-Saïgon-Hanoï : les archives de la guerre 1944-1947* (Gallimard/Julliard).

PCF

Le Parti communiste français compte quatre-vingt-seize fédérations, et non pas dix-huit, comme nous l'avons écrit par erreur dans *Le Monde* du 19 décembre.

GEORGE WEAH

Dans *Le Monde* du 24 décembre, nous avons écrit en première page que George Weah, joueur du Milan AC, est nigérian. En réalité, George Weah est franco-libérien.

Le Monde

ÉDITORIAL

Pérou, la dictature molle

LA prise d'otages de Lima est à l'évidence condamnable. Mais, quel qu'en soit le dénouement, elles est d'ores et déjà un échec pour le président péruvien, Alberto Fujimori. Elu en 1990, réélu en 1995 et bien décidé à l'être à nouveau en l'an 2000, celui-ci est en réalité à la tête d'une dictature molle ou d'une démocratie autoritaire – à Lima, on parle de *« démocrature »*. Il se prévaut d'avoir ramené la paix civile au Pérou et affirme avoir aidé au rétablissement de l'économie. Deux prétentions que les faits – et les événements de ces derniers jours – infirment pourtant largement.

Au début des années 90, M. Fujimori a, certes, largement réduit la guérilla du Sentier lumineux. Pratiquant le terrorisme à grande échelle, dans des conditions d'atrocité radicale, cet étrange mouvement d'inspiration maoïste est responsable de la mort de plusieurs dizaines de milliers de personnes, souvent des civils. Son chef historique, Abimael Guzman, a été arrêté en 1992. Pour acculer le Sentier à la défaite, le régime de Lima a perpétré les plus graves violations des droits de l'homme, à grande échelle, là aussi. Le groupe Tupac Amaru, d'inspiration guévariste, a toujours été beaucoup plus modéré, dans le discours, comme dans l'action. Son chef, Victor Polay, a lui aussi été emprisonné en 1992.

De cette double victoire, encore une fois acquise sans trop regarder sur les moyens, M. Fujimori s'est fait le hérant. Il s'est présenté, notamment auprès des Etats-Unis et des institutions financières internationales, comme le garant d'un Pérou pacifié, enfin sorti d'une épouvantable guerre civile. Un peu vite, semble-t-il. Car la guérilla a repris depuis deux ans. Si la situation n'a rien à voir avec l'état de guerre du début de la décennie, le Sentier, d'une part, sous l'impulsion d'un nouveau chef, et Tupac Amaru, de l'autre, ont repris leurs opérations. Attentats à la bombe, embuscades contre des patrouilles de l'armée, attaques de banques ont fait leur réapparition. Signe des temps, un tiers du pays vit sous l'état d'urgence.

Sans tomber dans un économisme simplificateur, il faut bien constater que la guérilla trouve un terreau fertile dans une situation économique et sociale désastreuse pour une large partie – notamment indienne – des 25 millions de Péruviens. Là encore, le bilan affiché par Alberto Fujimori est plus que trompeur. La cure d'austérité imposée au Pérou, dans la plus brutale manière du FMI, a, un temps, porté des fruits : elle a certes permis une maîtrise de l'inflation et le retour d'une croissance stimulée par l'investissement étranger.

Mais elle a, simultanément, aggravé la pauvreté. La misère ne cesse de gagner du terrain dans les villes. Le système Fujimori se montre, quoi qu'en pense le FMI, politiquement incapable d'améliorer le sort de la majorité des Péruviens. Cette leçon vaut aussi, malheureusement, pour une bonne partie de l'Amérique latine, où les grands centres urbains souffrent de toutes les pathologies – crime, drogue, corruption – nées d'un libéralisme économique qu'aucun contrepoids ne vient tempérer.

Retour à Vichy

par Stéphane Hessel

CE qui s'est passé à l'Assemblée nationale, le jeudi 19 décembre, presque en cachette, sans vrai débat, l'opposition molle et la majorité tirée loin par son aile droite, dans l'examen du projet de loi sur l'immigration est une honte. Un ancien de la France libre devenu diplomate et qui se sent donc responsable d'une certaine idée de son pays à l'étranger ne peut pas rester silencieux.

Comment un fils de Michel Debré, un petit-fils du grand résistant et du grand humaniste Robert Debré, a-t-il pu s'abaisser à accepter les mesures qui ont été votées ce jour funeste ? Comment jeter ainsi la suspicion sur l'étranger et celui qui lui donne accueil et les dénoncer comme un danger pour notre sécurité ? Comment, après avoir laissé porter atteinte au droit du sol, revenir sur le caractère automatique du renouvellement de la carte de dix ans, sur la régularisation pure et simple d'un étranger qui réside en France depuis quinze ans ? Dans quelle France vivent désormais les 6,5 % de la population qui n'ont pas la nationalité française ? Quand la retirera-t-on, à ceux qui l'ont acquise mais dont le comportement inquiéterait notre police, selon la formule mise en chantier par celle de Vichy ?

Il est urgent que nos parlementaires se ressaisissent. Qu'ils s'inspirent des avis du 12 septembre et du 14 novembre de la Commission nationale consultative sur les droits de l'homme, gardienne d'un peu de bon sens dans l'examen des textes dont elle se saisit ou qui lui sont soumis.

Que l'année 1997 ouvre une page moins ignominieuse en apportant la seule solution humainement acceptable et digne de nos traditions universalistes aux problèmes de l'immigration, sans laisser la hantise pré-électorale en faire un misérable enjeu politicien :

– régularisation des sans-papiers selon une procédure transparente fondée sur des critères équitables, ceux qu'a proposés le collège des « médiateurs » et dont il y a lieu de penser que moins de 100 000 familles en seraient bénéficiaires (alors que l'Italie vient d'en régulariser 110 000) ;

– examen des cas litigieux par le médiateur de la République, qui s'y est déclaré disposé ;

– élaboration d'une politique nouvelle des migrations en concertation avec les pays d'émigration et avec les associations d'immigrés en France ;

– ouverture d'une négociation aux objectifs clairement affichés dans le cadre de l'Union européenne, pour que cette région privilégiée de la planète, profondément marquée par un déséquilibre entre nantis et laissés-pour-compte, prenne sa juste part de l'accueil à réserver aux persécutés et aux démunis qui font confiance à son sens historique des droits inaliénables de la personne humaine.

***Stéphane Hessel** est ambassadeur de France*

DANS LA PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ La légère amélioration de la popularité de Jacques Chirac et d'Alain Juppé n'est ni une prouesse, compte tenu du niveau historiquement faible où elle se trouvait, ni une surprise. Plusieurs facteurs expliquent ce modeste redressement. Les grands conflits sociaux annoncés pour l'automne à son de trompe n'ont pas eu lieu. Les Français ont donc sur ce point été agréablement surpris. L'attentat de Port-Royal crée (...) un réflexe de solidarité autour du pouvoir. La clarification de l'attitude gouvernementale devant la question corse a plu à une fraction de l'électorat de la majorité. La réapparition d'une gauche offensive, bien typée, proposant des objectifs clairement alternatifs à ceux de la majorité, conforte mécaniquement la droite en remobilisant ses partisans. Enfin, la réapparition sur la scène intérieure de Jacques Chirac, à travers son émission sur TF 1, l'auto-humanisation entreprise par Alain Juppé porte quelques fruits. L'éclaircie est assez logique.

LIBÉRATION
Gérard Dupuy

■ La vache folle vient poser son mufle redouté jusque sur les crèches de Noël et même, comble de profanation, parmi la bombance du réveillon. Tout à leur devoir, les preux employés de l'hygiène publique n'ont pas hésité à bousculer la trêve des confiseurs et à perturber la paix des familles : il y avait urgence dans le boeuf-carottes en barquette ! L'an de grâce quatre-vingt-seize finit ainsi selon une des tonalités qui lui auront donné sa couleur. Cette année aura en effet été celle où les Français auront appris à appréhender les soucis environnementaux par la petite porte et au quotidien. Des gaz d'échappement à l'amiante et à la vache folle, leur apparente imperméabilité aux sirènes écologistes a montré ses limites. Il faudra sans doute quelque temps avant que ne s'acquièrent les nouveaux réflexes que demande cette nouvelle vertu. Pourtant, à travers ces tâtonnements, il semble bien qu'un nouveau chapitre se soit ouvert dans l'opinion : l'heure du client fataliste s'éloigne.

TIME
Philip Elmer-Dewitt

■ Certaines époques ont marqué l'Histoire par leurs épidémies. En 1347, les rats et les puces accompagnant les commerçants tatars le long des pistes caravanières de l'Asie centrale apportèrent la peste bubonique en Sicile. En l'espace de quatre ans, la « mort noire » tua trente millions de personnes. En 1520, l'armée de Cortès amena la variole au Mexique, anéantissant la moitié de la population indigène. En 1918, une attaque de grippe particulièrement meurtrière s'abattit sur les troupes combattantes dans les tranchées de France. Lorsqu'elle fit son œuvre parmi les civils, 21 millions d'hommes, de femmes et d'enfants périrent à travers le monde, soit plus que les victimes de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, nous vivons dans l'ombre du sida, qui a, en quinze ans, touché déjà trente millions d'individus. Mais cette année, pour la première fois, il y a quelque chose qui ressemble à l'espoir. L'été dernier, des malades sidéens, soignés avec des *« cocktails »* thérapeutiques (...), ont bénéficié d'une amélioration de leur santé remarquable.

Cadeau de Noël

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

DE MA PLACE, j'aperçois les fûts roses de résineux solidement haubannés bien que le vent, dans la fosse où ces arbres évoquent quelque futaie landaise, n'incline que leur cime.

La table est en bois blond, large, d'une netteté scandinave. Elle est encore vierge des trombones tordus, chewing-gums cachés et autres graffiti des bibliothèques anciennes. La lampe individuelle dessine un carré de jour très blanc, sans ombre, qui oblige à tenir les pages bien à plat. L'ambiance est celle des lectures en avion. Le ronflement de la climatisation renforce l'impression de voyage aérien. On se prend à regretter les lourdes boiseries de la B.N.-Richelieu, de la Mazarine, de Sainte-Geneviève, leur silence de chapelle, les globes d'opaline verte, inséparables, dans la mémoire, des longues journées studieuses d'autrefois. Mais à quoi bon la nostalgie !

J'écris ces lignes du fond de la grande Bibliothèque Tolbiac. Pour 20 francs, j'ai passé quelques heures dans la situation des utilisateurs de demain. Avec les familles en balade, j'ai dérapé sur le terre-plein-patinoire, dans les toboggans mécaniques inclinés comme des passerelles d'embarquement, sur les moquettes trop lisses. La GBNF est placée sous le signe de la glissade. Des premiers accidents ont eu lieu. Un médecin poseur de plâtres aurait tiré profit à s'installer près de ce qu'on appelle déjà l'esplanade... des invalides.

Il n'y a pas foule, pour ce premier dimanche ouvert au public. Les courses de Noël ont primé. Les groupes vont à la découverte. Ils ne se posent guère. Intimidés ? A la salle « J » des philosophes, on compte à peine cinq visiteurs assis pour cinquante places, moins que de personnels. Les érudits et chercheurs professionnels viendront plus tard. Il n'empêche : le ton des commentaires est à l'ébahissement. Le contribuable est fier de ce cadeau qu'il s'est fait à lui-même. Pour une fois, il voit où va son argent. Le père invite les enfants à caresser les rayonnages. Les enfants montrent au père comment consulter les ordinateurs. Le feuilleton-télé attendra.

Les polémiques et le poids futur des budgets de fonctionnement sont oubliés. C'est d'abord une fête pour tous, l'achèvement de ces entrailles futuristes vouées au culte antique de l'écrit ! Si la raffinerie bariolée de Beaubourg est plus distrayante, elle n'a pas la rectitude puritaine de ce temple de la pensée. Le temps passe bien, entre les panneaux roux de « la » Tolbiac. L'âme sera donnée par surcroît. Déjà la lecture opère sa magie. Les joues entre les poings, vous vous plongez dans une œuvre, et ce sont d'autres pages qui vous sollicitent. Vous convoquez pour vous seul les grands esprits de l'univers, et ils répondent, ils vous incitent à rebondir. Le pari est gagné, puisque le Livre joue une fois de plus, dans ce cadre moderne comme dans les anciens, son rôle de tapis volant ; puisque le violon, dès le premier coup d'archet, rend sa note juste et suave...

Je ne retrouvais pas, chez moi, le Platon dans la Pléiade. J'avais besoin de vérifier un détail du *Cratyle*. Les deux volumes verts se sont offerts aussitôt, comme neufs. Un cachet ovale est apposé sur la page de garde. Un autre, plus petit, oblitère la page 1295. Pourquoi cette page-là plutôt qu'une autre, et la même sur les deux tomes ? Les chapardeurs obligent à rivaliser d'astuce avec eux pour les dissuader. Au reste, la confiance règne. Vous vous servez vous-même. Fouillé à l'entrée pour cause de plan « Vigipirate », votre cartable quitte les lieux sans contrôle. Vers quels titres se porteront les larcins ? Tous les libraires vous le diront : il n'y a pas de gloire plus sûre, pour un auteur, que celle d'être volé.

Tout texte fameux finit par sembler de circonstance, écrit exprès pour vous, par résonner avec vos pensées du jour, avec le cadre où on le découvre, où on le retrouve. Tandis que les arbres domestiqués du patio rappellent d'où vient le papier des livres, *Cratyle* se demande d'où viennent les mots couchés sur ce même papier. Où sont-ils avant qu'on ne s'en serve, ces mots surgis de la nuit des étymologies ? La question me fut posée, naguère, par une enfant douée. Devenue agrégée et docteur, l'enfant n'a toujours pas la réponse, sinon qu'il importe d'abord de goûter le mystère, chez Proust, chez James, chez qui vous voudrez.

Socrate a son idée. Il explique que nommer est affaire d'arbitraire et de logique mêlés, de législation et de lent infléchissement des vocables, au gré des gosiers. Il faut y réfléchir avec *« vaillance et méthode »*, dit-il. *« Considère, merveilleux Cratyle... »*, conclut le maître, avant de suggérer au disciple, un peu lourdaud comme souvent chez Platon, de partir *« à la campagne »*. Pour les fêtes ?

Dans la fosse à résineux, la nuit est tombée sans crier gare. La lampe n'en découpe que mieux le carré magique par où les caractères d'imprimerie rendent le monde – c'est leur privilège et leur prestige inégalés – un peu plus intelligible. Dehors, les trains d'Austerlitz et la Seine brune enserrent le pont du paquebot *Tolbiac*, battu par le vent.

Puisque le temps des voeux approche, en voici un : que le cadeau de Noël de la Grande Bibliothèque entretienne longtemps la jubilation d'apprendre et de comprendre ! Que beaucoup de vocations naissent entre les presse-livres géants, où une mouette, l'autre soir, n'en finissait pas de planer !

COMMERCE **Les fêtes de Noël clôturent une année paradoxale pour la *consommation : 1996 affiche,* malgré la morosité ambiante, la meilleure croissance depuis cinq ans, avec un taux de 2 %. ● LES COMMERÇANTS DE CENTRE VILLE et les *grandes surfaces ont rivalisé d'imagi*nation et de mobilisation pour attirer des clients qui tendent à dépenser leur argent de plus en plus tardivement. ● LE CHAMPION TOUTES CATÉGORIES DES CADEAUX en 1996 est le téléphone portable, dont le décollage dans le grand public est enfin amorcé, avec plus de 2,2 millions d'abonnés. ● LES EMPLOIS SAISONNIERS se multiplient en cette période, pour faire face à la demande *ou, comme* à la Poste, à l'afflux de lettres au Père Noël. ● LA MONTÉE DE LA PRÉCARITÉ dans les emplois du commerce risque de provoquer des lendemains de fête *socialement tendus, prévient le syn*dicat CFDT du commerce parisien.**

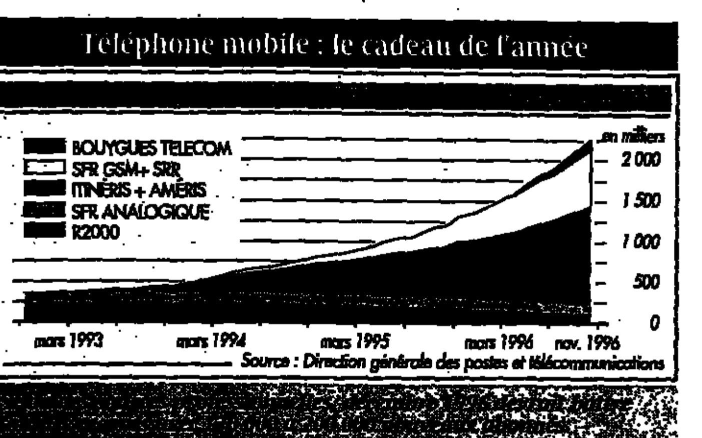
Les ventes de Noël couronnent une année record pour la consommation

1996 est le meilleur cru depuis 1990, avec une croissance des achats de 2 %. Le « boom » de décembre s'explique par cinq week-ends d'ouverture des magasins et une mobilisation générale des commerçants soucieux d'effacer le mauvais souvenir de l'hiver 1995

« NOËL 1996 sera le meilleur rendez-vous commercial depuis cinq ans. » Avant de partir passer la fête de la Nativité à Sarajevo, Jean-Pierre Raffarin, le ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, a publié, lundi 23 décembre, un communiqué annonçant que décembre 1996 allait sans doute battre des records de consommation. *« Ces résultats sont assurément dus à un certain retour d'optimisme, mais aussi à une très forte mobilisation des commerçants »*, souligne le ministre.

Il est un peu tôt pour établir un bilan chiffré de la consommation au moment des fêtes, mais les experts s'accordent à dire qu'elle sera dans la ligne de l'année 1996, *« la meilleure année depuis 1990, avec une croissance de la consommation de l'ordre de 2 % »* par rapport à 1995, affirme Robert Rochefort, directeur du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc).

Le boom de décembre a plusieurs explications. *« Il s'agit d'un mois de décembre atypique,* assure le responsable d'une grande enseigne d'électronique et d'électroménager. *La référence à 1995 est faussée par le fait qu'il y avait eu l'an dernier la grève des cheminots. De plus, nous avons cette année un mois de décembre avec cinq week-ends et des réveillons en semaine. »* Une conjonction qui ne s'était pas présentée depuis 1991.



N'en déplaise au ministre, c'est encore la grande distribution qui se taillera la part du lion. *« Les grandes enseignes ont particulièrement soigné leur politique de communication pour les fêtes,* note M. Rochefort. *Elles ont fait un effort sur les produits alimentaires de luxe, sur la qualité desquels elles avaient été très critiquées les années passées. Aujourd'hui, l'objectif n'est plus de vendre n'importe quel champagne ou foie gras au prix le plus bas, mais de bonnes marques à de bons prix. »* Les commerçants de centre-ville, de leur côté, n'ont pas lésiné sur les moyens pour finir 1996 en beauté, multipliant les ouvertures le dimanche et les horaires tardifs. *« Sur les cinq ouvertures du dimanche autorisées par la préfecture aux grands magasins dans l'année, nous avons choisi d'en réaliser quatre en décembre »*, souligne Jean-Michel Girardin, directeur de la communication des Galeries Lafayette.

SOLDES RETARDÉES

Le grand magasin du boulevard Haussmann, qui fêtait cette année son centenaire, enregistre depuis le début du mois le passage de 120 000 visiteurs par jour, contre 80 000 le reste de l'année. Un résultat d'autant plus encourageant que les soldes, désormais, *« ne peuvent plus commencer avant le 3 janvier, alors qu'avant elles s'ouvraient dès le 26 décembre. »*

Du coup, les recettes sont optimisées pour les achats de plus en plus tardifs. La Redoute a enregistré, au cours du week-end des 21 et 22 décembre et jusqu'au lundi 23 décembre à midi, 125 000 commandes en « 24 heures chrono », c'est-à-dire livrables juste à temps pour le réveillon de Noël. Le traiteur Lenôtre a engrangé pour les 24 et 25 décembre *« 2 700 commandes d'un montant moyen de 680 francs (hors taxes) »*, affirme son PDG, Roland Sciccard. Chez Darty, un vendeur observe : *« Il y a trois ou quatre ans, les ventes de Noël démarraient autour du 5 décembre. Aujourd'hui, elles se concentrent sur la deuxième quinzaine. »*

Seul le secteur du jouet fait exception. Là, les parents sont au contraire obligés d'anticiper s'ils veulent satisfaire les desideratas de leurs enfants. C'est la règle dans *« 75 % des cas »*, à en croire Guy Pottier, directeur général de Toys "R" US France. La saison démarre dans la deuxième quinzaine de novembre et se clot quasiment à mi-décembre. Elle connaît un regain d'activité début janvier, *« lorsque les enfants viennent dépenser l'argent que leur ont offert les oncles et tantes en mal d'imagination ou rectifier les oublis et erreurs des parents »*, observe M. Pottier : *« En trois mois, nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires annuel. »*

REVENDICATIONS SOCIALES

Les grands adoptent la même attitude que les petits. *« Ils savent ce qu'ils veulent et, lorsqu'ils sont fixés, ils n'hésitent pas à faire la dépense »*, observe un spécialiste, qui a baptisé cette attitude la *« morosité sélective »* du consommateur.

Champion toutes catégories des cadeaux cette année : le téléphone mobile. Le cap des 2,2 millions d'abonnés a été franchi au mois de novembre, avec 125 980 abonnés supplémentaires. En décembre, selon plusieurs sources professionnelles, le chiffre de nouveaux abonnés devrait dépasser les 170 000, voire atteindre les 200 000.

Passé les fêtes, cette frénésie risque de laisser la place à des revendications sociales. *« Nous allons relancer, dès janvier, le problème de l'amplitude d'ouverture des magasins »*, prévient Patrick Brody, du Syndicat du commerce de Paris (Sycopa), affilié à la CFDT. *« C'est un métier où la précarité et la flexibilité ne sont pas que des mots. 70 % des salariés sont à temps partiel dans les magasins populaires, type Prisunic ou Monoprix. »* Le Sycopa se prend presque à rêver d'*« une explosion sociale dans les magasins comme chez les routiers »*. Les lendemains de fête, c'est bien connu, donnent souvent la migraine.

Pascal Galinier

La période des fêtes crée des emplois... précaires

En 1962, la Poste avait reçu 2 000 lettres pour le Père Noël. Cette année, elles seront près de 400 000, individuelles ou écrites collectivement par des classes d'écoliers ! La Poste prend très au sérieux ce « boom » épistolaire, *promesse d'avenir* pour elle, ces missives émanant surtout des 3-8 ans. Soixante assistantes ont été recrutées cette année pour envoyer quelque 700 000 cartes-réponse.

A l'autre bout de la chaîne, le géant de la distribution de jouets, Toys R Us, quadruple ses effectifs en décembre et janvier, ajoutant 3 300 personnes en contrat à durée déterminée à ses 1 200 salariés permanents, pour faire face à la demande. Mais l'emploi le plus précaire reste encore celui de... Père Noël lui-même. C'est l'un des rôles les plus prisés par les intermittents du spectacle en mal de fin de mois. Pourtant, cette année, la densité de houppelandes rouges et de barbes blanches sur les trottoirs est en baisse. A la demande des grands magasins, la préfecture de police aurait multiplié les contrôles dissuasifs.

« 1 % pour tous les enfants du monde »

« 100 % CADEAUX et 1 % pour tous les enfants du monde. » Dès mi-novembre, les affiches des magasins Printemps ont fleuri dans Paris. Ces cadeaux « utiles » alimentent la cagnotte (1 % *du chiffre d'affaires net hors taxes réalisé dans* certaines « boutiques ») que le magasin s'engage à verser à l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance).

L'intention, louable, s'inscrit dans la ligne des tendances de consommation observées depuis le début des années 1990 : l'acheteur recherche *désormais des produits porteurs de « sens »*, liés à un souci écologique ou à une volonté de se montrer solidaire d'une cause. C'est sur ce concept que les magasins Nature et Découvertes ont rencontré le succès. Tout comme la chaîne Artisans du monde, qui commercialise des bijoux, des tapisseries, des vêtements ou du *café, censés avoir été produits* à l'autre bout du monde, dans le respect de l'environnement, des droits du travail et de la transparence financière.

« Nous réalisons 50 % de notre chiffre d'affaires au cours des trois mois qui précèdent Noël », se flatte Pascal Erard, coordinateur à la fédération des Artisans du monde. A l'Unicef ou à Amnesty International, 50 à 80 % des ventes proviennent de la diffusion des cartes et autres accessoires épistolaires diffusés en fin d'année.

EN SOUTIEN D'ACTIONS

Echaudée par le scandale de l'ARC, la générosité *se traduirait désormais davantage* par l'acquisition d'objets *« tangibles »* plutôt que par les dons, estime Robert Rochefort, directeur du Credoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie). Ainsi, la cigogne en peluche Becki, commercialisée par le Printemps, et dont une partie du prix d'achat *est destinée à soutenir une action* de scolarisation d'enfants philippins, répond parfaitement à ce besoin. *« Ce n'est pas au monde de la consommation de gérer une collecte de fonds »*, affirme pourtant M. Rochefort, qui craint que *« la consommation ne manipule des symboles qui la dépassent. Il ne faut pas être méprisant vis-à-vis de ces solidarités de Caddie, mais la cause ne doit pas venir soutenir la marque ».*

Certaines entreprises craignent que les consommateurs ne les soupçonnent de tirer parti d'une action de bienfaisance, en ces périodes de fêtes. *« Elles se demandent s'il est éthique de communiquer sur l'éthique »*, commente M. Rochefort. Pourtant, transformer les surfaces de vente en *« relais citoyen »* présente des avantages. Amaury de Lacretelle, directeur de la communication des magasins Monoprix, y voit des avantages : *« Il est beaucoup plus fastidieux de remplir un chèque, d'inscrire un code postal sur une enveloppe pour soutenir une cause, que de déposer un de ses achats à la sortie du magasin lors d'une collecte. C'est faciliter le don. »*

Aude Dassonville

La Deutsche Bank perd sa note triple A

L'AGENCE FINANCIÈRE MOODY'S, chargée d'évaluer la solvabilité des emprunteurs, a annoncé, lundi 23 décembre, qu'elle abaissait la note de la *dette émise à long terme par la Deutsche Bank, ramenée de AAA à AA1.* Moody's, tout en reconnaissant que *« la Deutsche Bank reste l'une des institutions financières les plus fortes et les mieux gérées du monde »*, estime que sa stratégie de croissance internationale *« a introduit de nouveaux éléments d'incertitude sur l'activité et le profil du bilan de la banque, aussi bien que sur les risques classiques de crédit, de marché, etc. ».* En septembre, sa filiale londonienne Deutsche Morgan Grenfell, spécialisée sur les marchés *de capitaux, avait subi de lourdes pertes.*

DÉPÊCHES

■ **SALINS DU MIDI :** la Compagnie de Suez négocie avec l'américain Morton la cession de sa participation de 50,8 % dans la Compagnie des Salins du Midi et des Salines de l'Est.

■ **SAGEM :** le groupe français d'électronique et de défense veut élargir son pôle de luxe en rachetant le producteur de porcelaine de Limoges CNP/Tharaud/Union limousine. A propos de son éventuel intérêt pour Thomson-CSF, le PDG de la Sagem, Pierre Faurre, a par ailleurs déclaré au *Figaro* (du 24 décembre) qu'il *« attend de connaître les nouvelles règles fixées par le gouvernement pour la privatisation ».*

■ **CHÂTEAU D'YQUEM :** le comte Alexandre de Lur Saluces, gérant du vignoble Château d'Yquem, s'oppose à la prise de contrôle de ce prestigieux vin de Bordeaux par LVMH. M. de Lur Saluces, qui conteste la légalité de la cession des parts détenues par son frère Eugène, a déposé une plainte contre X... avec constitution de partie civile.

■ **SAINT-LOUIS :** la holding italienne Ifil et le groupe français Worms et Cie ont franchi de concert en hausse le seuil des deux tiers des droits de vote dans le groupe agro-alimentaire français Saint-Louis, grâce à l'attribution de droits de vote double. Ils possèdent ensemble 67,5 % des droits de vote et 54,5 % du capital.

■ **DISTRIBUTION :** les groupes Monoprix (filiale des Galeries Lafayette) et Casino ont annoncé, lundi 23 décembre, avoir *« conclu un accord de partenariat portant sur diverses coopérations en matière d'achats et de logistique ».*

■ **ELF-AQUITAINE :** le groupe pétrolier a vendu les 10 % qu'il détenait dans la Compagnie générale de géophysique (CGG), ainsi que 3,6 % du capital de Coflexip Stena Offshore à la holding publique ISIS. Celle-ci détient 19,9 % de la CGG et de Coflexip. Elf a aussi cédé en Bourse des actions Technip.

■ **RHÔNE-POULENC RORER :** le groupe pharmaceutique a cédé des produits d'automédication (vitamines et fortifiants) à Hoffmann La Roche pour 470 millions de francs, dont les marques Biovital et Ija Rogoff.

L'Espagne privatise Telefonica et dérèglemente ses télécommunications

MADRID
de notre correspondante

Le gouvernement espagnol accélère la déréglementation de ses télécommunications, prévue initialement pour dans six ans. En 1997, une loi fixant les nouvelles règles de concurrence sera présentée, et un second opérateur national généraliste sera autorisé à opérer, sans doute au printemps. Principal candidat à l'exploitation de ce second réseau, Retevision – actuellement chargée de la transmission des images de télévision – devra être privatisée d'ici là.

Ce sera aussi le cas de Telefonica, l'ancien exploitant public du téléphone espagnol, dont l'Etat détient encore 20,9 % du capital. Le 20 décembre, le gouvernement, tout en se réservant une sorte de « droit de regard » de dix ans sur cette entreprise stratégique, a donné son feu vert à sa privatisation totale. L'offre publique de vente (OPV) devrait être lancée en février. Elle rapportera quelque 600 milliards de pesetas (24 milliards de francs), soit près de 20 % de plus que les premières estimations, en raison de la hausse récente des titres Telefonica.

NOYAU DUR

Dans un deuxième temps, l'Etat vendra à Telefonica les 23,4 % qu'il détient encore dans sa filiale internationale Tisa, très bien placée en Amérique latine, notamment au Brésil, où elle vient de remporter la privatisation d'une compagnie régionale de téléphone, la CRT (Rio Grande du sud). Pour protéger Telefonica, le noyau dur d'actionnaires – composé de Caixa, d'Argentaria, et de Banco Bilbao Vizcaya – sera renforcé. Sa participation devra passer de 14 % à 35 %. Quant à la privatisation de Retevision, qui devrait être effective au printemps 1997, le candidat le mieux placé est, semble-t-il, le consortium comprenant France Télécom, Deutsche Telekom, Banco Central Hispano et Endesa.

Si France Télécom parvenait à conclure l'affaire, elle deviendrait, à travers Retevision, la principale concurrente de Telefonica en Espagne et en Amérique latine. Une troisième licence d'opérateur devrait ultérieurement être attribuée, mais sans doute pas avant janvier 1999.

La libéralisation des télécommunications espagnoles prendra donc moins de temps que prévu. Il y a deux ans, alors que les pays de l'Union européenne se mettaient d'accord pour ouvrir totalement le marché européen des télécommunications à la concurrence le 1er janvier 1998, Madrid avait obtenu un délai de cinq ans pour se mettre en conformité.

COMPROMIS

Socialistes et libéraux, qui se sont succédé au pouvoir, ont préféré ne pas mettre à profit cette possibilité. Bruxelles n'étant guère désireuse de voir Madrid utiliser son moratoire, une négociation s'est engagée, débouchant sur un compromis le 8 novembre.

L'Espagne s'est engagée à ouvrir dès août 1998 des consultations sur la libéralisation avec tout nouvel opérateur intéressé, afin que l'ouverture du marché espagnol soit effective le 1er décembre de la même année. De son côté, Bruxelles a accepté de céder au souhait espagnol de voir Telefonica consolider ses alliances internationales en rentrant dans Unisource, un des grands consortiums du secteur formé d'opérateurs européens, et allié à l'américain ATT au sein d'Uniworld. Vendredi 20 décembre, la Commission européenne a donné son feu vert de principe à la constitution de ces deux consortiums. Le calendrier de la libéralisation des télécommunications en Espagne est désormais fixé : l'ouverture du marché à la concurrence sera effective le 1er décembre 1998, soit onze mois seulement après les autres pays européens.

Marie-Claude Decamps

La Bourse de Tokyo plonge à nouveau

LA BOURSE DE TOKYO finit mal l'année 1996. L'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes s'est replié de 2,69 %, mardi 24 décembre, pour s'inscrire en clôture à 19 161,71 points. Depuis début décembre, le marché des actions nippones affiche une baisse de 9 %, et de 3,56 % depuis le début de l'année. De toutes les grandes places financières internationales, Tokyo est ainsi la seule à avoir cédé du terrain en 1996 (depuis le 1er janvier, New York a gagné 26,81 %, Francfort 26,25 %, Paris 22,19 % et Londres 10,79 %).

Cette mauvaise performance peut apparaître surprenante lorsqu'on sait que le Japon est, parmi les grands pays industrialisés, celui qui a enregistré en 1996 le taux de croissance le plus élevé. Son produit intérieur brut devrait avoir progressé de 3,7 %, contre 1,3 % en France et 2,4 % aux Etats-Unis.

Deux thèses – *opposées* – sont avancées par les experts pour expliquer le mauvais comportement actuel de la Bourse de Tokyo. Selon la première, les opérateurs craignent un ralentissement de l'économie nippone au cours des prochains mois, en raison des hausses de taxes à la consommation et des coupes budgétaires approuvées, vendredi 20 décembre, par le gouvernement. De surcroît, le système bancaire nippon demeure très fragile, ce qui pénalise l'ensemble de l'économie.

La seconde interprétation est que les investisseurs anticipent un resserrement de la politique monétaire japonaise. Selon cette théorie, la reprise de l'économie nippone n'est pas aussi fragile qu'on le prétend, comme en témoigne la forte hausse de l'indice précurseur de l'activité (83,3 points en octobre, après 63,6 points en septembre) publié mardi. De plus, le taux d'escompte de la Banque du Japon est fixé au niveau historiquement bas de 0,5 % depuis septembre 1995. Cela a eu pour effet d'inonder de liquidités le système financier japonais et de faire peser des menaces inflationnistes.

Pierre-Antoine Delhommais

■ **LA BOURSE DE TOKYO a plongé, mardi, au plus bas de l'année. Le Nikkei a décroché en fin de séance, perdant 528,75 points, à 19 161,71 points, soit un recul de 2,69 %.**

■ **L'OR a ouvert en hausse mardi sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 368,80-369,10 dollars, contre 368,55-368,85 dollars la veille en clôture.**

■ **LES COURS DU PÉTROLE BRUT ont reculé lundi sur le marché à terme new-yorkais. Le baril de référence a perdu 29 cents, à 24,79 dollars. Vendredi, il avait déjà perdu 37 cents.**

■ **LA BOURSE DE LONDRES a inscrit un record en clôture, lundi, après une séance calme. L'indice Footsie a terminé en hausse de 9,6 points, à 4 087,2 points (+ 0,23 %).**

■ **LE CONTRAT D'OPTION Pibor du Matif sera négociable à partir du 17 janvier 1997 sur deux échéances mensuelles, qui viendront s'ajouter aux quatre échéances trimestrielles.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40	CAC 40	CAC 40	MIDCAC	NEW YORK	LONDRES	MILAN	FRANCFORT
↗	↗	↗	↘	↗	↗	→	↘
Clôture	1 mois	1 an	1 mois	DOW JONES	FT 100	MIB 30	DAX 30

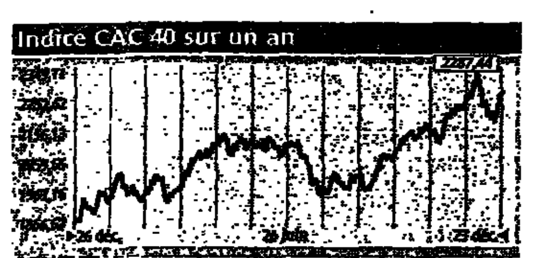
Effritement à la Bourse de Paris

LA LÉGÈRE HAUSSE affichée à l'ouverture n'a pas tenu, mardi 24 décembre, à la Bourse de Paris. En progression de 0,45 % au début des échanges, les valeurs françaises sont repassées dans le rouge après quarante-cinq minutes de transactions. Aux alentours de 12 h 15, l'indice CAC 40 était en repli de 0,34 %, à 2 279,60 points. Les échanges portaient sur 1,3 milliard de francs dont 626 millions de francs sur les valeurs de l'indice vedette.

Des intervenants faisaient état de quelques paniers sur des valeurs du CAC dans le cadre des traditionnelles opérations de toilettage de bilan en fin d'année. « *Mais ce sont de tout petits paniers. Actuellement, nous en sommes à 46 % de ce qui se traite habituellement sur l'indice* », soulignait l'un d'eux.

Selon l'Insee, les perspectives personnelles de production des industriels se sont légèrement tassées en décembre, mais avec des évolutions contrastées selon les secteurs. La balance commerciale était encore largement excédentaire en octobre en France.

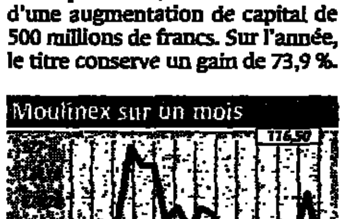
Parmi les titres en hausse sensible, on relevait Selectibanque +7,9 %, Filipacchi médias +4,9 % et Damart +4,7 %. Hausse de près de 4 % de Legris et de 3,8 % du GAN. A l'inverse, UIC reculait de 9,50 %, Sligos de 4,5 % et Sita de 2,9 %.



CAC 40 5 jours

Moulinex, valeur du jour

MOULINEX a cédé du terrain, lundi 23 décembre, à la Bourse de Paris. L'action a terminé sur un recul de 4,51 %, à 116,50 francs, avec des échanges portant sur 36 000 titres. Selon les opérateurs, bien qu'anticipées par le marché, perte semestrielle et augmentation de capital se sont traduits par des ventes bénéficiaires. La société vient d'annoncer une perte nette de 74 millions de francs au premier semestre 1996 contre une perte de 121 millions de francs un an auparavant, et le lancement d'une augmentation de capital de 500 millions de francs. Sur l'année, le titre conserve un gain de 73,9 %.



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

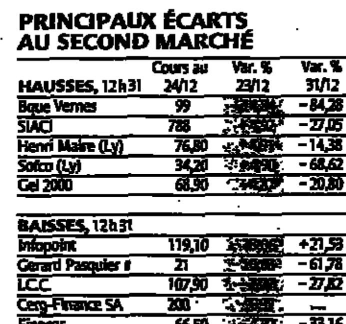
HAUSSES, 12h31	Cours au 24/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
Selectibanque	73,55	[illegible]	−26,52
Ciments Fr.Priv.B	166	[illegible]	−14,87
Lebon	168,20	[illegible]	−9,56
Rue Imperiale(Ly)	5080	[illegible]	+43,86
Filipacchi Medias	1143	[illegible]	+45,79
Effage	208,50	[illegible]	−68,57
Elf Gabon	1276	[illegible]	+48,54
GAN	106,20	[illegible]	−40,67
Damart	4170	[illegible]	+7,08
Euro Disney	9,85	[illegible]	−11,65
BAISSES, 12h31			
UIC	19	[illegible]	−56,52
Sligos	660	[illegible]	+63,36
UFB Locabail	468	[illegible]	+17
Immeubl.France	312	[illegible]	+6,84
Nord-Est	134	[illegible]	+18,16
Union Assur.Fdal	635	[illegible]	+8,54
CGIP	1402	[illegible]	+44,83
Michelin	270,80	[illegible]	+38,65
Cetelem	581	[illegible]	+26,44
SCOR	183,50	[illegible]	+19,93

VALEURS LES PLUS ACTIVES



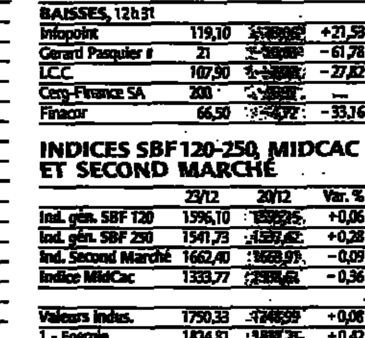
SÉANCE, 12h31	24/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
Roussel Uclaf	292893	447447326
Axa	326411	107782197,60
Elf Aquitaine	103769	49098717,30
Societe Generale	76753	42706645
Carrefour	10320	34367666
Air Liquide	38906	31496875
Alcatel Alsthom	73102	30527112,10
LVMH Moet Vuitton	22139	30316766
B.N.P.	131260	26098546,60
Rhone Poulenc A	139429	25224886,20

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

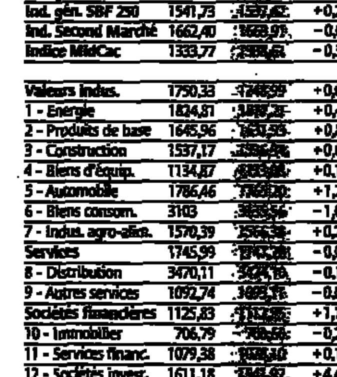


HAUSSES, 12h31	Cours au 24/12	Var. % 23/12	Var. % 31/12
Bque Vernes	99	[illegible]	−84,28
SIACI	788	[illegible]	−27,05
Henri Maire (Ly)	76,80	[illegible]	−14,38
Sofco (Ly)	34,20	[illegible]	−68,62
Gel 2000	68,90	[illegible]	−20,80
BAISSES, 12h31			
Infopoint	119,10	[illegible]	+21,53
Gerard Pasquier #	21	[illegible]	−61,78
I.C.C.	107,90	[illegible]	−27,82
Cerg-Finance SA	200	[illegible]	—
Finacor	66,50	[illegible]	−33,16

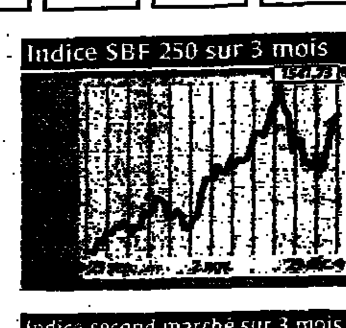
INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

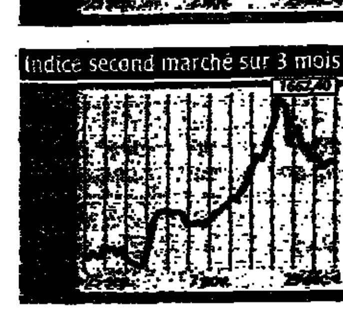


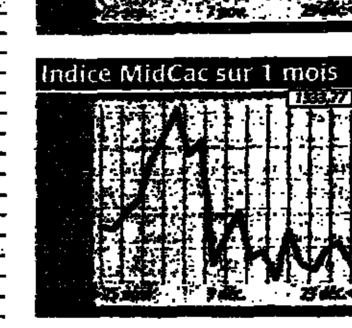
	23/12	20/12	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1596,10	[illegible]	+0,06
Ind. gén. SBF 250	1541,73	[illegible]	+0,28
Ind. Second Marché	1662,40	[illegible]	−0,09
Indice MidCac	1333,77	[illegible]	−0,36



Valeurs indus.	1750,33	[illegible]	+0,08
1 - Energie	1824,81	[illegible]	+0,42
2 - Produits de base	1645,96	[illegible]	+0,86
3 - Construction	1537,17	[illegible]	+0,05
4 - Biens d'équip.	1134,87	[illegible]	+0,16
5 - Automobile	1786,46	[illegible]	+1,20
6 - Biens consom.	3103	[illegible]	−1,04
7 - Indus. agro-alim.	1570,39	[illegible]	+0,26
Services	1745,99	[illegible]	−0,07
8 - Distribution	3470,11	[illegible]	−0,12
9 - Autres services	1092,74	[illegible]	−0,08
Sociétés financières	1125,83	[illegible]	+1,16
10 - Immobilier	706,79	[illegible]	−0,26
11 - Services financ.	1079,38	[illegible]	+0,12
12 - Sociétés invest.	1611,18	[illegible]	+4,49







Tokyo termine à son plus bas annuel

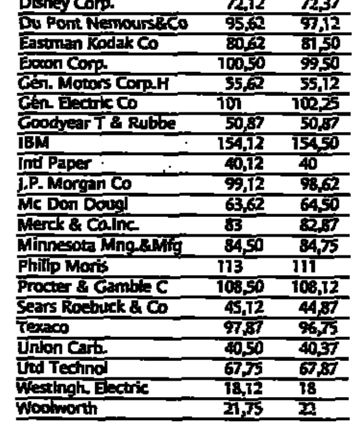
LA BOURSE DE TOKYO a plongé, mardi 24 décembre, pour tomber à son plus bas niveau de l'année. L'indice Nikkei a brutalement décroché en fin de séance, pour finir en baisse de 528,75 points, à 19 161,71 points, soit un recul de 2,69 %. L'indice Nikkei, qui accuse là sa troisième plus forte baisse de 1996, n'avait pas connu un niveau aussi bas depuis le 19 décembre 1995, lorsqu'il était tombé à 19 077,19 points. Selon Hiroyuki Nakai, de Nikko Securities, la principale raison de ce décrochage est le fossé qui existe entre la perception qu'a le gouvernement de la situation économique et l'impression des opérateurs du marché.

La veille, Wall Street avait terminé en légère hausse, à l'issue d'une journée irrégulière. L'indice Dow Jones a gagné 4,62 points, soit 0,07 %, à 6 489,02 points. En Europe, la Bourse de Londres a accroché un record en clôture. L'indice Footsie a terminé en hausse de 9,6 points, à 4 087,2 points, soit 0,23 %. La Bourse de Francfort a légèrement reculé lundi, l'indice DAX cédant 0,31 %, à 2 845,57 points, de nombreux investisseurs s'étant absentés avant la pause de Noël.

INDICES MONDIAUX

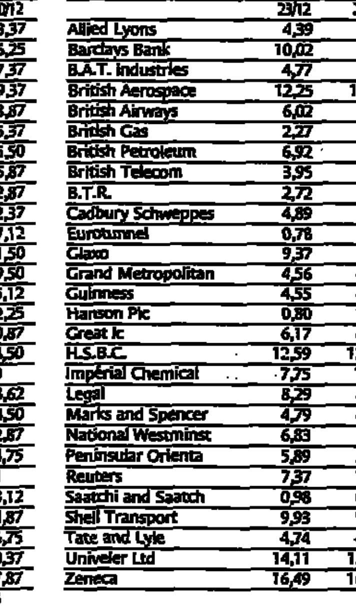
	Cours au 23/12	Cours au 20/12	Var. en %
Paris CAC 40	2287,44	2278,53	+0,39
New-York/DJ indus.	6505,16	6484,40	+0,32
Tokyo/Nikkei	19690,50	19690,50	—
Londres/FT100	4087	4077,60	+0,23
Francfort/Dax 30	2845,57	2854,45	−0,31
Frankfort/Commer.	985,33	987,30	−0,20
Bruxelles/Bel 20	2251,66	2254,99	−0,15
Bruxelles/Général	1882,34	1885,13	−0,15
Milan/MIB 30	970	970	—
Amsterdam/Gé. Cbs	429,20	427,50	+0,40
Madrid/Ibex 35	428,70	428,57	+0,03
Stockholm/Affarsal	1839,51	1839,51	—
Londres FT30	2796,90	2790	+0,25
Hong Kong/Hang S.	13331,50	13131,40	+1,50
Singapour/Strait t	2195,86	2196,83	−0,04

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



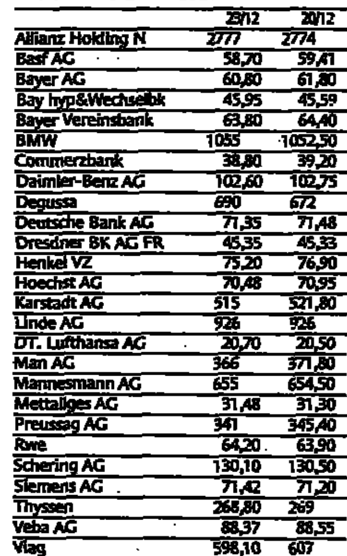
	23/12	20/12
Alcoa	61,87	63,37
American Express	56,87	56,25
Allied Signal	67,50	67,37
AT & T	40	39,37
Bethlehem	8,75	8,87
Boeing Co	103,87	105,37
Caterpillar Inc.	76,75	75,50
Chevron Corp.	66	65,87
Coca-Cola Co	52,37	52,87
Disney Corp.	72,12	72,37
Du Pont Nemours&Co	95,62	97,12
Eastman Kodak Co	80,62	81,50
Exxon Corp.	100,50	99,50
Gén. Motors Corp.H	55,62	55,12
Gén. Electric Co	101	102,25
Goodyear T & Rubbe	50,87	50,87
IBM	154,12	154,50
Intl Paper	40,12	40
J.P. Morgan Co	99,12	98,62
Mc Don Dougl	63,62	64,50
Merck & Co.Inc.	83	82,87
Minnesota Mng.&Mfg	84,50	84,75
Philip Moris	113	111
Procter & Gamble C	108,50	108,12
Sears Roebuck & Co	45,12	44,87
Texaco	97,87	96,75
Union Carb.	40,50	40,37
Utd Technol	67,75	67,87
Westingh. Electric	18,12	18
Woolworth	21,75	22

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

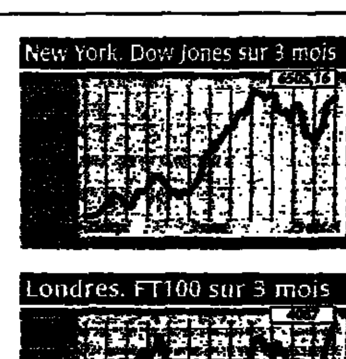


	23/12	20/12
Allied Lyons	4,39	4,27
Barclays Bank	10,02	9,94
B.A.T. industries	4,77	4,79
British Aerospace	12,25	12,08
British Airways	6,02	6,06
British Gas	2,27	2,21
British Petroleum	6,92	6,94
British Telecom	3,95	3,98
B.T.R.	2,72	2,71
Cadbury Schweppes	4,89	4,87
Eurotunnel	0,78	0,79
Glaxo	9,37	9,44
Grand Metropolitan	4,56	4,56
Guinness	4,55	4,53
Hanson Plc	0,80	0,81
Great Ic	6,17	6,27
H.S.B.C.	12,59	12,49
Impérial Chemical	7,75	7,72
Legal	8,29	8,29
Marks and Spencer	4,79	4,72
National Westminst	6,83	6,77
Peninsular Orienta	5,89	5,99
Reuters	7,37	7,35
Saatchi and Saatch	0,98	0,98
Shell Transport	9,93	9,94
Tate and Lyle	4,74	4,78
Univeler Ltd	14,11	13,95
Zeneca	16,49	16,26

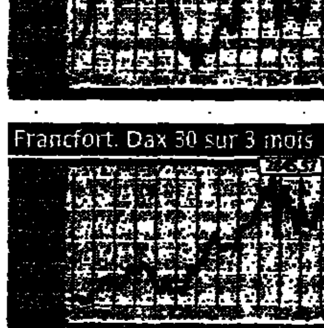
FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30



	23/12	20/12
Allianz Holding N	2777	2774
Basf AG	58,70	59,41
Bayer AG	60,80	61,80
Bay hyp&Wechselbk	45,95	45,59
Bayer Vereinsbank	63,80	64,40
BMW	1055	1052,50
Commerzbank	38,80	39,20
Daimler-Benz AG	102,60	102,75
Degussa	690	672
Deutsche Bank AG	71,35	71,48
Dresdner BK AG FR	45,35	45,33
Henkel VZ	75,20	76,90
Hoechst AG	70,48	70,95
Karstadt AG	515	521,80
Linde AG	926	926
DT. Lufthansa AG	20,70	20,50
Man AG	366	371,80
Mannesmann AG	655	654,50
Mettallges AG	31,48	31,30
Preussag AG	341	345,40
Rwe	64,20	63,90
Schering AG	130,10	130,50
Siemens AG	71,42	71,20
Thyssen	268,80	269
Veba AG	88,37	88,55
Viag	598,10	607



Londres. FT100 sur 3 mois



LES TAUX

PARIS	PARIS	NEW YORK	NEW YORK	FRANCFORT	FRANCFORT
→	→	↘	↗	↘	↗
Jour le jour	OAT 10 ans	Jour le jour	Bonds 10 ans	Jour le jour	Bunds 10 ans

Stabilité du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en légère hausse, mardi 24 décembre. Après quelques minutes de transactions, l'échéance mars progressait de 4 centièmes, pour s'établir à 128,86 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à 10 ans s'inscrivait à 5,77 %, soit 0,03 % au-dessous du rendement de l'emprunt allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse. Le rendement du titre à 30 ans s'était détendu, de 6,60 % à 6,58 %. L'annonce d'une hausse de 0,5 % des dépenses et des revenus des ménages américains en novembre a conforté le scénario d'une croissance modérée de l'économie. La Banque de France a laissé inchangé, mardi matin, à 3,25 %, le taux de l'argent au jour le jour.

Notionnel 10 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 23/12	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,25	5,79	6,77	1,60
Allemagne	2,94	5,82	6,71	1,40
Grande-Bretagne	5,88	7,64	7,72	2,70
Italie	7,02	7,54	8,06	3,40
Japon	0,44	2,46	—	0,20
Etats-Unis	5,13	6,36	6,60	2,90

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 23/12	Taux au 20/12	indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,25	4,29	102,94
Fonds d'État 5 à 7 ans	5,08	5,12	105,88
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,56	5,60	106,85
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,95	6,02	106,14
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,60	6,64	108,15
Obligations françaises	5,88	5,91	106,72
Fonds d'État à TME	−2,37	−2,32	102,24
Fonds d'État à TRE	−1,96	−1,96	102,24
Obligat. franç. à TME	−2,03	−2,02	101,36
Obligat. franç. à TRE	+0,08	+0,09	100,49

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

	Achat 23/12	Vente 23/12	Achat 20/12	Vente 20/12
Jour le jour	3,2500	—	3,2500	—
1 mois	3,06	3,43	3,25	3,40
3 mois	3,06	3,43	3,28	3,40
6 mois	3,06	3,43	3,28	3,40
1 an	3,30	3,45	3,33	3,43
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 3 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 6 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 9 mois	3,4063	—	3,4063	—
Pibor Francs 12 mois	3,4297	—	3,4297	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	4,1719	—	4,1819	—
Pibor Ecu 6 mois	4,3719	—	4,3219	—
Pibor Ecu 12 mois	4,1667	—	4,3667	—

MATIF

Échéances 23/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 97	19418	128,82	128,86	128,72	128,76
Juin 97	4	127,52	127,52	127,46	127,46
Sept. 97	2	125,46	125,46	125,46	125,46
Déc. 97	—	—	—	—	—
PIBOR 3 MOIS					
Mars 97	3175	96,69	96,70	96,69	96,69
Juin 97	1107	96,68	96,68	96,66	96,67
Sept. 97	404	96,61	96,61	96,60	96,60
Déc. 97	550	96,50	96,52	96,49	96,50
ÉCU LONG TERME					
Mars 97	353	95,50	95,50	95,40	95,40

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 23/12	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Déc. 96	16361	2296	2296	2272	2286
Janvier 97	6785	2300,50	2301	2276,50	2290
Février 97	451	2302	2302	2284	2295
Mars 97	3004	2310,50	2310,50	2286,50	2300

LES MONNAIES

US/F	US/DM	US/¥	DM/F	£/F
↘	↗	↘	↘	↗
5,2390	1,5542	114,0600	3,3735	8,7795

Envolée de la livre

LE DOLLAR ÉTAIT STABLE, mardi matin 24 décembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières. Il s'échangeait à 1,5541 mark, 5,2457 francs et 114,30 yens. Les transactions étaient peu actives en raison des fêtes de Noël.

Sur le marché des devises européennes, le franc était stable face au mark à 3,3785 francs pour un mark. La livre sterling était en forte hausse, à 2,6080 marks et 8,80 francs. La monnaie britannique était soutenue par les perspectives de hausse des taux d'intérêt au Royaume-Uni au début de l'année prochaine. Selon le compte rendu de la réunion du 30 octobre publié lundi, le gouverneur de la Banque d'Angleterre, Eddie George, avait estimé que la hausse des taux décidée alors ne serait pas forcément suffisante pour permettre au gouvernement d'atteindre son objectif d'inflation de 2,5 %.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 23/12	% 20/12	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	337,3500	[illegible]	326	[illegible]
Ecu	6,5000	[illegible]	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2390	[illegible]	4,9500	[illegible]
Belgique (100 F)	16,3730	[illegible]	15,8200	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	300,6100	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4310	[illegible]	3,1900	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,1600	[illegible]	82,2500	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7110	[illegible]	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,7795	[illegible]	8,3400	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1215	[illegible]	1,8500	[illegible]
Suède (100 krs)	76,6000	[illegible]	71	[illegible]
Suisse (100 F)	391,6700	[illegible]	378	[illegible]
Norvège (100 k)	81,1000	[illegible]	74,5000	[illegible]
Autriche (100 sch)	47,9370	[illegible]	46,4500	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0050	[illegible]	3,7200	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3500	[illegible]	2,9500	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8373	[illegible]	3,5500	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5912	[illegible]	4,3800	[illegible]
Finlande (mark)	112,9900	[illegible]	106	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	24/12	23/12	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,5542	[illegible]	+0,17
TOKYO : USD/Yens	114,0600	[illegible]	−0,23

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,2463	[illegible]	5,2625	[illegible]
Yen (100)	4,5952	[illegible]	4,6053	[illegible]
Deutschemark	3,3764	[illegible]	3,3769	[illegible]
Franc Suisse	3,9254	[illegible]	3,9325	[illegible]
Lire ital. (1000)	3,4357	[illegible]	3,4357	[illegible]
Livre sterling	8,7582	[illegible]	8,7621	[illegible]
Peseta (100)	4,0103	[illegible]	4,0088	[illegible]
Franc Belge	16,405	[illegible]	16,392	[illegible]

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,34	[illegible]	3,34
Eurodollar	5,50	[illegible]	5,56
Eurolivre	6,06	[illegible]	6,50
Eurodeutschemark	3,28	[illegible]	3,19

L'OR

	cours 23/12	cours 20/12
Or fin (k. barre)	61800	62000
Or fin (en lingot)	62050	61850
Once d'Or Londres	369	368,75
Pièce française(20f)	358	356
Pièce suisse (20f)	357	356
Pièce Union lat(20f)	358	356
Pièce 20 dollars us	2420	2360
Pièce 10 dollars us	1400	1400
Pièce 50 pesos mex.	2320	2325

LE PÉTROLE

En dollars	cours 23/12	cours 20/12
Brent (Londres)	—	—
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	—	—

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	23/12	20/12
Dow-Jones comptant	233,43	[illegible]
Dow-Jones à terme	394,31	[illegible]
CRB	243,57	[illegible]

MÉTAUX (Londres)		dollars/tonne
Cuivre comptant	2231	[illegible]
Cuivre à 3 mois	2134	[illegible]
Aluminium comptant	1527	[illegible]
Aluminium à 3 mois	1558	[illegible]
Plomb comptant	700	[illegible]
Plomb à 3 mois	704	[illegible]
Etain comptant	5740	[illegible]
Etain à 3 mois	5770	[illegible]
Zinc comptant	1045	[illegible]
Zinc à 3 mois	1068	[illegible]
Nickel comptant	6475	[illegible]
Nickel à 3 mois	6580	[illegible]

MÉTAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	4,81	[illegible]
Platine à terme	—	[illegible]
Palladium	119,60	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,03	[illegible]
Maïs (Chicago)	2,71	[illegible]
Grain. soja (Chicago)	—	[illegible]
Tourt. soja (Chicago)	240	[illegible]
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	[illegible]
Orge (Londres)	—	[illegible]
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	—	[illegible]
Café (Londres)	—	[illegible]
Sucre blanc (Paris)	—	[illegible]
OLÉAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	—	[illegible]
Jus d'orange (New-York)	—	[illegible]

هكذا من الأصل

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 24 DÉCEMBRE
Liquidation : 24 janvier
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 31

CAC 40 ↘ PARIS
-0,30 %
CAC 40 : 2280,65

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	957	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	815	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1605	[illegible]	—	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	1855	[illegible]	-0,10	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1215	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1035	[illegible]	-0,96	[illegible]
Accor	623	[illegible]	+0,16	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	161,90	[illegible]	-1,17	[illegible]
Air Liquide	802	[illegible]	+0,99	[illegible]
Alcatel Alsthom	418	[illegible]	-0,33	[illegible]
Axa	331,90	[illegible]	-0,51	[illegible]
Axime	611	[illegible]	+0,16	[illegible]
Bail Investis	750	[illegible]	—	[illegible]
Bancaire (Cie)	606	[illegible]	+0,49	[illegible]
Bazar Hot. Ville	456	[illegible]	+0,87	[illegible]
Bertrand Faure	199,50	[illegible]	+0,25	[illegible]
BIC	766	[illegible]	+1,56	[illegible]
BIS	517	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	198,30	[illegible]	+0,40	[illegible]
Bollore Techno	562	[illegible]	+0,71	[illegible]
Bongrain	2020	[illegible]	-0,69	[illegible]
Bouygues	525	[illegible]	+0,19	[illegible]
Bouygues Offs.	131	[illegible]	-0,38	[illegible]
Canal +	1142	[illegible]	-0,17	[illegible]
Cap Gemini	247	[illegible]	-0,80	[illegible]
Carbone Lorraine	931	[illegible]	+2,90	[illegible]
Carrefour	3330	[illegible]	-0,48	[illegible]
Casino Guichard	243	[illegible]	-0,78	[illegible]
Casino Guich.ADP	187	[illegible]	+1,60	[illegible]
Castorama Dl (Li)	901	[illegible]	-1,22	[illegible]
C.C.F.	243,30	[illegible]	+0,57	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	42,80	[illegible]	+0,46	[illegible]
Cegid (Ly)	573	[illegible]	-0,52	[illegible]
CEP Communication	353	[illegible]	+0,56	[illegible]
Cerus Europ.Reun	131,80	[illegible]	-0,15	[illegible]
Cetelem	589	[illegible]	-1,35	[illegible]
CGIP	1425	[illegible]	-1,61	[illegible]
Chargeurs Intl	249	[illegible]	-0,68	[illegible]
Christian Dior	825	[illegible]	-0,72	[illegible]
Ciments Fr.Priv.B	157	[illegible]	+5,73	[illegible]
Cipe France Ly #	600	[illegible]	+1,33	[illegible]
Clarins	750	[illegible]	-0,80	[illegible]
CLF-Dexia France	442,50	[illegible]	-0,97	[illegible]
Club Mediterranee	328,40	[illegible]	+0,66	[illegible]
Coflexip	267,80	[illegible]	-0,29	[illegible]
Colas	710	[illegible]	+2,11	[illegible]
Comptoir Entrep.	9,25	[illegible]	+1,62	[illegible]
Comptoir Moder.	2910	[illegible]	+0,65	[illegible]
CPR	417,80	[illegible]	-0,67	[illegible]
Cred.Fon.France	66	[illegible]	+0,15	[illegible]
Credit Lyonnais CI	122	[illegible]	+2,45	[illegible]
Credit National	300	[illegible]	-0,16	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	228,50	[illegible]	+2,18	[illegible]
Damart	4012	[illegible]	+3,93	[illegible]
Danone	724	[illegible]	-0,69	[illegible]
Dassault-Aviation	1121	[illegible]	+3,12	[illegible]
Dassault Electro	445	[illegible]	-0,22	[illegible]
Dassault Systemes	229,90	[illegible]	-0,34	[illegible]
De Dietrich	192	[illegible]	-0,93	[illegible]
Degremont	400	[illegible]	—	[illegible]
Deu.R.N-P.Cal Li #	37,50	[illegible]	—	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	128	128	—	[illegible]
Dynaction	118,90	[illegible]	+0,92	[illegible]
Eaux (Gle des)	635	[illegible]	-0,15	[illegible]
Eiffage	200	[illegible]	+4,25	[illegible]
Elf Aquitaine	477	[illegible]	-0,96	[illegible]
Eramet	256	[illegible]	+1,87	[illegible]
Eridania Beghin	805	[illegible]	-0,37	[illegible]
Essilor Intl	1510	[illegible]	-0,06	[illegible]
Essilor Intl ADP	1231	[illegible]	+1,38	[illegible]
Esso	507	[illegible]	+0,98	[illegible]
Eurafrance	2269	2255	-0,61	[illegible]
Euro Disney	9,50	9,85	+3,68	[illegible]
Europe 1	1091	[illegible]	+0,73	[illegible]
Eurotunnel	6,80	[illegible]	—	[illegible]
Filipacchi Medias	1096	[illegible]	+4,28	[illegible]
Finalac SA	450	[illegible]	+2,44	[illegible]
Finextel	82	81	-1,21	[illegible]
Fives-Lille	474	[illegible]	-0,21	[illegible]
Fromageries Bel	4290	[illegible]	-0,34	[illegible]
Galeries Lafayette	1844	[illegible]	+0,32	[illegible]
CAN	102,10	[illegible]	+4,01	[illegible]
Gascogne (B)	439	448	+2,05	[illegible]
Gaumont #	430	428	-0,46	[illegible]
Gaz et Eaux	2100	[illegible]	+0,47	[illegible]
Geophysique	342	350	+2,33	[illegible]
G.F.C.	465	[illegible]	—	[illegible]
Groupe Andre S.A.	396,50	[illegible]	—	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	116,90	[illegible]	+1,71	[illegible]
GTM-Entrepose	233,10	240	+2,96	[illegible]
Guilbert	981	979	-0,20	[illegible]
Guyenne Gascogne	1992	[illegible]	+1,90	[illegible]
Havas	361,20	[illegible]	+0,47	[illegible]
Havas Advertising	561	[illegible]	+1,60	[illegible]
Imetal	780	[illegible]	-1,02	[illegible]
Immeubl.France	321,10	[illegible]	-2,83	[illegible]
Infogrames Enter.#	590	[illegible]	+1,69	[illegible]
Ingenico	84,10	[illegible]	-0,11	[illegible]
Interbail	219,80	[illegible]	+1,91	[illegible]
Intertechnique	816	[illegible]	+1,34	[illegible]
Jean Lefebvre	269	270	+0,37	[illegible]
Klepierre	660	667	+1,06	[illegible]
Labinal	980	998	+1,83	[illegible]
Lafarge	315	314,50	-0,15	[illegible]
Lagardere	142	[illegible]	+0,07	[illegible]
Lapeyre	291,10	292	+0,30	[illegible]
Lebon	160,10	[illegible]	+5,05	[illegible]
Legrand	875	[illegible]	+0,80	[illegible]
Legrand ADP	555	[illegible]	+0,90	[illegible]
Legris indust.	205,90	208	+1,01	[illegible]
Locindus	750	[illegible]	+0,93	[illegible]
L'Oreal	1918	[illegible]	-0,57	13,30
LVMH Moet Vuitton	1370	1358	-0,87	[illegible]
Lyonnaise Eaux	463	462,90	-0,02	11,50
Marine Wendel	491,80	489,30	-0,46	16
Metaleurop	42,20	43	+1,89	4
Metrologie Inter.	13,35	13,80	+3,37	—
Michelin	275	270,80	-1,52	2,25
Moulinex	116,50	[illegible]	+1,11	4
Nord-Est	137	[illegible]	-2,18	[illegible]
Nordon (Ny)	362	360	-0,55	—
NRJ #	647	650	+0,46	[illegible]
OLIPAR	78	77	-1,28	—
Paribas	342,90	342,20	-0,20	12
Pathe	1230	[illegible]	+0,81	—
Pechiney	205,80	206	+0,09	9,30
Pernod-Ricard	283	282,50	-0,17	4
Peugeot	575	572	-0,52	5
Pinault-Prin.Red.	2045	2051	+0,29	24,50
Plastic-Omn.(Ly)	407,10	414	+1,69	2,50
Primagaz	562	577	+2,66	7,60
Promodes	1442	1442	—	12
Publicis	456	456	—	[illegible]
Remy Cointreau	141	[illegible]	+0,70	4,60
Renault	111	[illegible]	+1,80	[illegible]
Rexel	1550	1545	-0,32	[illegible]
Rhone Poulenc A	181,90	180,40	-0,82	[illegible]
Rochette (La)	26	[illegible]	+1,15	[illegible]
Roussel Uclaf	1521	1527	+0,39	15,30
Rue Imperiale(Ly)	4849	5080	+4,76	108
Sade (Ny)	180	180	—	12,50
Sagem SA	3125	3200	+2,40	28,50
Saint-Gobain	730	728	-0,27	16,50
Saint-Louis	1219	1225	+0,49	38
Salomon (Ly)	438	438	—	[illegible]
Salvepar (Ny)	400,10	400	-0,02	18
Sanofi	510	509	-0,19	6,50
Sat	1599	1590	-0,56	29
Saupiquet (Ns)	710	720	+1,40	[illegible]
Schneider SA	233,50	232,40	-0,47	4
SCOR	186	[illegible]	-1,34	5
S.E.B.	999	[illegible]	+0,60	10,20
Sefimeg	375,20	375,20	—	14,20
SEITA	222,90	220,10	-1,25	5,72
Selectibanque	69,50	73,55	+5,82	[illegible]
SFIM	998	1001	+0,30	30
SGE	103,80	105,30	+1,44	[illegible]
Sidel	360,50	360	-0,13	16,50
Simco	458	456,80	-0,26	[illegible]
S.I.T.A	1076	[illegible]	-0,55	[illegible]
Skis Rossignol	139,90	143,90	+2,85	[illegible]
Sligos	686	[illegible]	-3,79	[illegible]
Societe Generale	550	[illegible]	+1,09	16
Sodexho	2799	[illegible]	+0,25	[illegible]
Sommer-Allibert	142,30	145	+1,89	[illegible]
Sophia	191	190	-0,52	17,25
Spir Communication	495	[illegible]	-0,20	14,80
Strafor Facom	366	365	-0,27	[illegible]
Suez	214,70	[illegible]	+0,83	6,20
Synthelabo	536	543	+1,30	8,34
Technip	489	489	—	[illegible]
Thomson-CSF	168,50	168,50	—	[illegible]
Total	418,80	414	-1,14	[illegible]
U.A.P. (EX OPE)	130,90	[illegible]	-0,99	[illegible]
UFB Locabail	485	468	-3,50	[illegible]
UIC	20	19	-5	35
UIF	418,50	419	+0,11	22
UIS	168	168	—	14,79
Unibail	497,50	498,50	+0,20	28
Union Assur.Fdal	649	635	-2,15	16
Usinor Sacilor	74,40	74,90	+0,67	4
Valeo	327	324,50	-0,76	16
Vallourec	266,50	273,60	+2,66	5
Via Banque	150,20	150,20	—	12
Worms & Cie	312	320	+2,56	8
Zodiac ex.dt divid	1530	1560	+1,96	30
Elf Gabon	1225	1276	+4,16	43,50

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	331,50	332,10	+0,18	4,12
Adecco S.A.	1280	1274	-0,46	—
Adidas AG #	446	452	+1,34	0,62
American Express	291,40	298	+2,26	0,97
Anglo American #	273	300,10	+9,92	3,10
Amgold #	386	424	+9,84	8,31
Arjo Wiggins App.	15,75	15,40	-2,22	0,25
A.T.T. #	212	208,60	-1,60	1,45
Banco Santander #	312	305,10	-2,21	2,10
Barrick Gold #	150,30	151,80	+0,99	0,27
B.A.S.F. #	194	195,20	+0,61	34,59
Bayer #	202	203	+0,49	37
Cordiant PLC	8,40	8,50	+1,19	—
Crown Cork ord.#	268,40	271	+0,96	1,08
Crown Cork PF CV#	264,90	258	-2,60	2,08
Daimler Benz #	341,80	349,50	+2,25	28,32
De Beers #	147,10	150,50	+2,31	0,62
Deutsche Bank #	239	233,10	-2,46	4,45
Dresdner Bank #	151	150,60	-0,26	3,34
Driefontein #	53,05	54,20	+2,16	1,09
Du Pont Nemours #	501	500	-0,19	2,53
Eastman Kodak #	422,70	421	-0,40	1,75
East Rand #	1,70	1,77	+4,11	0,10
Echo Bay Mines #	34,20	35,60	+4,09	0,14
Electrolux #	301	308	+2,32	6,76
Ericsson #	158	156,50	-0,94	0,94
Ford Motor #	165	167,30	+1,39	1,72
Freegold #	37,90	38	+0,26	1,30
Gencor Limited #	18,10	18,65	+3,05	0,21
General Elect. #	533	528	-0,93	1,97
General Motors #	288	293,80	+2,01	3,77
Cle Belgique #	391,30	390	-0,33	14,31
Grd Metropolitan	39,50	39,60	+0,25	0,08
Guinness Plc #	39,30	39,25	-0,12	0,37
Hanson Plc	7,40	7,30	-1,35	0,24
Harmony Gold #	39,50	39,50	—	0,47
Hitachi #	47,95	46,80	-2,39	0,21
Hoechst #	239,40	237	-1	32,13
I.B.M #	810	806	-0,49	1,55
I.C.I #	66,60	70	+5,10	1,03
Ito Yokado #	227,60	229,90	+1,01	0,62
Matsushita #	85	85	—	0,24
Mc Donald's #	245	241,90	-1,26	0,33
Merck and Co #	437	435	+0,92	1,80
Mitsubishi Corp.#	55	52,10	-5,27	0,15
Mobil Corporat.#	653	652	-0,15	4,42
Morgan J.P. #	518	523	+0,96	3,56
Nestle SA Nom. #	5550	5570	+0,36	70,80
Nipp. MeatPacker #	67	[illegible]	—	0,62
Nokia A	294	293	-0,34	3,18
Norsk Hydro #	265	268	+1,13	4
Petrofina #	1670	1653	-1,01	43,45
Philip Morris #	585	595	+1,70	5,36
Philips N.V #	210	208,80	-0,57	3,64
Placer Dome Inc #	117	118,30	+1,11	0,29
Procter Gamble #	568	572	+0,70	1,94
Quilmes	286	292	+2,09	10,07
Randfontein #	26,20	26,70	+1,90	0,85
Rhone Poul.Rorer #	408,50	411,90	+0,83	1,39
Royal Dutch #	891	891	—	9,73
R T Z #	81,45	82	+0,67	0,88
Sega Enterprises	187	194	+3,74	0,59
Saint-Helena #	30,40	30,50	+0,32	1,40
Schlumberger #	554	549	-0,90	1,97
SGS Thomson Micro.	354	357,80	+1,07	—
Shell Transport #	86,20	86,85	+0,75	3,18
Siemens #	239,50	239	-0,20	32,52
Sony Corp. #	339	340	+0,29	0,99
Sumitomo Bank #	78,50	76,95	-1,97	0,16
T.D.K #	327,60	333,30	+1,73	0,99
Telefonica #	120	124	+3,33	1,40
Toshiba #	31,90	32	+0,31	0,19
Unilever #	900	910	+1,11	5,04
United Technol. #	353,70	353,70	—	2,37
Vaal Reefs #	332,50	340	+2,25	11,47
Volkswagen A.G #	2134	2111	-1,07	14,86
Volvo (act.B) #	110,10	111,90	+1,63	2,16
Western Deep #	156	165	+5,76	3,72
Yamanouchi #	108	108	—	0,35
Zambia Copper	6,20	6,20	—	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection *Cours relevés à 12 h 31*
MARDI 24 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,85	[illegible]
CEPME 8,5% 88-97CA	102,40	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	112,33	[illegible]
CEPME 9% 92-06TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,25	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	118,75	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	110,44	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	103,85	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	120,10	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,25	[illegible]
CLF 9%88-93/98 CA#	105,80	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	122,30	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	116,21	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	109,66	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,72	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	118,57	[illegible]
Emp.Etat 6%93-97 #	101,37	[illegible]
Finansder 9%91-06#	121,40	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	116,70	[illegible]
Flora9,75%90-99#	113,75	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,37	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	102,02	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,58	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,87	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	109,85	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,15	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,60	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	118,03	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	105,60	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,88	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	122	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	122,04	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,31	[illegible]
Lyon.Eaux 6,5%90CV	975	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES		Cours précéd.	Derniers cours
Arbel		124	[illegible]
Baccarat (Ny)		460	[illegible]
Bains C.Monaco		486	[illegible]
Bque Transatland.		120	[illegible]
B.N.P.Intercont.		467	[illegible]
Bidermann Intl.	◆	110	[illegible]
B T P (la cie)	◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy		402	[illegible]
Champex (Ny)		25,10	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP		305	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B)	◆	2121	[illegible]
Concorde-Ass Risq		860	[illegible]
Continental Ass.Ly	◆	381	[illegible]
Darblay	◆	415	[illegible]
Didot Bottin		700	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	◆	3600	[illegible]
Ecia		805	[illegible]
Ent.Mag. Paris	◆	1469	[illegible]
Fichet Bauche		68	[illegible]
Fidei		34,55	[illegible]
Finalens		343,50	[illegible]
F.I.P.P.	◆	320	[illegible]
Fonciere (Cie)		505	[illegible]
Fonciere Euris		218	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #		570	[illegible]
Foncina #		500	496
Francarep		265	273
France I.A.R.D.	◆	1006	1006
France S.A.	◆	1150	1150
From. Paul-Renard	◆	2050	2050
Gevelot	◆	960	960
G.T.I (Transport)		172	172
Immobail		100	100,10
Immobanque	◆	615	615
Locamion (Ly)		498	568
Lucia	◆	59	59
Monoprix		200	200
Metal Deploye		369	375
Mors #		8,30	8,90
Navigation (Nle)	◆	78	78
Optorg	◆	290	290
Paluel-Marmont	◆	224	224
Exa.Clairefont(Ny)		1045	1040
Parfinance	◆	217,50	217,50
Paris Orleans		238,50	238,60
Piper Heidsieck	◆	1720	1720
Promodes (CI)		928	928
PSB Industries Ly		330,20	330,20
Rhin Moselle(Ny)		1700	1700
Rougier #		280	289
Saga	◆	90	90
Salins du Midi	◆	440	440
Silic		745	748
S.I.P.H.	◆	180,20	180,20
Sofal	◆	29,50	29,50
Sofragi		4260	4270
Taittinger		1500	1451
Tour Eiffel	◆	250	250
Vicat		411,20	411,60
Finaxa		283	280
Gaillard (M)		1630	1550
Givaudan-Lavirotte	◆	1024	1024
Grd Bazar Lyon(Ly)		163	167
Gd Moul.Strasbourg	◆	1450	1450
Immeubl.Lyon(Ly)#		456	452
L.Bouillet (Ly)		285	295
Lloyd Continental	◆	7310	7310
Lordex (Ny)	◆	18	18
Mag.Lyon Ger.(Ly)	◆	148	148
Matussiere Forest		59	52,50
Moncey Financiere		2600	2550
M.R.M. (Ly)	◆	140,30	140,30
Part-Dieu(Fin)(Ly)	◆	110	110
Pollet		475	480
Sabeton (Ly)		722	720
Samse (Ly)		833	834
Sechilienne (Ly)		1000	998
Tanneries Fce (Ny)		314	312,90
Union Gle Nord(Li)	◆	173	173

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	230	230
Commerzbank AG	128,10	128,10
Fiat Ord.	14,75	15
Gevaert	290,20	290,20
Gold Fields South	140	140
Kubota Corp.	23,30	23,30
Montedison act.ep.	10,05	10,05
Olympus Optical	45,25	46
Robeco	423,10	425,50
Rodamco N.V.	147,60	148,30
Rolinco	442	448
Sema Group Plc	94	95,10
Solvay SA	3100	3101

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; *↓ demande réduite; # contrat d'animation.*

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 31
MARDI 24 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #		39,70	[illegible]
AFE #		433,90	[illegible]
Algle #		173	[illegible]
Albert S.A (Ns)	◆	104,50	[illegible]
Altran Techno. #		1685	[illegible]
Montaignes P.Gest.		1824	[illegible]
Assystem #		394	[illegible]
Bque Picardie (Li)	◆	599	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#		241	241,10
Bque Vernes		86,20	[illegible]
Beneteau #	◆	605	[illegible]
B I M P		65	[illegible]
Boiron (Ly) #		639	[illegible]
Boisset (Ly)#		245	[illegible]
But S.A.		305	[illegible]
Cardif SA		736	[illegible]
C.E.E #		165,50	[illegible]
Cermex (Ly)	◆	370,30	[illegible]
CFPI #		348,10	[illegible]
Change Bourse (M)		264,10	[illegible]
Christ.Dalloz #		1945	[illegible]
CNIM CA#		193,90	194
Codetour		265,20	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET		435	[illegible]
Conflandey S.A.		229	[illegible]
C.A.Haute Normand.		328	328
C.A. Paris IDF		774	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine		345	345
C.A.Morbihan (Ns)		327	[illegible]
C.A.du Nord (Li)		503	[illegible]
C.A. Oise CCI		271	272
Creeks	◆	21,75	21,75
Devanlay		480	495
Devernois (Ly)		530	[illegible]
Ducros Serv.Rapide		58	58
Adecco Trav.Tem.Ly		409	409
Europ.Extinc.(Ly)#		318	[illegible]
Europ Propulsion		625	625
Expand s.a	◆	305	305
Factorem		675	[illegible]
Faiveley #		310	[illegible]
Finacor		69,80	[illegible]
Fininfo		550	[illegible]
Fructivie		660	[illegible]
Gautier France #		290	290
Gel 2000		65,70	[illegible]
GFI Industries #		716	[illegible]
Girodet (Ly) #	◆	24	24
GLM S.A.		289,90	289,90
Grandoptic.Photo #		834	[illegible]
Gpe Guillin # Ly		156	[illegible]
Kindy #		153	154
Guerbet		273	[illegible]
Hermes Internat.1#		1366	1400
Hurel Dubois		530	[illegible]
ICBT Groupe #		199	199
I.C.C.		117	102,90
Idianova		69,80	70,20
Int. Computer #		109	109,10
IPBM		65,10	[illegible]
M6-Metropole TV		400	401,30
Manitou #	◆	574	574
Manutan		530	534
Marie Brizard #		971	975
Maxi-Livres/Profr.		172	172
Mecelec (Ly)		64,20	64
MGI Coutier		224	225
Monneret Jouet Ly#		74,95	74,50
Naf-Naf #		49,10	50,20
NSC Schlum. Ny		578	[illegible]
Onet #		925	[illegible]
Paul Predault #		186	[illegible]
P.C.W.	◆	19	[illegible]
Petit Boy #		79,95	[illegible]
Phyto-Lierac		287	[illegible]
Pochet		902	935
Poujoulat Ets (Ns)		219,70	219,70
Radiall #		503	501
Rallye(Cathiard)Ly		204,10	205
Robertet #		985	1008
Rouleau-Guichard		315	315
Securidev #		80,45	80,45
Smoby (Ly)#		530	530
Sofco (Ly)		32,60	34,20
Soflbus	◆	362	362
Sogepag #	◆	140	140
Sogeparc (Fin)		818	825
Sopra		380	378
Steph.Kelian #		65	63,60
Sylea		548	543
Teisseire-France		167	167
TF1-1		494	488,30
Thermador Hold(Ly)		250	250
Trouvay Cauvin #		108,50	108
Unilog	◆	533	535
Union Fin.France		575	570
Viel et Cie #		127,80	127,80
Vilmorin et Cie #		419	420
Virbac		605	620

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12 h 31
MARDI 24 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor		81	80
Coil		165,10	166,30
Electronique D2		465	465
FDM Pharma n.		205	205
Genset		245	241
High Co.		166	160
Infonie		126	120
Joliez-Regol		83	83,05
Mille Amis	◆	114,70	114,70
Picogiga		159,90	159,90
Proxidis		24,50	25
Stelax		4,19	4,10

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 31
MARDI 24 DÉCEMBRE

VALEURS		Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin Cl	◆	686	686
Crédit Gén.Ind.	◆	21,10	21,10
Générale Occidentale	◆	64,35	64,35
Mumm	◆	1250	1250
Stè lecteurs du Monde	◆	170	170

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon *détaché; ● droit détaché; o = offert;* d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande *réduite; # contrat d'animation.*

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 23 décembre

VALEURS		Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI			
Agipi Ambition (Axa)	◆	123,15	[illegible]
BANQUES POPULAIRES			
Valorg	◆	2488,62	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE			
Arbitr. Court Terme		9602,32	[illegible]
Arbitr. Première		9588,85	[illegible]
Arbitr. Sécurité		17621,47	[illegible]
BNP			
Antigone Trésorerie		178617	[illegible]
Natio Court Terme		13985	[illegible]
Natio Court Terme2		379743	[illegible]
Natio Epargne		2255,96	[illegible]
Natio Ep. Capital C/D		16551,79	[illegible]
Natio Ep. Croissance		2502,87	[illegible]
Natio Ep. Obligations		227,47	[illegible]
Natio Epargne Retraite		146,10	[illegible]
Natio Epargne Trésor		11055,98	[illegible]
Natio Epargne Valeur		596,15	[illegible]
Natio France Index		1215,86	[illegible]
Natio Immobilier		1268,94	[illegible]
Natio Inter		1959,22	[illegible]
Natio Monétaire C/D		5412,17	[illegible]
Natio Opportunités		162,83	[illegible]
Natio Patrimoine		1507,78	[illegible]
Natio Perspectives		1309,92	[illegible]
Natio Placements C/D		77662,42	77662,42
Natio Revenus		1116,56	[illegible]
Natio Sécurité		11299,06	11299,06
Natio Valeurs		1140,03	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE			
Monelen		90919,29	90919,29
Oblig. très caté.		250,50	[illegible]
CDC GESTION			
Livret Bourse Inv. D		688,77	[illegible]
Le Livret Portefeuille D		921,52	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS			
Nord Sud Dévelop. C/D	◆	2316,15	[illegible]
Patrimoine Retraite C		306,86	[illegible]
Sicav Associations C		2394,76	[illegible]
CDC TRÉSOR			
Fonsicav C		19341,08	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C		18981,06	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE			
Ecur. Actions Futur D		230,17	[illegible]
Ecur. Capicourt C		229,60	[illegible]
Ecur. Capitalisation C		240,43	[illegible]
Ecur. Distrimonétaire D.		10436,05	[illegible]
Ecur. Expansion C		81628,14	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C		2993,73	[illegible]
Ecur. Investis. D		188,43	[illegible]
Ecur. Monépremière		11154,14	[illegible]
Ecur. Monétaire C		12877,18	[illegible]
Ecur. Monétaire D		12263,88	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D		316,53	[illegible]
Ecur. Trimestriel D		2008,69	[illegible]
Eparcourt-Sicav D		198,11	[illegible]
Géoptim C		12331,92	[illegible]
Géoptim D		12001,37	[illegible]
Horizon C		1833,47	[illegible]
Prévoyance Ecur. D		104,34	[illegible]
Fonds communs de placements			
Ecur. Capipremière C		11754,81	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C		11762,63	[illegible]
Ecur. Sensipremière C		12685,06	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA			
Amplia	◇	117910,88	117910,88
Atout Amérique		149,63	[illegible]
Atout Asie		97,47	[illegible]
Atout Futur C		651,68	[illegible]
Atout Futur D		613,47	[illegible]
Coexis		1917,55	[illegible]
Dieze		1963,11	[illegible]
Elicash	◇	935182,94	935182,94
Epargne-Unie		180,53	[illegible]
Eurodyn		2030,55	[illegible]
Indicia	◆	1384,45	[illegible]
Moné.JC	◇	11799,24	[illegible]
Moné.JD	◇	11418,39	[illegible]
Oblifutur		528,42	[illegible]
Oraction		1746,02	[illegible]
Revenu-Vert		1229,80	[illegible]
Sévéa	◆	110,96	[illegible]
Synthésis		17287,48	[illegible]
Uni Foncier		1271,99	[illegible]
Uni France		717,32	[illegible]
Uni Garantie C		1829,76	[illegible]
Uni Garantie D		1487,72	[illegible]
Uni-Régions		1561,21	[illegible]
Univar C	◇	305,53	305,53
Univar D	◇	299,72	[illegible]
Univers Actions		198,59	193,75
Univers-Obligations		231,65	227,38
CIC BANQUES			
Francic		598,46	589,62
Francic Pierre		121,70	118,16
Francic Régions		1662,62	1633,61
CIC PARIS			
Cicamonde		1372,10	1332,14
Converticic		360,91	355,58
Ecocic		1494,97	1451,43
Oblicic Mondial		3514,49	3462,55
Oblicic Régions		1191,59	1173,98
Rentacic		168,37	165,88
CRÉDIT LYONNAIS			
Eurco Solidarité		1343,84	1330,54
Lion 20000 C		16956,35	16956,35
Lion 20000 D		16265,68	16265,68
Lion Association		11591,74	11591,74
Lion Plus		1505,56	1476,04
Lion Trésor		2474,42	2449,92
Oblifion		1955,41	1936,05
Sicav 5000		626,83	614,54
Slivafrance		1055,83	1035,13
Slivam		509,85	499,85
Slivarente		240,15	235,44
Slivinter		628,42	616,10
Trilion		5257,05	5189,59
CRÉDIT MUTUEL FINANCE			
Avenir Alizes		2207,64	2164,35
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.		136,77	133,11
Créd.Mut.Ep.Cour.T.		900,17	900,17
Créd.Mut.Ep.Ind. C		114,82	111,75
Créd.Mut.Ep.J		22653,75	22653,75
Créd.Mut.Ep.long.T.		249,43	242,75
Créd.Mut.Ep.Monde		1330,80	1295,18
Créd.Mut.Ep.Oblig.		1820,40	1784,71
Créd.Mut.Ep.Quatre		1110,23	1088,46
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE			
Asie 2000	◆	745,35	713,25
Saint-Honoré Capital	◆	19162,81	18604,67
St-Honoré March. Emer.	◆	656,80	628,52
St-Honoré Pacifique	◆	702,42	692,17
LEGAL & GENERAL BANK			
Sécuritaux		1812,14	1812,14
Stratégie Actions		989,54	951,48
Stratégie Rendement		1892,53	1832,96
LA POSTE			
Amplitude Monde C		842,71	822,16
Amplitude Monde D		820,95	800,93
Amplitude Europe C/D		124,26	121,23
Elanciel D		145,51	141,96
Emergence Poste D		119,98	117,05
Géobilys C		646,52	636,97
Géobilys D		617,06	607,94
Intensys C		116,36	116,19
Intensys D		111,42	111,25
Latitude C		146,61	146,61
Latitude D		137,93	137,93
Oblitys D		611,47	602,43
Plénitude D		171,54	167,36
Poste Gestion C		43910,09	43910,09
Revenus Trimestr. D		5302,54	5250,04
Solstice D		2357,25	2351,37
Thésora C		956,05	946,58
Thésora D		870,22	861,60
SOCIETE GENERALE			
Actimonétaire C		37501,73	37501,73
Actimonétaire D		30536,72	30536,72
Cadence 1 D		1086,73	1075,97
Cadence 2 D		1073,34	1062,71
Cadence 3 D		1061,50	1050,99
Capimonétaire C		405,58	405,17
Capimonétaire D		376,84	376,46
Sogeoblig C		8958,49	8869,79
Interoblig C		6894,32	6826,06
Intersélection France D		617,49	605,38
S.G. France oppor. C		1754,16	1719,76
S.G. France oppor. D		1691,62	1658,45
Sogenfrance C		1542,76	1512,51
Sogenfrance D		1423,79	1395,87
Sogépargne D		305,86	302,85
Soginter C		1897,47	1860,26
Fonds communs de placements			
Favor D		1279,36	1254,27
Sogéliance D		1693,33	1676,56
Sogenfrance Tempo D		155,29	155,29

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

AUJOURD'HUI

SPORTS

VOILE Au 51ᵉ jour de course, Christophe Auguin était, mardi 24 décembre, un solide leader du Vendée Globe, le tour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance. Il a franchi la marque imaginaire de la moitié du parcours, samedi 21. ● CHRISTOPHE AUGUIN a déjà neuf jours d'avance sur le record de 109 jours établi par Titouan Lamazou en 1989. Il explique l'avantage de *Geodis* sur ses concurrents par une grande prudence et l'expérience de ses deux précédents tours du monde. ● RAPHAËL DINELLI, le benjamin de la course, placé hors classement par une décision administrative, apporte une aide précieuse à ses camarades en difficulté ● LES ICEBERGS ont fait leur apparition autour d'un des concurrents, Marc Thiercelin. Leur position inhabituelle fait peser un nouveau danger sur les bateaux et les marins, déjà très éprouvés par des tempêtes d'une violence inhabituelle.

A mi-course, Christophe Auguin est chahuté sur les mers du Sud

Largement en tête du tour du monde à la voile en solitaire, le skipper de « Geodis » entame le retour vers Les Sables-d'Olonne, avec neuf jours d'avance sur le record de l'épreuve, établi par Titouan Lamazou

EN FRANCHISSANT la longitude des 150 est, samedi 21 décembre, Christophe Auguin a été le premier des concurrents du Vendée Globe à entamer le long retour vers Les Sables-d'Olonne. Pour le leader du tour du monde en solitaire, ce voyage ne sera triomphal qu'une fois coupée la ligne d'arrivée devant le port vendéen. Christophe Auguin sait que son succès peut être remis en cause à chaque instant de la plus impitoyable des courses à la voile.

Il a vu Isabelle Autissier et Yves Parlier, deux de ses plus dangereux concurrents, être mis hors course à la suite d'avaries. Sur les 16 concurrents au départ, ils ne sont plus que dix à figurer au classement. Jeudi 19, Christophe Auguin aurait pu, lui aussi, voir sombrer tous ses espoirs avec le chavirage de son bateau. Littéralement soulevé par une vague encore plus haute que les autres, sans doute provoquée par une rupture d'un bloc de la banquise, *Geodis* venait d'être couché sur la mer, le gréement enfoncé dans l'eau. La dizaine de secondes qui ont suivi ont paru une éternité au marin réveillé dans la tempête : *« Je me suis retrouvé suspendu à ma bannette, la tête en bas. Même si j'ai alors pensé que* Geodis *avait été conçu pour résister à un chavirage, j'ai dû attendre avec angoisse que la quille fasse son effet et qu'il se redresse. Pour la 5ᵉ fois de ma vie, je sentais la mer plus forte que mon bateau. C'était un moment très perturbant, dont je suis sorti un peu choqué. »*

Tout au long des 12 000 milles (22 000 kilomètres) qu'il lui reste à parcourir, Christophe Auguin n'est pas à l'abri de la furie des éléments. Lundi 23 décembre, il essuyait une dépression encore plus violente que celles qu'il a affrontées depuis le début du mois de décembre dans les mers du Sud (*Le Monde* du 11 décembre) : *« La machine à laver est en route. J'ai passé une nuit d'enfer avec le bateau secoué dans tous les sens par deux trains de vagues. Sur le plateau continental néo-zélandais, il faut ajouter 5 mètres de houle à 6 mètres de creux provoqués par le vent. »*

Cette fois, le potentiel de vitesse de son bateau n'aura pas permis à Christophe Auguin de devancer la tempête. Jusqu'alors, c'est en contournant les énormes systèmes dépressionnaires qui le poursuivent ou lui barrent le chemin que le Normand a mené sa course. En rallongeant sa route par prudence, il s'est pourtant créé une avance suffisante pour ne plus craindre la remontée du Canadien Gerry Roufs, dont le *Groupe LG2* est maintenant à plus de 1 000 milles derrière lui, soit à près de cinq jours de navigation

UN BATEAU ALLÉGÉ

Depuis le départ, dans cette tempête du golfe de Gascogne qui a si durement éprouvé la flotte, Christophe Auguin a suivi la même règle de prudence : *« J'ai levé le pied pour limiter la casse,* disait-il le 5 novembre. *J'ai choisi de préserver mon bateau. »* Ce souci d'épargner le cavalier et sa monture aurait pu l'éliminer des premières places après une semaine de course. Le « passage à niveau » des Canaries a bien failli se fermer devant lui en laissant Yves Parlier et Isabelle Autissier filer sous le souffle des alizés.

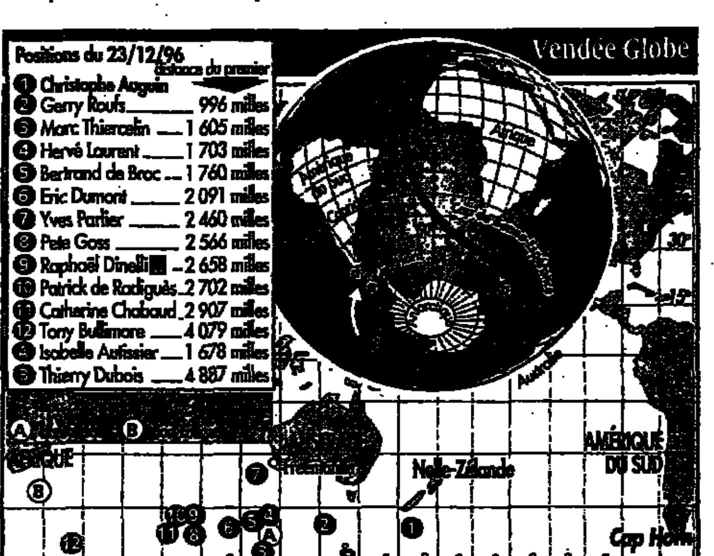
Aujourd'hui débarrassé de ses adversaires directs, Christophe Auguin ne se laisse pas gagner par l'ivresse des records. Il pourrait pourtant devenir, en cas de retour victorieux au début du mois de février, le premier navigateur à remporter son 3ᵉ tour du monde d'affilée, après les Boc Challenge de 1990 et de 1994. Avec déjà neuf jours d'avance sur le record de Titouan Lamazou, il ferait alors exploser le record de 109 jours établi en 1989. Si aucun anticyclone ne lui barre la route dans la remontée de l'Atlantique, Christophe Auguin peut continuer à pousser son bateau à des allures exceptionnelles. Ce rythme lui a fait améliorer son propre record de distance en 24 heures : 374 milles le 14 décembre, soit 15,58 nœuds de moyenne.

Le système de veille de son radar branché en permanence, Christophe Auguin va rester en alerte pour éviter icebergs et growlers jusqu'à son passage du cap Horn : *« Depuis le début de la course, je mets tout en œuvre pour éviter les obstacles que je risque de rencontrer, y compris ces grosses balises métalliques de plusieurs mètres qui dérivent sur toutes les mers du monde. »* Pour le reste, et après les mésaventures des autres concurrents, Christophe Auguin se rassure en demandant à Jean-Marie Finot et Pascal Conq, les architectes de son bateau, des informations sur les capacités de résistance de *Geodis* : *« Ils m'ont envoyé un rapport sur les chocs que peuvent encaisser mes safrans. Et ils me rappellent que nous avons renforcé toutes les pièces essentielles. »*

Christophe Auguin est le seul dans la course à effectuer un deuxième tour du monde sur le même bateau. *« A l'arrivée de chacun de mes tours du monde, j'ai toujours fait un débriefing et une visite technique du bateau. C'est à ces observations que tient d'abord le secret de ma réussite actuelle. »*, tient à dire Christophe Auguin, en rendant hommage à ses préparateurs. Cette expérience lui a fait tenter un énorme pari. Il est parti avec un seul jeu de voiles, au lieu de deux : *« J'ai fait le choix d'un tissu très fiable et très solide. Les voiles sont peut-être un peu moins performantes, mais j'ai pu vérifier leur résistance au déchirement. J'ai gagné du poids, alors que changer tout un gréement prend deux jours d'efforts, et que je n'avais jamais eu à le faire dans les autres tours du monde. »*

Ainsi allégé de plusieurs centaines de kilos, *Geodis* trace sa route à des moyennes que les autres concurrents ne peuvent pas approcher. Moins sollicités, l'homme comme le bateau sont moins fatigués. Moine-marin certes, mais sybarite, Christophe Auguin s'est imposé le sommeil maximal en règle de vie. Pour le reste il fait référence aux méthodes des « nouveaux alpinistes » : *« On peut attaquer un tour du monde avec les moyens d'une armée, et vouloir tout prévoir sur un bateau alourdi. Ou se lancer dans une opération-commando, comme moi, en jouant la fiabilité, l'efficacité et la rapidité. En mer, la clé de la sécurité, c'est la vitesse. »*

Christophe de Chenay



Thiercelin : iceberg en vue

Marc Thiercelin, actuellement en troisième position du Vendée Globe, sur *Crédit-Immobilier-de-France*, a été le premier à trouver un iceberg sur sa route. Lundi 23 décembre, alors qu'il sortait sur le pont pour manœuvrer, il en a vu passer un d'environ 500 mètres de long à 2 milles de lui. Marc Thiercelin se trouvait alors par 54 degrés de latitude sud et 110 degrés de longitude est, une position où il est rare de rencontrer des blocs de banquise à la dérive en cette saison. Une situation en tout cas dangereuse : *« J'ai tout essayé pour le voir au radar, mais rien à faire. Très flippant ! »*, a commenté le navigateur. Faute de pouvoir être prévenu par son système d'alerte, il devra surveiller la température de la mer en permanence pour éviter une fâcheuse rencontre.

■ **FOOTBALL : l'Allemand Matthias Sammer sacré Ballon d'or 1996.** Un jury de journalistes rassemblé par l'hebdomadaire *France Football* a désigné, lundi 23 décembre, Matthias Sammer, le défenseur international du Borussia Dortmund, âgé de vingt-neuf ans, meilleur joueur de football de l'année. Il devance de justesse Ronaldo Luiz Nazario de Lima, le Brésilien du FC Barcelone. C'est la troisième fois depuis la création de ce trophée, en 1956, qu'un défenseur est récompensé. Le vainqueur de l'an dernier, George Weah, l'attaquant franco-libérien du Milan AC, a été classé 10ᵉ.

■ **L'Olympique lyonnais** a indiqué, lundi 23 décembre, que son gardien de but et capitaine Pascal Olmeta ne participerait pas au stage d'entraînement pendant la trêve. C'est la première sanction du club contre le joueur, qui a agressé, vendredi 20 décembre, son coéquipier Jean-Luc Sassus à l'issue d'une défaite à domicile contre Nantes (*Le Monde* du 24 décembre). – *(AFP.)*

■ **TENNIS : Boris Becker ne participera pas au premier tour** de la Coupe Davis, qui doit avoir lieu début février entre l'Allemagne et l'Espagne, en dépit d'un contrat de 8,3 millions de francs lui faisant l'obligation de disputer cette compétition. Le joueur allemand s'est justifié, lundi 23 décembre, en invoquant le décalage horaire avec l'Australie, où il doit disputer les Internationaux d'Australie.– *(AP.)*

Raphaël Dinelli en saint-bernard des mers

RAPHAËL DINELLI joue les bons samaritains et les saint-bernard dans le tour du monde en solitaire. En 9ᵉ position à mi-course, le benjamin du Vendée Globe fait route en indiquant le chemin à Patrick de Radiguès, qui le suit à quelques dizaines de milles. Il aide ainsi celui qui n'est pas épargné par les « galères » depuis le départ des Sables-d'Olonne. L'ancien champion motocycliste belge est en panne de radar, faute d'énergie suffisante sur son bateau. C'est donc Raphaël Dinelli qui lui signale les zones où se tapissent les icebergs et les growlers meurtriers.

Algimouss communique régulièrement avec *Afibel*, et Raphaël Dinelli remonte le moral du skipper que n'épargne aucune panne. Quand Patrick de Radiguès a été emporté par une vague, jeudi 19 décembre, et n'a dû son salut qu'à une filière rattrapée in extremis, c'est encore Raphaël Dinelli qui l'a réconforté. Dans son bateau en aluminium transformé en glacière par la proximité de la banquise de l'Antarctique, le marin trempé et épuisé a trouvé du soutien auprès du jeune spécialiste des courses en solitaire. *« Nous ne nous étions pas rencontrés avant le départ. Nous sommes devenus de vrais amis,* raconte Raphaël Dinelli. *Nos communications rendent le temps moins long. Nous allons nous faire une sacrée fête à l'arrivée. »*

Lorsque Catherine Chabaud, la seule femme encore en course, est en panne de radio à la suite d'un chavirage, c'est encore Raphaël Dinelli qui lui sert de relais pour communiquer avec la terre. C'est grâce au directeur de la station-voile d'Arcachon que la courageuse navigatrice va pouvoir réparer ses équipements arrachés par les vagues.

Non seulement Raphaël Dinelli est devenu indispensable lorsque les mers du Sud se montrent impitoyables pour ses compagnons d'aventure, mais il réussit une course méritoire en fonction des performances de son vieux bateau, l'ancien *Crédit-agricole IV* de Philippe Jeantot pour le Vendée Globe 1988. Sacré pied de nez aux gendarmes de la Fédération française de voile (FFV). Car Raphaël Dinelli reste hors classement. Le jury d'appel de la FFV a refusé, le 7 décembre, de le réintégrer parce que *« les juges et l'organisateur de la course ont commis des erreurs et parce qu'il ne pouvait plus y avoir de mesures dérogatoires »*.

La décision nécessite encore des attendus et l'approbation du président de la FFV pour être communiquée officiellement aux parties en cause, mais elle ne devrait plus pouvoir être modifiée sur le fond. Marin courageux qui montre que la solidarité des gens de mer n'est pas un vain mot, Raphaël Dinelli rentrera cependant aux Sables-d'Olonne nanti de la reconnaissance de ses pairs.

C. de C.

SCIENCES

Le grand accélérateur de particules européen démarrerait dès 2005

PRÉVU initialement en 2008, l'achèvement du Large Hadron Collider (LHC) – qui sera le plus grand accélérateur de particules du monde – est désormais fixé à 2005. Cette décision, prise vendredi 20 décembre par le conseil du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN), est la conséquence de la contribution financière importante que des Etats extérieurs au CERN (dont les Etats-Unis et le Japon) ont décidé d'apporter à cet anneau géant, en construction dans un tunnel de 27 kilomètres sous la frontière franco-suisse. Les physiciens ne peuvent que se réjouir de gagner ainsi trois ans sur le calendrier incertain de ce vaste projet.

Comme le Super Conducting Collider (SCC), un accélérateur plus grand encore, dont les Américains avaient commencé la construction au Texas, le LHC a bien failli être abandonné. Durant l'été, l'Allemagne a en effet fait pression pour diminuer sa contribution, menaçant la viabilité du projet (*Le Monde* du 28 novembre). Ce n'est qu'au prix de réductions budgétaires que le CERN a pu sauver son futur traqueur de particules. Le budget initial du LHC, fixé fin 1994 à 10,8 milliards de francs, reste inchangé. En revanche, le budget général du CERN sera diminué de 7,5 % en 1997, de 8,5 % entre 1998 et 2000 et de 9,3 % au-delà. L'Allemagne souhaitait réduire sa part de 8,5 % dès cette année et de 9,3 % à partir de 1999.

RÉVISION DES SALAIRES

Le directeur général du CERN, Christopher Llewellyn Smith, estime que ces réductions mettront son organisme *« dans une situation difficile »*. Elles se traduiront, en effet, par une baisse du traitement de base des chercheurs de 2,5 %, compensée par 5,5 jours de congés supplémentaires. Une révision générale de la grille de salaires et des diverse primes d'expatriation ne pourra pas être évitée. Au plan budgétaire, les provisions traditionnelles prévues pour faire face à des dépenses imprévues disparaîtront.

Mais la recherche elle-même pourrait pâtir de cette pénurie financière. Plusieurs expériences arrivent en effet en bout de course. Le LEP, l'accélérateur qui a permis la découverte de diverses particules, fermera en 2000. Après cette date, la physique des hautes particules sera mise en sommeil pendant cinq ans, jusqu'au démarrage du LHC. Seul le séparateur d'isotopes Isolde, centré sur les applications médicales, subsistera. Le projet Compass, comprenant une cible fixe, ne pourra être mis en œuvre que si ses utilisateurs – instituts et universités – mettent la main à la poche. Il en va de même du AD – pour Antiproton Decelerator –, prévu pour succéder à l'anneau d'anti-protons de basse énergie LEAR, achevé cette année, qui avait permis notamment la découverte spectaculaire de l'antihydrogène. Le spectromètre Oméga, vieux de vingt-cinq ans, a lui aussi été arrêté.

« Ces fermetures sont des mauvaises nouvelles, a estimé M. Llewellyn Smith. *Mais c'est le prix à payer pour le LHC. »* Celui-ci est en effet très convoité, et il doit pour partie sa survie aux contributions d'Etats non membres du Conseil du CERN (qui comprend 19 pays européens). Le Japon a ainsi confirmé son intérêt en promettant une rallonge de 3,85 milliards de yens aux 5 milliards déjà promis (soit 405 millions de francs au total). L'Inde prévoit elle aussi une contribution, d'une valeur nette de 12,5 millions de dollars, tandis que la Russie a signé en juin 1996 un protocole pour le versement de 265 millions de francs, tant pour l'accélérateur que pour ses détecteurs. Le Canada a, lui, promis une contribution en nature d'une valeur de 30 millions de dollars canadiens (115 millions de francs).

Mais la contribution décisive a sans doute été celle des Etats-Unis. Le conseil du CERN a approuvé un accord de coopération prévoyant une contribution du départment de l'énergie (DOE) à l'accélérateur et une autre du DOE et de la Fondation nationale pour la science (NSF) à des expériences qui y seront montées pour une valeur totale de 530 millions de dollars (2,78 milliards de francs).

Hervé Morin

COMMUNICATION

Les salariés de « France-Soir » contre le projet de transformation

LES SALARIÉS DE PRESSE ALLIANCE, société éditrice de *France-Soir* (groupe Socpresse), se sont déclarés, lundi 23 décembre, *« profondément choqués par la désinvolture avec laquelle Yves de Chaisemartin* [PDG de *France-Soir*] *entend traiter l'avenir de l'ensemble des catégories de l'entreprise »*, après l'annonce du projet de transformation du quotidien en tabloïd de trente-deux pages et son transfert dans une autre imprimerie que Roissy-Print, transformation présentée comme *« le projet de la dernière chance »* (*Le Monde* du 21 décembre) Ils estiment que ce *« plan de relance »* n'est, *« une fois de plus, qu'une longue suite de revendications patronales uniquement destinées à faire pression sur l'emploi, les statuts et les conditions de travail sans que les véritables problèmes de fond ne soient abordés »*.

■ **PRODUCTION : Philippe Douste-Blazy**, ministre de la culture, chargé de la communication, a indiqué, lundi 23 décembre, la préférence du gouvernement pour le projet de reprise de la Société française de production (SFP) présenté par Havas et la Générale des eaux, *via* leurs filiale ITI et Générale d'images. Le ministre a obtenu 350 millions de francs d'aide du commissaire européen Karel Van Miert. Ils s'ajoutent à l'aide publique européenne de 1,2 milliard de francs et doivent soutenir la SFP jusqu'à mi-1997. La SFP perd 30 millions de francs par mois.

■ **ALLEMAGNE :** pour avoir vendu trente-deux reportages falsifiés à plusieurs chaînes de télévision allemandes, Michael Born a été reconnu coupable de dix-sept cas de fraudes par le tribunal de Coblence, lundi 23 décembre, et a été condamné à quatre ans de prison. Il n'a pas été condamné pour *« escroquerie à l'information »* mais pour des délits annexes à ses reportages falsifiés (infraction à la loi sur la protection des animaux, incitation à la haine raciale, détention illégale d'armes, etc.). La défense a mis en cause la *« naïveté »* des télévisions qui ont acquis ces reportages dans le but d'accroître leur audience.

Chez l'ami pot-au-feu

A Paris, trois ambiances, trois restaurants et un plat de saison

PASSÉ *9* heures du soir, un homme seul au restaurant donne toujours l'impression d'être victime d'une grave fatalité. Travail, santé, amour, train raté, il peut tout endosser tant l'incertitude qui l'habite semble pesante. Généralement, il en rajoute, prenant des mines à la saint Sébastien en attendant que ça se passe. Installés dans le carré des isolés de ce bistrot de la rue Vignon, ces trois-ci paraissent pourtant espérer un sort meilleur. On les sent moins pressés d'en finir avec leur solitude.

C'est le pot-au-feu qu'ils attendent. Ils sont venus là tout exprès, tout spécialement, pour renouer leurs noces avec ce vieux compagnon, réconfort et copain à la vie à la mort des jours moroses. Les cinquante piges qui se pointent, Simone la cruelle, le lumbago pas franc, *envolé tout ça, à table !* Par ici le gîte et la macreuse, les poireaux et les navets, et le bouillon qui redonne bonne humeur et santé. Chienne de vie, la voilà pour un moment assouplie à des gestes plus fraternels.

Ce plat sans mystères est une aubaine. Un poème. On pourrait presque reprocher à Francis Ponge de ne pas nous en avoir tiré le portrait. *L'Huître* et *Le Pain*, sans doute, *L'Abricot* et *La Crevette*, certainement, *L'Orange*, *Les Escargots* et *Le Morceau de viande*, bien sûr – facile –, mais le potof... Où est le grand texte sur le potof, pas celui à la Dodin-Bouffant, le trop majuscule, non l'authentique, le républicain, le réglementaire ?

Il est servi sous son matricule d'origine, dans cet endroit à l'enseigne flambarde du Roi du pot-au-feu, où il accueille en toutes saisons les clients déboulant de la Madeleine aussi bien que ceux débarquant de Saint-Lazare. Il y a peu d'espace, et il est préférable de demander à l'invité gaucher de faire l'extérieur, mais les nappes sont certifiées à carreaux. Ambiance résolument chaleureuse dans cette maison qui n'a jamais pris le risque que de plaire.

Chacun a son truc. Ici, le bouillon est servi en entrée, moyennant 25 francs, et des os à moelle si l'on veut, moyennant 25 francs encore ; qu'on se rassure, il y en aura un avec son gros sel quand arrivera le plat présenté directement en assiette. Tout ça est du classique et du moins contestable. *C'est ce que* devaient penser ce groupe d'affamés, qui, arrivant juste trop tard, négociaient sans espoir le retour du chef en cuisine avant de repartir dans la nuit froide le cœur *serré et le ventre* creux. Image pénible.

Nous avons tous en mémoire un pot-au-feu qui sommeille. Il était *souvent* l'organisateur d'une fête simple, d'un événement sobre, mais que la patronne des fourneaux tenait à ne pas laisser passer. Il célébrait le retour d'un voyageur, l'arrivée des *premiers grands froids*, la présence d'un invité familier. Il réunissait. Les cousines grandissaient et savaient désormais quelles questions il ne fallait plus poser à table ; l'oncle continuait à faire le généreux devant l'os à moelle qui manquait. S'élevaient les fumets d'un acte de concorde. Et nous, comme des violons secs, nous cavalerons durant toute notre vie à la recherche de ce temps et de ce goût à jamais en allés.



DESSINS DESCLOZEAUX

LA COTE D'ADRIENNE

Deuxième tableau. Nous voici rue Bailleul, chez Adrienne, autrement appelée Chez la Vieille. Epinglées aux murs, des photos de l'actuel premier magistrat de la ville témoignent que nous sommes dans l'une des cantines gourmandes des pontifes de la mairie de Paris. Passons ; le pot-au-feu n'est pas censé avoir d'états d'âme politiques. L'endroit est des plus confidentiels et pas vraiment bon marché, mais profite de l'ancienne bonne cote de la fameuse Adrienne, dont les Halles se souviennent avec émotion.

Un plat où il y a plus à écrire qu'à manger. Celui-là est servi avec davantage de tenue que le précédent, *dans sa marmite, ce qui lui donne* un certain apparat, mais orphelin de bouillon, présenté à part, ce qui le rend bancal. Franc et sympathique tout de même, préparé dans cette antique demeure, sûrement fréquentée par Etienne Marcel (1315-1358), prévôt des marchands de la capitale, comme on sait, et occis à *coups de hache par Jean Maillard*, partisan du futur Charles V, comme on sait aussi.

Trêve de plaisanteries, du costaud maintenant, du parisien pur parisien, de l'élixir de Paname : Au vin des rues, rue Boulard, près de Denfert, un zinc lu et approuvé par Doisneau et dirigé par Jean Chanrion, *ancien engueuleur de clients*, l'oeil aujourd'hui mauvais, et redevenu misanthrope par nature.

C'était un genre à manier avec *doigté, mais que pratiquaient* avec verve certains bistrotiers qui s'en étaient fait une spécialité avec laquelle ils essayaient d'arrondir leurs fins de mois. *Des choses comme* ça... *« Hé ! les deux marioles, vous rentrez chez vos parents ou vous payez l'électricité ? »* Quand ça ne marche plus, ça ne marche plus, il faut passer à autre chose. Reste souvent l'humeur de chien et une cuisine qui parfois aboie.

Gros succès pourtant pour ce féroce à la démarche menaçante, qui tient la clientèle sous l'obédience de ses anciens excès en lui servant des *vins de qualité et des plats d'inspiration* plutôt lyonnaise. Le pot-au-feu, débarrassé de l'os fameux pour délit de tronche pas convenable, la nôtre, avait surtout pour avantage d'être ici chez lui, *dans sa chapelle, ce qui* permettait de ne pas en penser plus. Si, on le sert astucieusement accompagné de cerises à l'aigre-doux. *Comme* un avertissement du patron. Bouillon, moutarde et gros sel à volonté.

Jean-Pierre Quélin

★ Le Roi du pot-au-feu, 34, rue Vignon 75009 Paris. Tél. : 01-47-42-37-10. Fermé le dimanche. Pot-au-feu : 85 F.
★ Chez la Vieille, 34, rue de L'Arbre-Sec. 1, rue Bailleul 75001 Paris. Tél. 01-42-60-15-78. Fermé le *soir, le samedi et le dimanche*. Pot-au-feu : 130 F.
★ Au vin des rues, 21, rue Boulard, 75014 Paris. Tél : 01-43-22-19-78. Fermé dimanche et lundi. Accueil le mercredi et vendredi *soir sur réservation*. Pot-au-feu : 68 F.
★ On trouvera la composition du pot-au-feu de Dodin-Bouffant *dans l'ouvrage de Marcel Rouff, La vie et la passion de Dodin-Bouffant, gourmet*, aux éditions Le Serpent à plumes. 38 F.

La pépite noire de Sainte-Alvère

De la truffe, cette année, il y aura pléthore. De mémoire de paysan, cela faisait trente ans qu'il n'y en avait pas en autant. Les beaux orages du mois d'août ont fait pousser de l'or dans les racines des arbres. La France, qui produit habituellement en hiver une vingtaine de tonnes de ce champignon magique, pourrait bien cette fois dépasser la *cinquantaine. Les prix vont-ils baisser pour* autant ? Lundi dernier, au marché de Sainte-Alvère, en Dordogne, la truffe noire *(Tuber melanosporum)*, la meilleure, *se négociait tout* de même 3 000 francs le kilo. Dans ce petit chef-lieu de canton qui ne compte pas 800 habitants, le marché aux truffes se tient sous les bureaux de la mairie chaque *lundi, de novembre à février*. La notoriété de l'endroit – connu jusqu'au Japon – n'est due ni à l'exiguïté de la halle ni à la modicité du volume des transactions. Seuls 170 kilos de truffes y furent vendus l'an dernier.
Si Sainte-Alvère se distingue, c'est qu'ici, fait quasi unique en France, les truffes sont présentées à la vente brossées, *lavées* à l'eau potable et essuyées au papier absorbant. Il y a deux mois, la Confédération nationale des producteurs de truffes signait d'ailleurs un texte *pour généraliser, sous cinq* ans, ce type de vente à l'ensemble du marché français.
La truffe sous son fard terreux, propice aux arnaques, a-t-elle vécu ses derniers jours ? Si l'on peut désormais l'examiner sous toutes ses facettes, il sera forcément plus difficile aux escrocs d'écouler de la truffe *en partie gelée, piquée de vers*, ou simplement rebouchée avec de la terre, des cailloux ou des plombs de chasse. Christian Etienne, fameux cuisinier avignonnais, *n'y croit pourtant qu'à moitié*. *« Un marché parallèle subsistera. Sans ce mystère pagnolesque qui l'entoure, comment la truffe resterait-elle ausi fascinante ? »* Cet inconditionnel de la pépite noire lui a dédié un menu entier dans son établissement, allant d'une très stendhalienne terrine de poivron rouge et de lamelles de truffe à un dessert intitulé « truffe au chocolat à la truffe ».
Si le champignon souterrain est ici porté aux nues, c'est qu'il est sur ses terres. Les trois quarts de la cueillette de la truffe ont aujourd'hui lieu en Provence. L'appellation truffe du Périgord n'est en fait qu'un simple patronyme botanique, valable pour tout *melanosporum* où qu'il soit ramassé. Selon *Truffe et trufficulture*, un ouvrage de référence qui vient de paraître (éditions Fanlac), les truffes n'étaient d'ailleurs pas inconnues autrefois en région parisienne. Au début du XIX[e] siècle, on en signalait *« près de Melun, et à Vincennes, entre la porte de Saint-Maur et Nogent »*.
A *défaut* de partir avec un chien truffier sur le périphérique, levez le nez sur les rayonnages des supermarchés. Christian Etienne vient de lancer une gamme de *produits d'épicerie* à la *truffe : moutarde*, vinaigrette, sauce au céleri... Il est aussi à l'origine du beurre à la truffe, que commercialise désormais Isigny-Sainte-Mère au rayon frais. La coopérative laitière compte en vendre trois fois plus cette année que son beurre de caviar, lancé en 1994.

Guillaume Crouzet

★ Produits d'épicerie Truffières de Rabasse à base de truffe noire *melanosporum*. Moutarde, 50 F. Sauce céleri, vinaigrette, brandade, 60 F. *Supermarchés Continent. Beurre de truffe* Isigny-Sainte-Mère, 17 F les 25 grammes.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

L'AUBERGE

■ À Boulogne, près des Jardins Albert-Kahn, c'est L'Auberge, autrefois appelée franc-comtoise, *une maison de bonne renommée* avec de lumineuses étoffes. Une réputation qu'entretient Jean François Veysset depuis quelques lustres déjà, tandis que le chef Roy, aux fourneaux, propose une cuisine de tradition – la potée *franc-omtoise – et de fantaisie : les queues de langoustines* à la crème vanillée, la bouille d'escargots à l'ortie, ou encore une étonnante choucroute terre et mer avec haddock, espadon et poitrine fumée, travers et boudin de volaille, avant l'aiguillette de mulard *aux graines de paradis. Avec ce plat, on pourra choisir* un pauillac Château Richebon 1993. Formule 129 F. Menu : 195 F. A la carte 300-350 F. Dîner prolongé le 31 décembre, aux prix habituels.
★ Boulogne. 86, boulevard Jean-Baptiste-Clément (92100). Tél. : 01-46-05-67-19. Fermé *samedi midi et dimanche*.

LE TONNELIER DE BRETEUIL

■ Voilà un bistrot à vins qui offre la particularité de ne proposer que la production d'un seul récoltant à *la fois*, les vins de Philippe Tessier, à Cheverny, pour la période qui s'achève. Blanc, rouge et une variété de sauvigon, en vins de pays. Alain Nogarède tenait déjà l'Amateur, face à la Bourse, un comptoir réputé, avec femme, belle-mère et serveuse. Il s'est délocalisé du côté de Breteuil et de *ses belles avenues. Un bouchon, une dizaine de tables, et cette* obstination louable à faire valoir un vin unique, agrémenté de bons petits plats. Voici le coteaux -d'aix-les-baux, Mas de la Tuillière 1991 de chez Milan. Cépages grenache, syrah, alicante. C'est un voisin *du domaine de Trevallon, au flanc des Alpilles. Alain Nogarède* joue de la convivialité, et de l'excellence de quelques produits pour connaisseurs : os à moelle au gros sel en entrée, ou bien filets de hareng pommes tièdes. Plats du jour immortels : saucisson chaud sauce moutarde, onglet de bœuf gratin dauphinois, confit de canard. Crème brûlée des familles en dessert. Formule à 78 F. A la carte, compter 150 F.
★ Paris. 4, rue d'Estrées (75007). Tél. : 01-45-51-29-43. Fermé samedi et dimanche.

LA MAISON DU CANTAL

■ Depuis cinq ans, la Maison du Cantal est établie place Falguière. Une équipe sympathique, un cadre rustique, boiseries et belles tables nappées, et une cuisine dont la seule prétention est d'être d'origine. D'un premier menu, retenons la potée de Saint-Flour avec choux, carottes, navets, pommes de terre et belle cochonnaille mijotée, tendre. Délicieux plat de saison. Au gré de la carte, toutes les charcuteries du Centre, le pounti (farci chaud aux blettes, à la *viande et aux pruneaux), la brandade de morue, classique* s'il en est, le boudin d'Auvergne accompagné de truffade (pommes de terre et tomme fraîche de Cantal), ou bien d'aligot. En dessert, le millard (clafoutis aux fruits) ou bien la tarte aux pruneaux. Menu : *158 F. A la carte 250 F.* Le 31 décembre, dîner prolongé.
★ Paris. 1, place Falguière (75015). Tél. : 01-47-34-12-24. Fermé dimanche.

Brasseries

TI'PUNCH MUSIK

■ *Elégante brasserie et restaurant antillais*, au design high-tech, reflets métalliques, lumière intime et luxe calme, jusqu'à l'ouverture du piano-bar, le soir de 22 heures à 2 heures du matin. Le midi, la table est vouée aux affaires. Ici l'accueil antillais n'est pas un vain mot, et la marmite créole bien alléchante. Outre le *féroce*, le crabe farci, le boudin noir et les accras de morue de rigueur avec le punch, se déploie la carte des Isles. C'est le *blaff* de poisson aux herbes des Antilles – un court-bouillon relevé à l'ancienne – le *maffé* de bœuf à la pâte d'arachide, et en légumes, bien sûr, *aloko*, banane ou igname. *Viandes et volailles comme là-bas, colombo* d'agneau ou de requin, massalé de cabri, avant les desserts : tourment d'amour ou bien fruits de la passion. La salle est souvent pleine, plus « métro » que *béké*, jusqu'à l'heure de la salsa et de la biguine. *A la carte, compter de 150 F à 180 F.* Boisson 45 F.
★ Paris. 33, rue des Volontaires (75015). Tél. : 01-47-34-99-16. Fermé samedi midi, dimanche et lundi ; le 31 décembre, dîner prolongé.

Gastronomie

APICIUS

■ La salle élégante de ce restaurant des beaux quartiers est le domaine de Madeleine Vigato. Elle *y entretient* une atmosphère de courtoisie et d'extrême attention à l'enchaînement du service. La carte est sans emphase, aussi bien dans le libellé des plats que dans le format. Trop de cartes, luxueuses ou délirantes (assorties de décors *« bon chic bon genre », art déco, ou bien encore* petit-bourgeois à poutres apparentes, caricature la plus répandue), tiennent davantage du catalogue de devinettes que d'une proposition de mets à déguster. Ici, les grosses langoustines façon *tempura évoquent-elles celles que Marcus Gavius* Apicius, le célèbre auteur des *Dix livres de la cuisine*, allait pêcher dans le golfe de Gabès ? Peut-être. Toute autre évocation archéologique, malgré l'enseigne, est absente de la cuisine de Jean-Pierre Vigato. C'est une cuisine d'aujourd'hui, qui met en harmonie des produits exceptionnels et de simples apprêts : huîtres à la gelée d'eau de mer, aumonière de homard et langoustine au jus de truffe, bar à la vapeur et dés de seiche sautés à l'encre, alliance subtile de la chair délicate du poisson et de la sapidité de la sauce noire. Une palette de porc dans un jus abondant, quelques lentilles, *une couverture de truffes fraîches*, une réussite absolue. Jean-Pierre Vigato, chef discret mais en pleine maturité, est l'un de ceux qui comptent à Paris. Menu dégustation : 520 F. A la carte, compter 600 F.
***★ Paris. 122, avenue de Villiers (75017). Tél. : 01-43-80-19-66. Fermé* samedi et dimanche.**

Jean-Claude Ribaut

Le froid poursuit son avancée

L'ANTICYCLONE centré sur les îles Britanniques ramènera de l'air très froid et sec dans la moitié nord du pays et le soleil gagnera du terrain. Plus au sud, l'air doux et humide sera progressivement chassé vers la Méditerranée ; il reste néanmoins de nombreux résidus nuageux, et de faibles précipitations neigeuses ou des pluies verglaçantes sont encore attendues.

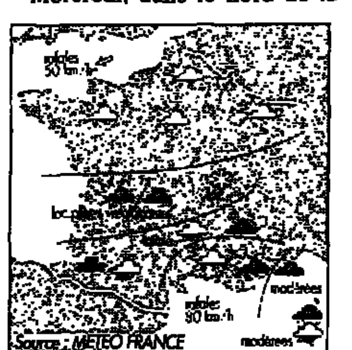
Mercredi, dans le nord de la Bretagne, en Normandie, en Ile-de-France, en Picardie, dans le Nord - Pas-de-Calais, en Champagne, dans les Ardennes, en Lorraine et en Alsace, malgré quelques nuages résiduels en début de matinée, la journée sera bien ensoleillée, mais, avec la baisse des températures et un petit vent de nord-est persistant, l'impression de froid sera renforcée.

Dans le sud de la Bretagne, les Pays de Loire, le Centre, en Bourgogne et en Franche-Comté, le ciel sera couvert et accompagné de faibles neiges ou de pluies verglaçantes au lever du jour ; au fil des heures, ces précipitations s'atténueront et quelques éclaircies se développeront par le nord dans l'après-midi. Dans le Poitou, les Charentes, le Limousin et en Auvergne, la journée sera maussade avec un ciel très chargé accompagné de pluies verglaçantes ou parfois d'un peu de neige ; ces pluies gagneront le nord de l'Aquitaine en cours d'après-midi. Dans le sud de l'Aquitaine et la région Midi-Pyrénées, la journée sera couverte et pluvieuse ; le matin, les pluies seront parfois modérées.

Dans la région Rhône-Alpes, le ciel sera couvert et les pluies seront remplacées, au Nord, par de faibles chutes de neige. Dans le Languedoc, le Roussillon et en Provence, la journée sera assez bien ensoleillée. Sur la Côte d'Azur et en Corse, le temps sera couvert et pluvieux. La tramontane soufflera jusqu'à 60 km/h le matin, 80 km/h l'après-midi.

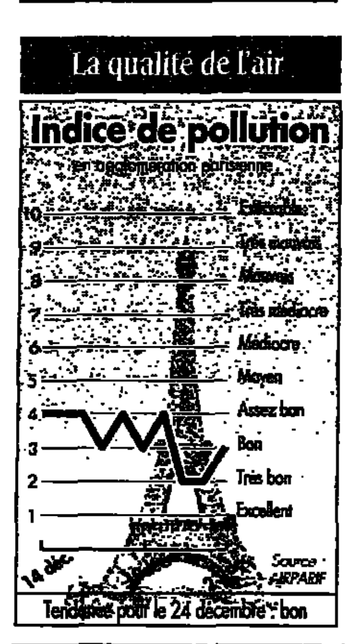
Les températures matinales, en forte baisse, seront comprises entre – 2 et – 9 degrés d'ouest en est, dans la moitié nord du pays. Au sud, elles varieront de – 1 à 10 degrés. Les maximales seront comprises entre 0 et – 7 degrés dans la moitié nord, entre 0 et 13 degrés dans la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

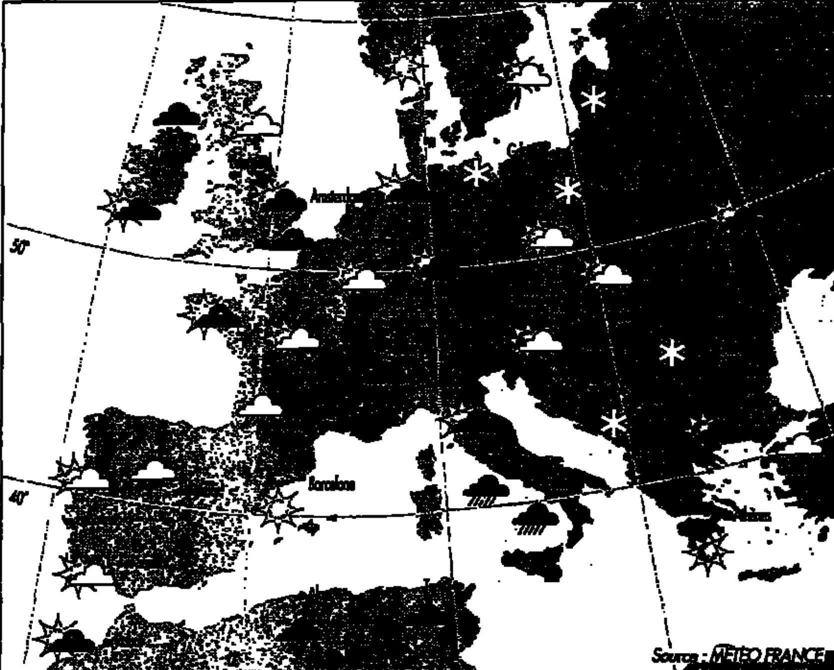


Prévisions pour le 25 décembre vers 12h00

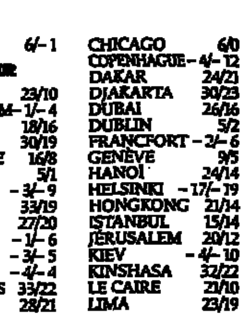
La qualité de l'air



Tendance pour le 24 décembre : bon



TEMPÉRATURES du 23 décembre maxima/minima






Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	16/11
BIARRITZ	18/10
BORDEAUX	15/9
BOURGES	8/1
BREST	6/2
CAEN	3/– 2
CHERBOURG	6/1
CLERMONT-F.	12/4
DIJON	8/0
FORT-DE-FR.	29/23
GRENOBLE	10/5
LILLE	– 1/– 5
LIMOGES	12/6
LYON	12/6
MARSEILLE	17/11
NANCY	0/– 4
NANTES	7/– 1
NICE	16/10
PARIS	3/– 1
PAU	18/6
PERPIGNAN	15/9
POINTE-À-PIT.	30/22
RENNES	6/– 1
ST-DENIS RÉUNION	30/23
ST-ÉTIENNE	14/6
STRASBOURG	– 1/– 4
TOULOUSE	11/8
TOURS	6/– 1
ÉTRANGER	
ALGER	23/10
AMSTERDAM	– 1/– 4
ATHÈNES	18/16
BANGKOK	30/19
BARCELONE	16/8
BELGRADE	5/1
BERLIN	– 3/– 9
BOMBAY	33/19
BRASILIA	27/20
BRUXELLES	– 1/– 6
BUCAREST	– 3/– 5
BUDAPEST	– 4/– 4
BUENOS AIRES	33/22
CARACAS	28/21
CHICAGO	6/0
COPENHAGUE	– 4/– 12
DAKAR	24/21
DJAKARTA	30/23
DUBAI	26/16
DUBLIN	5/2
FRANCFORT	– 2/– 6
GENÈVE	9/5
HANOI	24/14
HELSINKI	– 17/– 19
HONGKONG	21/14
ISTANBUL	15/14
JÉRUSALEM	20/12
KIEV	– 4/– 10
KINSHASA	32/22
LE CAIRE	21/10
LIMA	23/19
LISBONNE	15/10
LONDRES	5/– 1
LOS ANGELES	17/10
LUXEMBOURG	– 2/– 7
MADRID	11/7
MARRAKECH	17/10
MEXICO	21/9
MILAN	9/1
MONTRÉAL	1/0
MOSCOU	– 12/– 19
MUNICH	– 2/– 6
NAIROBI	26/15
NEW DELHI	19/6
NEW YORK	7/3
PALMA DE M.	18/12
PÉKIN	4/– 5
PRAGUE	– 7/– 14
PRETORIA	28/17
RABAT	18/13
RIO DE JAN.	26/18
ROME	19/10
SAN FRANC.	11/9
SANTIAGO	31/17
SÉVILLE	16/12
ST-PÉTERS.	– 11/– 20
STOCKHOLM	– 8/– 10
SYDNEY	31/19
TENERIFE	23/16
TOKYO	12/3
TUNIS	27/13
VARSOVIE	– 4/– 14
VENISE	11/8
VIENNE	– 4/– 6



Situation le 24 décembre, à 0 heure, temps universel

Prévisions pour le 26 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

L'art du faubourg

L'EXPOSITION la plus raffinée de Paris se tient en ce moment sur cent mètres de trottoir : de la rue d'Anjou à la rue Royale, en cette enclave de luxe qu'est le Faubourg Saint-Honoré. Rarement l'art du décor s'est montré d'une telle qualité.

Les vitrines qui s'illuminent entre chien et loup, à l'heure où les beautés étrangères mêlent leurs opulentes fourrures aux tenues de sport de nos Parisiennes, livrent au regard du passant des visions dont il demeure confondu : étoffes drapées, satins couleur tourterelle, fioles d'ambre parmi les crépines et les guirlandes, drageoirs, gants, bristols, souliers menus et clips sur velours se mirent d'un trottoir à l'autre, s'admirent d'une boutique à la suivante sans que cesse pour ces fêtes du goût la dévorante tentation de tout acheter.

On devrait inaugurer comme un véritable vernissage chaque nouvelle décoration en coin de rue que présente ce sellier déjà célèbre sous l'Ancien Régime dont le nom est sur toutes les lèvres. Hier c'était derrière les vitres *Le Galion englouti*, avec ses écroulements de trésors répandus parmi les algues et les étoiles de mer, son Océanide glauque parée des pierreries des Incas.

Aujourd'hui c'est *Cendrillon* filant devant l'âtre de sa chaumine, tournant le dos à son bonheur : les souliers de vair, le coffret damasquiné, la robe d'orfroi et, au pied du grossier cartel qui rythme les minutes de la féerie, le carrosse miniature des souris se dégageant de la citrouille monstrueuse comme les papillons de leurs chrysalides.

Oui, l'on serait curieux vraiment de connaître avec le chiffre des « visiteurs » de toute nationalité qu'attire chaque après-midi la vitrine ensorcelée, le nom du magicien habillant l'époque pour notre honneur à la croisée du Faubourg.

Olivier Merlin
(25 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6980

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV					■				■
V							■	■	
VI			■						
VII		■							
VIII				■		■			■
IX									
X				■			■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Ne sont pas des hommes d'Etat. – II. Enlèvent peut-être tout le charme. – III. Perd son portefeuille quand il sort du cabinet. – IV. Château, dans l'Aveyron. Peut enivrer un Canadien. – V. Poète chilien. – VI. En France. Qui est bien rentré. – VII. Qui peut amollir. – VIII. Cueillie dans des jachères. Dans le groupe des halogènes. – IX. On y est mieux qu'au paradis. – X. Cap. Saint normand. Un roi y a son musée. – XI. Qui ne vont pas droit.

VERTICALEMENT

1. Font des hommes avertis. – 2. Font apparaître les veines. Selon Boileau, il n'est pas toujours vraisemblable. – 3. Un rival pour Joab. Certaine valait un fromage. – 4. C'est parfois une terrasse. – 5. Pris en mer. S'il est grand, on l'a dans le dos. – 6. Roumain qui écrivit en français. Propre quand il était neuf. – 7. Ecrivain hongrois. Bon, s'il n'y a rien de cassé. – 8. Dans le groupe des planètes troyennes. Soumise à un traitement chimique. – 9. Unité de mesure de viscosité. Une roche légère. D'un auxiliaire.

SOLUTION DU N° 6979

HORIZONTALEMENT

I. Aoûtienne. – II. Ultérieur. – III. Tien. Dôme. – IV. Ogre. ENA. – V. Cou. Ers. – VI. Epsom. Do. – VII. PS. Tièdes. – VIII. Hochepot. – IX. An. Etêtes. – X. Lei. Té. No. – XI. Esope. But.

VERTICALEMENT

1. Autocéphale. – 2. Oligopsones. – 3. Utérus. Io. – 4. Tène. Othe. – 5. Ir. Emiette. – 6. Eider. Epée. – 7. Néons. Dot. – 8. Numa. Détenu. – 9. Ere. Dos. Sot.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **INDE.** Après la collision en plein ciel de deux avions, le 12 novembre, qui a fait 349 morts, l'aéroport de New Delhi va être doté d'un deuxième couloir d'approche aérienne. Dans le cadre de la modernisation de cet aéroport, de nouveaux équipements sont en cours d'installation. Ils seront opérationnels d'ici à mars prochain. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie Scandinavian Airlines System (SAS) interrompra sa desserte d'Osaka (Japon), jugée trop peu rentable, à compter du 1er mars prochain. Depuis l'inauguration de l'aéroport du Kansai, en septembre 1994, SAS assurait trois vols hebdomadaires entre Osaka et Copenhague et un vol hebdomadaire entre Osaka et Stockholm pendant la saison estivale. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** Le nombre de passagers transportés par les deux plus grandes compagnies aériennes australiennes, Qantas Airways et Ansett, a augmenté de 2,9 % en septembre par rapport au mois précédent et de 3,6 % par rapport à septembre de l'année dernière. – *(Bloomberg.)*

■ **JAPON.** D'après une étude de clientèle menée par le mensuel japonais *Nikkey Trendy*, le Park Hyatt Tokyo est le meilleur hôtel du Japon dans toutes les catégories de chambres.

■ **SUISSE.** La compagnie aérienne suisse Swissair va signer des accords de coopération avec Delta Air Lines (Etats-Unis), Austrian Airlines (Autriche) et Sabena (Belgique) afin d'accroître son trafic à destination de l'Atlantique nord. – *(AP.)*

■ **CHINE.** Shanghaï a signé un contrat avec le groupe Aéroports de Paris et son architecte Paul Andreu pour la conception de la nouvelle plate-forme aéroportuaire de Shanghaï-Pudong. La première phase des travaux, comprenant un terminal et une autoroute, devrait être achevée d'ici à l'an 2000. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE.** Une nouvelle compagnie aérienne polonaise, Eurolot, filiale de la compagnie LOT, entrera en activité au printemps. Elle effectuera des vols entre Varsovie et d'autres villes de Pologne. – *(AP.)*

PARIS EN VISITE

Jeudi 26 décembre

■ **HÔTELS DE LA PLAINE MONCEAU**, l'hôtel Rozart et la salle Cortot (65 F), 10 h 30, sortie du métro Malesherbes (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 10 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les antiquités grecques, 11 h 30 ; les coutumes funéraires en Egypte ancienne, 14 h 30 (Musées nationaux).

■ **LE CIMETIÈRE DU PÈRE-LACHAISE** (45 F), 14 heures, devant l'entrée côté boulevard de Ménilmontant (Monuments historiques).

■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** : exposition Utrillo, Valadon, Utter (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 12, rue Cortot (Mme Cazes).

■ **MUSÉE PICASSO** (36 F + prix d'entrée), 14 heures (Musées nationaux).

■ **LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE** (50 F), 14 h 20, sortie du métro Hôtel-de-Ville (Tourisme culturel).

■ **LES CATACOMBES** (lampe de poche, 50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Connaissance de Paris).

■ **L'ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (45 F), 14 h 30, devant l'entrée de l'église (Monuments historiques).

■ **LA CATHÉDRALE ORTHODOXE RUSSE** (63 F), 14 h 30, 12, rue Daru (Pierre-Yves Jaslet).

■ **L'HÔTEL CAIL**, siège de la mairie du 8e arrondissement (45 F), 14 h 30, 56, boulevard Malesherbes (Monuments historiques).

■ **MUSÉE CARNAVALET** : exposition Mme de Sévigné (55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Mathilde Hager).

■ **LE QUARTIER CHINOIS** (55 F), 14 h 30, sortie du métro Porte-de-Choisy, devant la BNP (Christine Merle).

■ **LA TOUR MONTPARNASSE** (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, hall supérieur devant les guichets (Monuments historiques).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **LES INVALIDES** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, sous la voûte d'entrée côté esplanade (Paris et son histoire).

■ **GRAND PALAIS** : exposition Picasso et le portrait (50 F + prix d'entrée), 15 h 15, sortie du métro Champs-Elysées - Clemenceau (Suzette Sidoun).

■ **LE VIEUX SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS** (50 F), 15 h 30, sous le porche d'entrée de l'église (Claude Marti).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037


Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE.

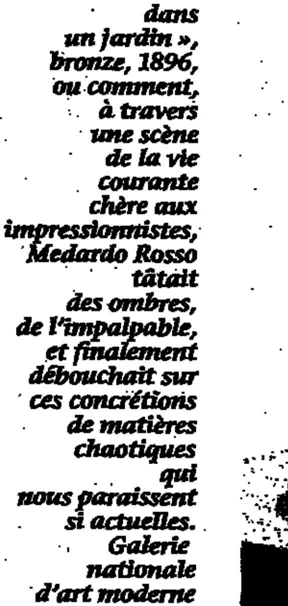

Le Monde PUBLICITE
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30

ARTS Le sculpteur italien Medardo Rosso (1858-1928) vivait à Paris au temps de Rodin. L'impact de son œuvre a été plus grand qu'on ne l'imagine généralement et il a influencé beaucoup plus de sculpteurs du XXe siècle que ne le laisse supposer la relative ignorance dans laquelle il est tenu. ● ON VOIT rarement son travail. Un centre d'art contemporain, dirigé par Gloria Moure, à Saint-Jacques de Compostelle, donne la possibilité de découvrir une œuvre émouvante et parfois d'une surprenante modernité. L'exposition permet aussi de voir les photographies que le sulpteur prenait de ses œuvres. ● RODIN, qui considérait le sculpteur italien comme un rival – *« l'implacable fossoyeur de Rosso »* selon les termes de l'historien et critique d'art Giovanni Lista –, a pu user de son influence pour minimiser l'importance de Rosso.

Les chemins de Saint-Jacques mènent à Medardo Rosso

Forte d'une bonne quarantaine de sculptures et de nombreuses photographies, l'exposition organisée au Centre galicien d'art contemporain est une contribution majeure à l'enrichissement de l'approche de l'artiste italien, dont l'œuvre a rarement été montrée au cours du XXe siècle

MEDARDO ROSSO. ***Centro galego de arte contemporanea, Valle Inclan, 15704 Santiago de Compostela. Tél. : (00-981) 54-66-21. Jusqu'au 8 février 1997.***



« Conversation dans un jardin », bronze, 1896, ou comment, à travers une scène de la vie courante chère aux impressionnistes, Medardo Rosso tâtait des ombres, de l'impalpable, et finalement débouchait sur ces concrétions de matières chaotiques qui nous paraissent si actuelles. Galerie nationale d'art moderne de Rome.

ALESSANDRO VASARI

SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE
de notre envoyée spéciale

Projeté dans les années 80, quand l'Espagne s'adonnait elle aussi à l'aménagement de lieux pour l'art vivant, puis construit à l'une des portes nord de la ville ancienne, le centre d'art contemporain de Saint-Jacques de Compostelle est une boîte moderne aux volumes tranchés nets qui, confrontée au monastère voisin de San Domingos de Bonaval, heurte. L'architecte portugais Alvaro Siza l'a conçu conformément à l'image convenue d'un lieu pour l'art d'aujourd'hui : murs blancs, rampes, espaces aseptisés, pseudo fonctionnalisme, dont aujourd'hui on est lassé.

Gloria Moure, qui fait marcher le centre depuis un an et demi, y a présenté des artistes réputés (Kounellis, Boltanski, Acconci, Gonzales-Torres...) et annonce une exposition James Turrell. Que vient donc faire Medardo Rosso, le contemporain et rival de Rodin, dans un centre d'art contemporain sans ambiguïté d'enveloppe ni de contenu ? La patronne n'a pas de mal à justifier ce choix en termes de modernité et d'actualité, en donnant pour preuve l'intérêt que des artistes d'aujourd'hui aussi divers que les Italiens Giovanni Anselmo et Luciano Fabro, l'Allemand Thomas Schütte, l'Anglais Tony Cragg ou l'Espagnol Juan Munoz portent au sculpteur. Tous en témoignent dans l'important catalogue de l'exposition.

De fait, les hommages d'artistes et les références avouées ou non à Medardo Rosso courent tout au long du siècle, en dépit du secret dans lequel son œuvre a été entretenue – les expositions qui lui ont été consacrées sont rares –, en dépit de l'étiquette commode d'impressionniste qui l'accroche au XIXe siècle et non au XXe siècle, dont elle est pourtant l'une des sources. N'est-ce pas en partant de Rosso, qu'il salue dans son manifeste de la sculpture futuriste publié en 1912, qu'Umberto Boccioni *définit sa position de* sculpteur avant-gardiste. Et Lucio Fontana, *qui arrive à maturité* à la mort de Rosso (en 1928) n'a-t-il *pas pensé aux sculptures chaotiques* de Rosso en modelant ses *céramiques.* Mieux : ne s'est-il pas souvenu du Rosso pour qui *« tout est espace et donc tout est relatif »,* pour qui *« un infini, une émotion, une coloration, tout est unité, on ne peut rien diviser »,* en élaborant le *« Concept spatial »* qui allait générer toute sa production, toiles fendues et sculptures en boules. Hors du contexte italien, outre l'impact très vraisemblable du travail de Rosso sur Rodin au moment de l'élaboration de son *Balzac,* il faut mentionner Brancusi, dont les plus sérieux exégètes ont rapproché les premières têtes d'enfants de celles de Rosso.

D'abord à Milan, puis à Paris, Rosso a entrepris de dévisager les gens de la rue : un gavroche pétant de vie sous sa casquette, une putain mystérieuse, une vieille entremetteuse qui grimace de rire, un malade tassé dans son fauteuil. Il a tenté de saisir des gens assis dans un tramway (œuvre détruite, dont on a cependant des photographies), des amoureux sous un réverbère, un groupe fantomatique conversant dans un jardin dans lequel il mêle corps, vêtements, sièges et sol, Il a donné plusieurs portraits comme celui, princier, d'Henri Rouart, qui était un ami de Degas, et chez qui Rosso a pu installer un temps son atelier... Un rire, la souffrance, le vieillissement, la relation mère-enfant dans *L'Enfant au sein* : un morceau de relief compact, informe, dont on finit par distinguer les bras et les mains croisées de la mère qui retiennent le bébé, *L'Enfant juif, L'Enfant malade, Ecce puer* : toute une pléiade de têtes d'enfants aux traits plus ou moins gommés, rongés, comme irradiés, et si profondément touchants... *On peut penser à Carpeaux,* à Daumier, aux têtes de caractères de Messerschmitt, et bien sûr à Rodin, mais aussi à des peintres, à la relation matière-lumière que Monet saisit face à la cathédrale de Rouen, à Eugène Carrière et ses épiphanies.

LE TEMPS HUMAIN

Rosso a évolué dans la mouvance des idées qui allument les esprits à la fin du siècle, et dans la conjonction de l'impressionnisme et du symbolisme, avec Mallarmé et Bergson pour toile de fond. Et cela contre Rodin. Faite de matériaux d'ébauche donnés comme définitifs : le plâtre et plus volontiers la cire travaillée par dessus une armature en plâtre grossièrement moulée qui déborde souvent de façon à renforcer l'idée d'inachèvement, sa sculpture est fragile, *intimiste, dégagée des thèmes* mythologiques, attachée à l'expression d'une vérité difficilement marchandable en termes de monument : le temps humain.

Rosso refusait de faire des *« statues qui ont l'air de presse-papiers ».* Il voulait *« plus d'air, plus de lumière, plus d'espace »* et trouvait souvent que, même chez lui, *« on sent trop la matière ».* Sa vision de l'espace l'a amené à contester la sculpture comme objet, à aplatir les formes, à tendre vers le relief, à gommer les traits, les contours, à abolir la distinction entre peinture et sculpture, objet et espace. Ce qu'il faisait, en son temps, ne ressemblait pas à grand-chose, et pas même à de la sculpture, comme le remarqua, en 1904, le critique allemand Julius Meier-Graefe, sans s'en offusquer. Aujourd'hui la tentative de Rosso pour *matérialiser l'immatériel* peut passer pour la plus risquée, en son temps, des entreprises de dé-définition de l'objet sculpté.

Forte d'une bonne quarantaine de sculptures (soit tout autant que l'exposition britannique en 1994) qui ont été prêtées par des musées italiens, mais aussi par des collectionneurs privés qui avaient l'occasion pour la première fois de comparer les pièces, la très belle exposition de Saint-Jacques est une contribution majeure à l'enrichissement de l'approche du sculpteur. Elle ne vise ni à l'exhaustivité, ni à l'établissement d'un parcours chronologique de l'œuvre qui reste d'ailleurs incertain. Elle salue le processus créateur animé par un esprit de recherche dont on n'avait pas jusque-là toutes les données.

L'exposition ne se contente pas de rassembler chaque fois plusieurs versions d'un même sujet – plâtre, bronze ou cire –, elle les accompagne si possible des photographies que le sulpteur prenait lui-même de ses œuvres en variant les angles de vue, l'éclairage, et en multipliant les tirages. On savait cela de Brancusi, mais pas de Rosso, bien qu'il soit mort des suites d'une blessure au pied occasionnée par la chute de plaques photographiques. Plusieurs sculptures et l'ensemble de ces photographies viennent du musée Rosso à Barzo, près de Milan, un petit musée privé géré par les descendants de l'artiste, dont les archives et les documents n'ont pas encore été suffisamment étudiés pour que soit établi le moment et le rôle de ces manipulations de sculptures et de photos, qui semblent parfois délibérément brouiller les cartes et jeter un flou sur la genèse des œuvres. Il reste beaucoup à faire pour cerner cette œuvre.

Geneviève Breerette

Biographie

● **1858.** Naissance de Medardo Rosso à Turin.
● **1882.** Il entre à l'académie Brera de Milan ; il en est renvoyé en 1883.
● **1886.** Voyage à Paris. Il expose au Salon des Indépendants.
● **1889.** Il quitte sa femme, et s'installe à Paris où il rencontre Zola.
● **1994.** Rodin lui rend visite.
● **1898.** Rodin expose son *Balzac* à la Société nationale. Fin de l'amitié entre les deux artistes.
● **1899.** Voyage à Milan pour voir son fils mais sa femme ne le lui permet pas. Expose à Vienne.
● **1900.** Participe à l'Exposition universelle. Rencontre Etha Fles, une artiste fortunée qui va orchestrer sa promotion à l'étranger.
● **1909.** Début de reconnaissance en Italie : Soffici publie *Le Cas Medardo Rosso.*
● **1912.** Boccioni lui envoie son manifeste de la sculpture.
● **1914.** Expose à la Biennale de Venise. Son fils l'accompagne.
● **1917.** Rosso vit de plus en plus à Milan.
● **1923.** Saisie de ses meubles.
● **1928.** Amputation de plusieurs doigts de pied à la suite d'un accident dans l'atelier de Milan. Le cœur lâche lors de la seconde opération.

Le pot de terre contre le pot de fer

LES EXPOSITIONS consacrées à Medardo Rosso ont été rares au cours du XXe siècle. La plus récente a eu lieu en 1994, à Londres, Edimbourg et Leeds. En France, aucune exposition d'importance ne lui a été consacrée depuis le Salon d'automne de 1929. Ce manque d'intérêt paraît d'autant moins pardonnable que c'est dans le creuset parisien que le sculpteur italien a produit une bonne part de son œuvre, et y a joui, dans les années 1890, d'une notoriété grandissante. Après quoi il n'y a exposé que rarement. La promotion de son œuvre à l'étranger, en grande partie grâce à Etha Flers, une artiste hollandaise avec qui Rosso a été en relation étroite pendant de longues années, ne suffit pas à l'expliquer. Que s'est-il passé ?

Dans son plaidoyer pour le sculpteur italien, l'historien et critique d'art Giovanni Lista (*Medardo Rosso, destin d'un sculpteur,* L'Echoppe, 1994) n'hésite pas à faire de Rodin *« l'implacable fossoyeur de Rosso ».* Ce n'est peut-être pas faux. Rodin n'était pas un tendre, et avait assez d'entregent pour imposer la loi du silence sur l'œuvre d'artistes susceptibles de lui porter ombrage, sans apparaître comme le censeur. Au-delà du phénomène Rodin en personne et du rodinisme, le contexte parisien fin de siècle, les crispations nationalistes, le regard que la France a longtemps porté sur une Italie considérée comme une terre des morts empêtrée dans son passé, incapable d'ouverture sur la culture vivante, ont conduit à des lectures absurdes. Les futuristes en ont également fait les frais. Giovanni Lista n'a tort que lorsqu'il cherche à enfoncer Rodin, et à n'en faire qu'un suiveur.

UNE CARRIÈRE EMPÊCHÉE PAR RODIN

Medardo Rosso et Rodin se sont bien connus dans les années 1890, au point d'échanger des œuvres. Les choses se sont, semble-t-il, gâtées avec la venue du *Balzac* auquel Rodin a travaillé plusieurs années avant de produire le monument que l'on sait. Qui dérangea, scandalisa, fit couler beaucoup d'encre. Plusieurs articles ont alors fait état d'une ressemblance entre cette nouvelle œuvre de Rodin et le travail de Rosso. Ce que ni l'un ni l'autre n'aurait supporté. C'est à ce moment que la machine rodinienne se serait mise en place pour écraser Rosso, lequel, souffrant de la gloire grandissante de son rival, aurait passé une bonne partie de sa vie à orchestrer lui-même la défense de son œuvre, pour en prouver la modernité.

L'isolement à Paris, les problèmes de santé, une carrière empêchée par Rodin et les rodinistes, tout a pu jouer : Rosso, après son *Ecce Puer* daté de 1906, ne produit apparemment plus de nouvelles sculptures. Panne sèche ? Aujourd'hui, on tend à reconsidérer cette longue période de plus de vingt ans pendant lesquels, jusqu'à sa mort, le sculpteur s'adonne au dessin et, on le sait désormais, à la photographie, mais pas seulement. Outre qu'il copie Michel-Ange ou Donatello, ce qui lui permet de vivre et de prouver qu'il est capable de maîtriser une œuvre traditionnelle, il charcute ses anciens modèles, les découpe autrement, enlève le cou, une part du visage, réalise lui-même des socles, et compare son œuvre à celle de Rodin. Des photographies en témoignent. Rosso semble avoir occupé la fin de sa vie à conduire une réflexion sur son propre travail pour établir la modernité de son œuvre. Contre Rodin.

G. B.

Joël Bartoloméo, torero de la vidéo, s'est installé avec ses films de famille à l'Espace croisé de Lille

JOËL BARTOLOMÉO, « D'ici là », **vidéos et installations. Espace** ***croisé, Lille. Tél. : 03-20-06-98-19.*** **Du mardi au samedi, de 13 heures à 19 heures. Jusqu'au 4 janvier 1997.**

LILLE
de notre envoyé spécial

Des films de famille dans un centre d'art contemporain ? Oui mais quels films ! Et quelle famille ! Et même : quel art contemporain ! Joël Bartoloméo filme sa femme, ses enfants, ses parents, ses beaux-parents, quelques amis. Le Caméscope est posé sur un coin de table, au ras de la moquette, sur le toit de la voiture, dans l'herbe... Cadre fixe, presque toujours. Et la vie va. Et vient. S'engouffre dans l'engin. Ces petits films durent entre une et cinq minutes : *La Tarte au citron* (4 min 23), *La Fourmi* (2 min 45), *La Vache qui parle* (5 min 19), *Le Jeudi de l'Ascension* (1 min 52), *Papa gros con* (1 min 25)... une trentaine de petites merveilles. Pas de montage. Rien que des plans-séquences. Facile ? Essayez.

Un début, une fin, un sujet, des personnages, des dialogues inouïs, et tout cela non prémédité, non mis en scène, avec l'air d'arriver comme ça, de se faire tout seul, ça vient comment ? On imagine Bartoloméo à l'affût, sentant que quelque chose se prépare, déclenchant. Pour rien. Recommençant. Des *« instants vidéo » qui sont* aussi de « vrais films », il n'en pleut pas tous les jours. Cinq ans de « prises de vie » réussies, mises bout à bout, donnent à peine quatre-vingt-dix minutes. Mais quatre-vingt-dix minutes de bonheurs cinématobiographiques de premier ordre. Gestes plus vrais que vrais, cadrages sidérants, longueurs délicieuses, mots d'une fraîcheur infra-sociologique euphorisante, répétitions, hésitations, fulgurances, et soudain conclusion, rideau, fin. A la pêche au réel plus ciné que nature, Bartoloméo se montre l'égal d'un Rouch, d'un Rozier.

Alors, pourquoi ses films ne passent-ils que dans les centres d'art contemporain ? Beaubourg, le *FRAC Limousin,* le *Stedelikj* Museum d'Amsterdam hier, l'Espace *croisé* de Lille aujourd'hui, demain le MOMA de New York. Pourquoi ne les projette-t-on pas dans des cinémas ? Si Lumière revenait aujourd'hui, on l'enverrait au musée illico. Bartoloméo n'en a cure. Il joue le jeu de « l'art contemp' ».

ÇA TOURNE DONC TOUT SEUL

A la demande, mais à sa façon. Il vient d'ajouter à son œuvre filmique trois installations vidéo... anti-installations. Comme pour démontrer sa non-appartenance au milieu dans lequel il est reconnu. La première, à l'entrée de la galerie d'Euralille, affiche un bébé, répété vingt fois sur vingt téléviseurs. Degré zéro de l'installation (une banale multiplication) et *antithèse (il ne se passe rien)* de toutes les scènes captivantes captées par Bartoloméo pour constituer ses films. On entre. Un grand écran. Un film : *Les Dessins de Roseline.* On regarde des fleurs, on les caresse, on plaisante. Piscine : on fait la course, *« C'est Joël qui a gagné ! ».* Tiens, le vidéaste n'est pas derrière sa caméra, ça tourne donc tout seul. Y'en a qui ne veulent pas être filmés ! Lui, si, toujours prêt pour l'autoportrait. La bande n'est pas indigne des films de famille qui ont fait sa gloire, mais comme installation vidéo, c'est nul, sauf si c'est une antiphrase. Et c'en est une. Je suis un film, rien d'autre. Bien dit, donc.

Ah ! mais voici un mur : six écrans. Un chat qui joue avec une souris. Et différents visages de l'affreux Joël. L'un n'arrête pas de répéter : *« C'est con ! »* L'autre, fasciné par un spectacle qu'on ne voit pas. Contrition d'un côté, voyeurisme de l'autre. Et, au milieu, l'objet du conflit : un film splendide en train de se faire. Avec un chat meilleur acteur de l'année, occupant génialement le cadre. Une action insoutenable. Un suspense tendu vers une mort certaine.

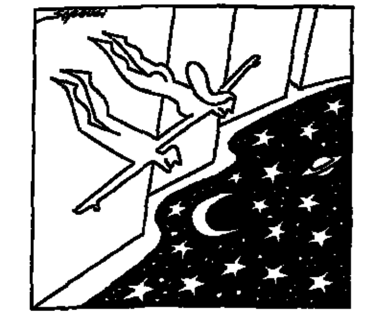
Une corrida en chambre ! C'est l'art vidéo qu'on estoque. Derrière le mur où agonise la souris, trente films incroyables attendent le visiteur. Trente mises à mort du maniérisme vidéo, du bazar techno-kitch. Bartoloméo torée le réel à mains nues. Aux antipodes des néo-pompiers qui ne peuvent intégrer une image sans la ralentir, l'accélérer, la surcolorier, la virer négatif, la plisser, l'embellir (qu'ils disent).

Jean-Paul Fargier

★ **On peut trouver la totalité de ces films en cassette vidéo chez Edition BDV, 7, passage des Gravilliers, 75003 Paris.**

Entre écriture et peinture

L'exposition de Clara Halter révèle une œuvre singulière basée sur la répétition quasi incantatoire du signe



CLARA HALTER n'est ni un écrivain ni un peintre – elle se place quelque part entre ces deux exercices. Sur une surface de papier ou de carton, avec des encres de couleur, elle trace des lettres ou de petits signes géométriques, pictogrammes à peine visibles. Mais ils sont si nombreux, si serrés, qu'ils finissent par recouvrir tout le blanc du fond, à la manière d'un tissage qui s'accroîtrait sans cesse. Vues de loin, ce sont d'étranges formes, denses et légères à la fois. Tantôt elles s'inscrivent dans une figure géométrique, tantôt elles s'en échappent, effrangées, irrégulières. Vues de près, c'est tout autre chose : un fourmillement, des structures organiques ou cristallines que l'œil ne parvient pas à saisir exactement. Evidence d'un côté, énigme de l'autre : chaque œuvre oscille entre ces contraires, rebelle aux définitions et se refusant à affirmer un sens lisible. Solitaire, elle ne refuse pas moins de se ranger dans quelque école ou mouvement que ce soit.

★ **Galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris 3e. Mo Etienne-Marcel. Du mardi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Tél. : 01-42-74-67-68. Jusqu'au 4 janvier.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Noël mandingue
Apothéose du Festival Africolor, une nuit réunissant, outre la chorégraphe haïtienne Kettly Noël, un bouquet d'instrumentistes chevronnés et de voix saisissantes du Mali. Ainsi la chanteuse Nahawa Doumbia, qui en 1989, lors de la première édition d'Africolor, avait mis le Théâtre Gérard-Philipe en ébullition. Egalement au programme : Taare Taare, Sorotoumou, Mah Damba, Percey, Sekou Kouyaté.
Saint-Denis (93). Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde. Mo Saint-Denis-Basilique.
De 20 h 30 à 6 heures, le 24.
Tél. : 01-43-18-70-00. De 70 F à 110 F.

Yves Uzureau
Comédien, metteur en scène, auteur dramatique, romancier et... chanteur-auteur-compositeur, Yves Uzureau, accompagné d'un trio de musiciens, revisite avec délectation le répertoire de Brassens. Un bel hommage, sans faute de goût.
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris-14e. Mo Gaîté. 20 h 30, les 24, 25, 26, 27, 28 et 31 décembre et les 1er, 2, 3 et 4 janvier ; 15 heures, le 29 décembre et le 5 janvier.
Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Ballet Antonio Canales
Du flamenco par le très ténébreux Canalès, nouvelle idole du zapateado. L'an passé, son spectacle *Torero* ne nous avait pas complètement conquis. Mais sa création *Gitano* arrive à Paris précédée d'une réputation flatteuse. Le 31 décembre, une soirée spéciale *Fiesta flamenca* est au programme. Avis aux amateurs !
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Torero, A cuerda y tacon : *20 h 30, les 24, 26 et 27.* Gitano : *20 h 30, les 28, 29 et 30.*
Soirée spéciale Fiesta flamenca : *le 31 à 20 h 30.*
Tél. : 01-49-52-50-50.
De 60 F à 290 F.

Compagnie Doppelganger
Danse et mime pour adultes et enfants : *L'Armoire* est un conte de Noël, avec de la neige, des jeux, des rêves et des rires.
Ecole internationale du mimodrame Marcel Marceau, 17, rue Boulanger, Paris-10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. 14 h 30, les 24, 26, 27 et 28.
Tél. : 01-42-02-32-82.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Les Fausses Confidences
de Marivaux, mise en scène de Jean-Pierre Miquel, avec Catherine Samie, Gérard Giroudon, Andrzej Seweryn, Cécile Brune, Florence Viala, Michel Robin, Laurent d'Olce, Nicolas Lormeau et Jean-Pascal Abribat.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 27, mardi 31 décembre, jeudi 2, dimanche 5, mardi 7 janvier, à 20 h 30 ; les samedi 28 et dimanche 29, à 14 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 30. De 30 F à 185 F. Jusqu'au 3 mai.

SÉLECTION

Les Affaires du baron Laborde ou Comment vendre du vent
d'Hermann Broch, mise en scène de Simone Amouyal, avec Jacques Bonnaffé, Didier Sauvegrain, Catherine Gandois, Yvan Duruz, Sandrine Dumas, Rodolfo de Souza, John Michael Barris, Gilles Groppo et Philippe Richard.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi 25 au samedi 28, à 20 heures ; le dimanche 29, à 16 heures ; le mardi 31, à 19 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 3 heures. De 40 F à 150 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Aragon par Caubère : le Communiste ; le Fou
d'après Louis Aragon, mise en scène de Philippe Caubère, avec Philippe Caubère et Michel Macias (accordéoniste).
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Les mardi 24, jeudi 26, lundi 30, à 20 h 30 ; les vendredi 27, samedi 28, mardi 31, à 19 h 30. Tél. : 01-48-05-40-88. De 80 F à 240 F. Jusqu'au 22 février.*

Le Cirque Plume
de Bernard Kudlak, mise en scène de l'auteur, avec Alexandre Demay, Valérie Dubourg, Michèle Faivre, Valérie Garçon, Jean-Marie Jacquet, Pierre Kudlak, Alain Mallet, Robert Miny, Rachel Ponsonby, Patricia Reynler-Peugniez, Jacques Schneider et Brigite Sepaser.
Parc de la Villette (Espace chapiteau), avenue Corentin-Cariou, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Du jeudi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-40-03-75-75. Durée : 1 h 45. 110 F et 140 F. Jusqu'au 30 mars.*

La Danse de mort
d'August Strindberg, mise en scène de Matthias Langhoff, avec Bérangère Dautun, Muriel Mayette, Jean Dautremay, Céline Samie, Gilles Privat et Jean-Baptiste Malartre.
Comédie-Française Salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 26 et lundi 30, à 20 h 30. Tél. : 01-44-58-15-15. Durée : 2 h 45. De 30 F à 185 F. Dernières.

En attendant Godot
de Samuel Beckett, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Pierre Arditi, Marcel Maréchal, Robert Hirsch, Jean-Michel Dupuis et en alternance Guillem Picq, Mehdi Aignel Djebali et Cyril Boccara.
Théâtre du Rond-Point Champs-Elysées, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Mo Franklin-D.-Roosevelt, Champs-Elysées-Clemenceau. Du jeudi 26 au samedi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 15 heures. Tél. : 01-44-95-98-10. Durée : 2 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 25 janvier.*

Fabrice Luchini
d'après Baudelaire, Céline, La Fontaine et Nietzsche.
Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 157, rue rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. Durée : 1 heure. 80 F et 120 F. Jusqu'au 12 janvier.*

Le Faiseur
d'Honoré de Balzac, mise en scène de Françoise Petit, avec Jean-François Balmer, Marion Bierry, Stéphane Bierry, Sylvie Genty, Thomas Cousseau, Philippe Bouclet, Auguste Bruneau, Dominique Daguier, Isabelle Fontaine, Eric Laugérias, Stéphanie Noël et Maurice Vaudaux.
Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mo Edgar-Quinet, Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi, à 15 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-22-77-74. Durée : 2 heures. De 70 F à 220 F. Jusqu'au 30 mars.

Folie magique
de Chantal Saint-Jean et Jan Madd, mise en scène de Chantal Saint-Jean, avec Jan Madd, Christel Colas, Nadia Savelberg et Caroline Moreau.
Métamorphosis, face 198, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. Le mardi 24, à 22 heures ; Du mercredi 25 au samedi 28, à 21 h 15 ; le dimanche 29, à 15 heures ; le mardi 31, à 22 h 30. Tél. : 01-40-39-99-09. Durée : 1 h 30. 80 F et 150 F. Jusqu'au 31 mai.*

L'Intervention
de Victor Hugo, mise en scène de Bénédicte Ardiley, avec Jacques Sereys, Céline Samie, Coraly Zahonero et Laurent Rey.
Comédie-Française Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Louvre. Du jeudi au dimanche, à 18 h 30. Tél. : 01-44-58-98-58. Durée : 1 heure. De 45 F à 80 F. Jusqu'au 30 janvier.*

Jouer avec le feu
d'August Strindberg, mise en scène de Luc Bondy, avec Roland Amstutz, Emmanuelle Béart, Françoise Brion, Thierry Fortineau, Pascal Greggory et Christine Vouilloz.
Bouffes du Nord, 37 bis, boulevard de la Chapelle, Paris 10e. Mo La Chapelle. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures. Tél. : 01-46-07-34-50. Durée : 1 h 20. De 60 F à 140 F. Jusqu'au 8 février.*

Le Jouvet d'une illusion
d'Alain Gerber, mise en scène de Philippe Berling, avec Daniel Kenigsberg.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris 9e. Mo Opéra. Du mercredi 25 au samedi 28, à 20 heures ; le dimanche 29, à 16 heures ; le mardi 31, à 19 heures. Tél. : 01-47-42-67-27. Durée : 1 h 15. 90 F et 120 F. Jusqu'au 18 janvier.*

Liberté à Brême
de Rainer Werner Fassbinder, mise en scène de Marie Hermès, avec Odile Roire, François Chodat, Jean-Pierre Ducos, Jean-Michel Bonnarme, Marcelle-Jeanne Bretonnière, Valérie Choquard, Jean-Pierre Falloux et Olivier Hermel.
Théâtre de la Huchette, 23, rue de la Huchette, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Les jeudi, vendredi, samedi, dimanche, lundi, à 21 heures. Tél. : 01-43-26-38-99. Durée : 1 h 30. De 80 F à 160 F. Jusqu'au 4 janvier.*

Long Voyage du jour à la nuit
d'après Eugène O'Neill, mise en scène d'Alain Françon, avec Jean-Paul Roussillon, Catherine Ferran, Jean-Yves Dubois, Bruno Putzulu et Claudie Guillot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone. Le jeudi 26, à 19 heures ; les vendredi 27 et samedi 28, à 20 h 30 ; le dimanche 29, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. Durée : 3 heures. De 65 F à 160 F. Dernières.*

Master Class, la leçon de chant de Maria Callas
de Terrence McNally, mise en scène de Roman Polanski, avec Fanny Ardant, Anne-Julia Audray, Nathalie Labry, Alexandre Laiter et Jeff Cohen.
Théâtre de la Porte Saint-Martin, 16, boulevard Saint-Martin, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Du mardi au vendredi, le lundi, à 20 h 45 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 45 ; le dimanche, à 15 heures et 20 h 45. Tél. : 01-42-08-00-32. Durée : 1 h 45. De 110 F à 280 F. Jusqu'au 30 mars.

Mort d'un commis voyageur
d'Arthur Miller, mise en scène de Régis Santon, avec Victor Lanoux, Frédérique Tirmont, Olivier Brunhes, Julien Rochefort, Vincent Solignac, Nicolas Vogel, Vincent Grass, Christine Guerdon, Stéphane Marie, François Prodromidès, Anne-Lise Sabouret et Laurent Clausse.
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. Du jeudi au samedi, le lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-45-31-10-96. Durée : 3 heures. 100 F et 130 F. Jusqu'au 31 décembre.*

Le Peintre et ses modèles
d'après Henry James, mise en scène de Simone Benmussa, avec Catherine Sellers, Nicolas Vaude, Maxence Mailfort, Pierre Tabard, Stéphanie Fagadau et Nino Del Prete.
Comédie des Champs-Elysées (petite salle), 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le mercredi, à 16 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-53-23-99-19. Durée : 2 heures. 75 F et 180 F. Jusqu'au 30 mars.*

Le Quatuor : Il pleut des cordes
mise en scène d'Alain Sachs, avec Laurent Vercambre, Pierre Ganem, Laurent Cirade et Jean-Claude Camors.
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mo Palais-Royal, Bourse. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-97-59-81. Durée : 1 h 30. De 70 F à 230 F. Jusqu'au 30 mars.

Rue Alphonse-Boudard
d'après Alphonse Boudard, mise en scène de Jacques Rosny, avec Jacques Rosny.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F. Jusqu'au 30 mars.

La Tour de Nesle
d'après Alexandre Dumas, mise en scène de Roger Planchon, avec Jacques Weber, Yveline Hamon, Arnaud Bédouet, Marco Bisson, Yan Duffas, Claude Levèque, Paolo Graziosi, Micha Lescot, Claude Lesko, Joseph Malerba, Nicolas Moreau et Alain Payen.
Théâtre Mogador, 25, rue de Mogador, Paris 9e. Mo Chaussée-d'Antin, Trinité, Havre-Caumartin. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 15 h 30 et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-53-32-32-00. Durée : 3 heures. De 100 F à 270 F. Jusqu'au 2 février.

Les Trompettes de la mort
de François Tilly, mise en scène de l'auteur, avec Maryline Even, Josiane Stoleru, Eric Guérin et la voix de Jenny Clève.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-62-52-52. Durée : 1 h 30. De 110 F à 160 F. Jusqu'au 12 janvier.*

Un cœur français
de Jean-Marie Besset, mise en scène de Patrice Kerbrat, avec Samuel Labarthe, Maïa Simon, Marie Bunel, Judith Magre, Cécile Magnet, Philippe Etesse, Joël Demarty, Jean-François Guilliet, François Dunoyer et Jacques Connort.
Théâtre hébertot, 78bis, boulevard des Batignolles, Paris 17e. Mo Rome. Les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 01-43-87-23-23. Durée : 1 h 30. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 31 décembre.

Variations énigmatiques
d'Eric-Emmanuel Schmitt, mise en scène de Bernard Murat, avec Francis Huster et Alain Delon.
Théâtre Marigny, carré Marigny, Paris 8e. Mo Champs-Elysées-Clemenceau. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; le mercredi, à 17 h 30 ; le samedi, à 17 h 30 et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-42-56-04-41. Durée : 1 h 45. De 60 F à 290 F. Jusqu'au 31 décembre.

Virginia
d'Edna O'Brien, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, avec Alexis Nitzer, Martine Pascal et Pascaline Pointillart.
Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris 16e. Mo Trocadéro. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 01-47-27-81-15. Durée : 1 h 15. 120 F et 160 F. Dernières.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ANNA, ANNA
Film suisse de Greti Kläy, Jürgen Brauer, avec Lea Hürlimann, Wanda Hürlimann, Ilona Schulze (1 h 16).
VF : L'Entrepôt, 14e (01-45-43-41-63).

LES BOULUGRES
Dessin animé français de Jean Hurtado, (1 h 10).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

DANS LA MÊLÉE
Film italien de Gianni Zanasi, avec Lorenzo Viaconzi, Andrea Proietti, Emiliano Cipolletti, Marco Adamo, Valentina Sora (1 h 28).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

DAYLIGHT
Film américain de Rob Cohen, avec Sylvester Stallone, Amy Brenneman, Viggo Mortensen, Dan Hedaya, Jay O. Sanders, Karen Young (1 h 54).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10).

MRS. WINTERBOURNE
Film américain de Richard Benjamin, avec Shirley MacLaine, Ricki Lake, Brendan Fraser, Miguel Sandoval, Cathryn De Prume, Peter Gerety (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er ; Elysées Lincoln, 8e (01-43-59-36-14).

PORTRAIT DE FEMME
Film britannique de Jane Campion, avec Nicole Kidman, John Malkovich, Barbara Hershey, Mary-Louise Parker, Martin Donovan, Shelley Duvall (2 h 23).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; UGC Danton, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

THE INCREDIBLY TRUE AVENTURES OF TWO GIRLS IN LOVE
Film américain de Maria Maggenti, avec Lauren Holloman, Maggie Moore, Kate Stafford, Sabrina Artel (1 h 35).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30).

LE VIOLON DE ROTHSCHILD
Film franco-suisse-finlandais-hongrois d'Edgardo Cozarinsky, avec Sergueï Makovetsky, Dainius Kazlauskas, Tõnu Kark, Tarmo Männard, Tamara Solodnikova, Kaljo Kiisk (1 h 41).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20).

Y AURA-T-IL DE LA NEIGE A NOËL ?
Film français de Sandrine Veysset, avec Dominique Reymond, Daniel Duval, Jessica Martinez, Alexandre Roger, Xavier Colonna, Fanny Rochetin (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

ZONE FRANCHE
Film français de Paul Vecchiali, avec Jacques Le Carpentier, Jean-Marie Meshaka, Maryse Grob, des habitants (1 h 16).
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60).

SÉLECTION

ASPHALT TANGO
de Nae Caranfil,
avec Charlotte Rampling, Mircea Diaconu, Florin Calinescu, Constantin Cotimatis, Catalina Rahaianu, Marthe Felten.
Franco-roumain (1 h 44).
VO : Latina, 4e (01-42-78-47-86).

AU LOIN S'EN VONT LES NUAGES
d'Aki Kaurismäki,
avec Kati Outinen, Kari Vaananen, Elina Salo, Sakari Kuosmanen, Markku Peltola, Matti Onnismaa.
Finlandais (1 h 36).
VO : Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18) ; Denfert, dolby, 14e (01-43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (01-45-32-91-68).

LES AVEUX DE L'INNOCENT
de Jean-Pierre Améris,
avec Bruno Putzulu, Elisabeth Depardieu, Jean-François Stévenin, Michèle Laroque, Julia Maraval.
Français (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; Le République, 11e (01-48-05-51-33) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
de Gary Trousdale et Kirk Wise,
dessin animé américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Odéon, 6e ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

LES CENDRES DU TEMPS
de Wong Kar-wai,
avec Leslie Cheung, Tony Leung Kar-Fai, Brigitte Lin Ching-Hsia, Charlie Young, Tony Leung Chiu-Wai, Maggie Cheung.
Hong Kong (1 h 31).
VO : Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COURSE AU JOUET
de Brian Levant,
avec Arnold Schwarzenegger, Sinbad, Phil Hartman, Rita Wilson, Robert Conrad, James Belushi.
Américain (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, 6e ; George-V, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 40-30-20-10).

DET, UNE PETITE FILLE
d'Abolfazl Jalili,
avec Hossein Saki, Zinab Barbondi, Mahmoud Zadsar.
Iranien (1 h 26).
VO : Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).

FOR EVER MOZART
de Jean-Luc Godard,
avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven.
Franco-suisse-allemand (1 h 20).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 40-30-20-10).

GO NOW
de Michael Winterbottom,
avec Robert Carlyle, Juliet Aubrey, James Nesbitt, Sophie Okonedo, Berwick Kaler, Darren Tighe.
Britannique (1 h 26).
VO : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (01-43-54-15-04).

IRMA VEP
d'Olivier Assayas,
avec Maggie Cheung, Jean-Pierre Léaud, Nathalie Richard, Antoine Basler, Nathalie Boutefeu, Bulle Ogier.
Français (1 h 38).
Epée de Bois, 5e (01-43-37-57-47) ; Denfert, 14e (01-43-21-41-01) ; Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).

JE N'EN FERAI PAS UN DRAME
de Dodine Herry,
avec Philippine Leroy Beaulieu, Julian Benedikt, Wolfgang Wimmer, Bernard Schmidt, Patricia Herry.
Français, noir et blanc (57).
Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

JUDE
de Michael Winterbottom,
avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull.
Britannique (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e ; La Bastille, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

MICROCOSMOS, LE PEUPLE DE L'HERBE
de Claude Nuridsany et Marie Perennou,
Français (1 h 15).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Bretagne, dolby, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
d'Abel Ferrara,
avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp.
Américain (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Rotonde, 6e ; UGC Danton, 6e ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 40-30-20-10).

PO DI SANGUI
de Flora Gomes,
avec Ramiro Naka, Edna Evora, Adama Kouyate, Bia Gomes, Dadu Cissé, Dulcenia Bidjanque.
Franco-guinéen-portugais-tunisien (1 h 30).
VO : Images d'ailleurs, 5e (01-45-87-18-09).

LA RENCONTRE
d'Alain Cavalier,
Français (1 h 15).
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).

RONDE DE FLICS A PÉKIN
de Ning Ying,
avec Li Zhanho, Wang Liangui, Zhao Zhiming, Liu Yingshu.
Chinois (1 h 42).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

LA SERVANTE AIMANTE
de Jean Douchet,
avec Catherine Hiegel, Jean-Yves Dubois, Alain Pralon, Claire Vernet, Nicolas Silberg.
Français (2 h 46).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

SURVIVING PICASSO
de James Ivory,
avec Anthony Hopkins, Natascha McElhone, Julianne Moore, Joss Ackland.
Américain (2 h 05).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 40-30-20-10) ; Bretagne, 6e (01-39-17-10-00 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 40-30-20-10).

WALK THE WALK
de Robert Kramer,
avec Jacques Martial, Laure Duthilleul, Betsabée Haas, Eliane Boisgard, Jacqueline Bronner, Aline Pailler.
Français (1 h 12).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (01-42-77-14-55) ; Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).

REPRISES

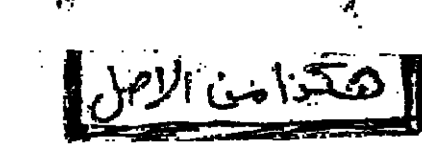
BRIGADOON
de Vincente Minnelli,
avec Gene Kelly, Van Johnson, Cyd Charisse, Elaine Stewart, Barry Jones.
Américain, 1954, copie neuve (1 h 48).
VO : Mac-Mahon, 17e (01-43-29-79-89).

LA DOLCE VITA
de Federico Fellini,
avec Marcello Mastroianni, Anita Ekberg, Anouk Aimée, Magali Noël, Alain Cuny.
Italien, 1960, noir et blanc (2 h 40).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

ELLE ET LUI
de Leo McCarey,
avec Cary Grant, Deborah Kerr, Richard Denning, Neva Patterson, Cathleen Nesbitt, Robert Q. Lewis.
Américain, 1957 (1 h 55).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

HANDS ACROSS THE TABLE
de Mitchell Leisen,
avec Carole Lombard, Fred Mac Murray, Ralph Bellamy, Astrid Allwyn, Ruth Donnelly, Marie Prevost.
Américain, 1935, noir et blanc (1 h 28).
VO : Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.



MARDI 24 DÉCEMBRE

TF 1

20.50

LE PROVINCIAL ■
Film de Christian Gion, avec Roland Giraud, Gabrielle Lazure (1990, 100 min). 577144
Un guide touristique vivant dans les Pyrénées tombe amoureux de la productrice d'un film publicitaire. Il la rejoint à Paris... Roland Giraud est excellent.

22.30

LES NOUVEAUX MOUSQUETAIRES
Téléfilm de John Paragon, avec David Hasselhoff, Thomas Gottschalk (75 min). 4952618

23.45 Nuit de la Nativité. Présenté par Jean Offredo.
23.55 Messe de minuit. Célébrée par Jean-Paul II en direct de Saint-Pierre de Rome (105 min). 5785328
1.40 Concert de Noël à Vienne. Placido Domingo, José Carreras et Nathalie Cole (90 min). 8321477
3.10 et 4.05, 5.05 Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). 4.55 Musique. Concert (10 min).

France 2

20.40

ALLÔ MAMAN, C'EST NOËL
Film de Tom Ropelewski, avec John Travolta, Kirstie Alley (1993, 95 min). 711705
Troisième volet des Allô maman. Les bras vous en tombent.

22.15

LE BOSSU
Film d'André Hunebelle, avec Jean Marais. (1959, N., 100 min). 153892
L'imagination débridée de Paul Féval est ici trop affadie pour que, malgré Jean Marais, on recommande ce film.

23.55 Présentation de la messe de minuit.
0.00 Messe de minuit. En direct et en Eurovision de la cathédrale d'Evry.
1.45 Ingres. Documentaire (rediff.). 2.35 3 mousquetaires à Shangaï. Documentaire. 3.25 24 heures d'info. 3.35 Météo. 3.40 Pari sur l'inconnu. Documentaire. 4.00 Chip et Charly. La pierre philosophale. 4.25 Aventuriers de la Dent Crolles. Documentaire (rediff., 25 min).

France 3

20.50

FA, SI, LA CHANTER
Jeu présenté par Pascal Brunner. Spécial fêtes de Noël. Invités : Jean-Pierre Coffe, Les Vamps, Elie Kakou, Cendrine Dominguez (120 min). 992589
22.50 Journal, Météo.

23.15

SACRÉ PÈRE NOËL
Divertissement présenté par André Halimi. Invités : Pierre Douglas, Daniel Herzog, Sophie Forte, Michel Galabru, Marthe Mercadier, Jean-Pierre Castaldi, Olivier Lejeune, Darry Cowl, Jean-Claude Baudot (55 min). 4269328
Le Père Noël n'existe pas qu'au cinéma. Les invités d'André Halimi nous font partager leurs souvenirs personnels des noëls de leur enfance.

0.10 Tex Avery. Dessins animés.
1.25 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Michel Mitrani. Julien Gracq (rediff., 60 min).

Arte

20.40

► SOIRÉE THÉMATIQUE : IL ÉTAIT UNE FOIS ANDERSEN
Proposée par Isabelle Pons.
20.45 et 22.10, 22.25, 23.00 Le Cygne d'Odense. Une aventure en quatre épisodes. *Grâce à un jeu de l'oie « magique », deux enfants partent à la rencontre des principaux personnages d'Andersen.*
20.50 Le Roi et l'Oiseau ■ ■ Film d'animation de Paul Grimault, avec les voix de Jean Martin, Pascal Mazzotti (1979, 90 min). 453958 *Version définitive, retravaillée, admirable, d'un film d'animation de long métrage tiré par Jacques Prévert et Paul Grimault d'un conte d'Andersen au début des années 50.*
22.20 Blue Danube. Dessin animé de Bob Gamplett.
22.30 La Petite Marchande d'allumettes ■ ■ Film de Jean Renoir et Jean Tedesco, avec Catherine Hessling (1927-1928, N., muet, 50 min). 53163
23.20 Hans Christian Andersen et la Danseuse ■ Film de Charles Vidor, avec Danny Kaye, Zizi Jeanmaire, chorégraphie de Roland Petit (1952, v.f., 105 min). 8340840
1.05 L'Aventure de madame Muir ■ ■ ■ Film de Joseph L. Mankiewicz (1947, v.o., rediff., 110 min). 3898941

M 6

20.55

CROC-BLANC ■
Film de Lucio Fulci, avec Franco Nero, Virna Lisi (1974, 100 min). 5803386
Un film d'aventures pour adolescents. On est loin de la puissance de Jack London.

22.35

LA ROMANCE DE NOËL
Téléfilm de Sheldon Larry, avec Olivia Newton-John (95 min). 9291076
Bloqué par la neige, un banquier est obligé de passer le réveillon chez une de ses clientes, une veuve criblée de dettes, mère de deux petites filles, sur le point d'être saisie.

0.10 Le Héros de la jungle. Téléfilm de Dharan Mandrayar, avec Jacob Paul Guzman (105 min). 6549903
1.55 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.35 Télé séries. Magazine (rediff.). 5.05 Jazz 6. Magazine (rediff., 55 min).

Canal +

20.35

MIRACLE SUR LA 34ᴱ RUE
Film de Les Mayfield, avec Richard Attenborough, Mara Wilson (1994, 110 min). 744908
Un vieillard, qui remplace un figurant alcoolique, joue si bien le Père Noël qu'il le devient.
22.25 Flash d'information.

22.30

L'ETRANGE NOËL DE MONSIEUR JACK ■ ■
Film d'Henry Selick, (1993, v.o., 76 min). 4948057
23.50 Milliardaire malgré lui. Film d'A. Bergman (1994, v.o., 100 min). 9238569
1.30 L'Or de Curly. Film de Paul Weiland (1994, 110 min). 7726632
3.20 Surprises.
3.45 Sauvage et Beau ■ ■ Film de Frédéric Rossif (1984, 95 min). 5246274
5.20 L'Affaire Paragon. Téléfilm de Pelle Seth (98 min). 8315962

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Jérôme Savary. Autour de l'œuvre de Duke Ellington [2/5].*
20.30 Au pays des solitudes. *Le phare des Roches Douvres.*
22.40 Nuits magnétiques. Jérémie, Salomon, Moïse et les autres.
0.00 Messe de minuit. En direct de la cathédrale Notre-Dame, à Reims. Prédicateur : Mgr Gérard Defois, archevêque de Reims. Avec le chœur de la maîtrise de Reims. 1.15 Conte de Noël. Le chronophage et la pendule. Texte de Georges Léon, dit par Gérard Darrieu. 2.00 Les Nuits de France Culture. (rediff.) Nuit George Sand : Aurore Sand ; 2.09 Journal de ma vie ; 2.21 Une femme née 100 ans trop tôt ; 3.24 La musique et les hommes. George Sand et la musique : le roman de Consuelo ; 5.50 De la nuit : qu'est-ce qui se passe derrière la bonne dame ? ; 6.50 Plaisir de la lecture : Marcel Proust.

France-Musique

20.00 Noël aux chandelles. Poèmes de Supervielle, Claudel, Briand, Jammes, Daudet, Hérédia, Cocteau, Verlaine, Villon, Colette... ; 22.00 Concert enregistré à Wells en Grande-Bretagne, par le Wells Cathedral Choir, dir. Malcolm Archer. Rupert Gough, orgue. Œuvres de Sweelinck, Pearsall, Rutter, Archer, Britten, Berlioz, Poulenc, Biebl, Willcocks, un chant traditionnel anglais.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées* de Radio-Classique. Sergiu Celibidache et Daniel Barenboïm. Concerto pour piano nº 2 op. 83 de Brahms, Daniel Barenboïm, piano. Par l'Orchestre Phil. de Munich. Dir. Sergiu Celibidache ; Symphonie nº 9, du Nouveau Monde op. 95 de Dvorak, par l'Orchestre Phil. de Munich, dir. Sergiu Celibidache.
22.30 Les Soirées... (Suite). 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Musiques au cœur. Eve Ruggieri raconte *La Veuve joyeuse* (France 2 du 24/11/96).
21.15 Le Grand Frisson.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Cirque Arlette Gruss.
23.45 Les Chants de Noël.
0.50 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 B2 : le vol de l'aile. [1/2].
21.20 *Ils ont marché sur la Lune.*
22.15 C'était hier. [11/13] Guérilleros.
23.10 Jean Yanne, le provocateur masqué.

Paris Première

21.00 André-Philippe Gagnon. Café-théâtre. Enregistré au Casino de Paris en 1995. (80 min). 93962873
22.20 Nathalie Cole chante Nat King Cole. Concert enregistré au Pasadena Civic Auditorium en 1992 (65 min). 26150231
23.25 Sur les ailes de la danse (Swing Time) ■ ■ Film de George Stevens (1936, N., v.o., 105 min). 93035892

France Supervision

20.30 La Belle au bois dormant. Ballet. (105 min). 15903453
22.15 Chants de Noël.
22.45 Lumières retrouvées.
23.45 Messe de minuit.

Ciné Cinéfil

20.30 Le Miracle de la 34ᵉ rue ■ Film de George Seaton (1947, N., v.o., 95 min). 3969908
22.05 L'Homme à la carabine ■ Film de Richard Thorpe (1952, N., v.o., 90 min). 2318989
23.35 La Cage aux rossignols ■ Film de Jean Dreville (1945, N., 95 min). 45642366

Ciné Cinémas

20.30 Denis la Malice. Film de Nick Castle (1992, 95 min). 3981386
22.05 Il était une fois le Bronx ■ Film de Robert De Niro (1993, v.o., 120 min). 44497927
0.05 Les Trois Fugitifs ■ Film de Francis Veber (1989, 95 min). 45690903

Série Club

20.30 Le Roi et Moi ■ Film de Walter Lang (1956, 135 min). 3231057
22.45 Le Retour de l'homme qui valait 3 milliards et de Super Jaimie. Téléfilm de Ray Austin, avec Lee Majors (105 min). 8002250
0.30 Le Temps des copains ■ Film de Robert Guez (1962, N., 150 min). 20488293

Canal J

19.10 La Mélodie du bonheur ■ Film de Robert Wise (1965, 170 min). 12957279

Canal Jimmy

22.00 Chronique de la route.
22.05 Friends.
22.25 Seinfeld.
22.50 Star Trek : The Next Generation.
23.40 Dream On.

Eurosport

20.00 Football. Euro 96.
22.00 Rétro Eurosport. [4].
22.30 Rétro Atlanta. [4].
23.00 Football. Coupes d'Europe 1996.

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.25 Le Grand Saut. Film de Joel Coen (1993, 110 min), avec Tim Robbins. *Comédie.*

RTL 9

20.30 Un candidat au poil. Film de Robert Stevenson (1976, 95 min), avec Dean Jones. *Comédie.*
22.05 Rocket Gibraltar. Film de Daniel Petrie (1988, 105 min), avec Burt Lancaster. *Aventures.*
23.50 Les Disparus de Saint-Agil. Film de Christian-Jaque (1938, 95 min), avec Eric von Stroheim. *Comédie dramatique.*

TMC

20.35 L'Extravagant Docteur Dolittle. Film de Richard Fleischer (1967, 140 min), avec Rex Harrison. *Comédie.*

TSR

21.30 La Folie des grandeurs. Film de Gérard Oury (1971, 105 min), avec Louis de Funès. *Comédie.*

MERCREDI 25 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Un drôle de cabot. Téléfilm de Michael Scott (100 min). 6758903
15.20 Hold-up en 4ᵉ vitesse. Téléfilm d'Oley Sassone, avec Corey Haim, Leo Rossi (100 min). 2173274
17.00 Disney Noël au Moyen Age.
18.25 ► La Mini Fureur. Jeu.
18.58 On ne dit pas.
19.00 Vidéo gag. Spécial Noël.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.50

LES ANNÉES TUBES
Divertissement présenté par Jean-Pierre Foucault. Spécial Noël. Invités : Gérard Blanc, Charles Aznavour, Dany Brillant, Phil Collins, Sacha Distel, Sylvie Vartan, Daniel Lavoie, Sophie Favier... (120 min). 843293

22.50

MICHEL SARDOU OLYMPIA 95
Concert. Réalisé par Gilles Amado (95 min). 5008274
En 1995, Michel Sardou a occupé les planches de l'Olympia pendant cinq mois. Il y a interprété des chansons de son dernier album Selon que vous serez, etc., etc., *et ses plus grands succès.*

0.25 Ténor. Pièce de Ken Ludwig, avec Michel Leeb, Isabelle Spade (115 min). 6265978
2.20 et 3.25, 4.25 TF 1 nuit. 2.30 et 3.35, 4.35, 5.10 Histoires naturelles (rediff.). 5.00 Musique. (10 min).

France 2

11.00 Le Jour du Seigneur. Messe de Noël célébrée en Eurovision depuis le monastère des Annonciades de Talais (Val-de-Marne).
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.50 Derrick. Série. L'erreur.
14.50 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. A Vincennes.
16.05 et 4.55 La Chance aux chansons. [2/2].
17.15 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.45 Legend ■ Film de Ridley Scott, avec Tom Cruise (1985, 95 min). 6137583
19.20 Bonne Nuit les petits.
19.25 et 2.00 Studio Gabriel.
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
20.00 Journal, A cheval, Météo.

20.50

► LES VOYAGES DE GULLIVER
Téléfilm de Charles Sturridge, avec Ted Danson, Mary Steenburgen [1 et 2/2] (195 min). 41733836
Au terme d'un incroyable voyage de huit ans, le docteur Lemuel Gulliver rentre chez lui pour retrouver son épouse Mary, et son fils Tom, dont il ignorait l'existence. Son foyer et son cabinet médical ont été repris par le docteur Bates. Gulliver en plein délire, commence à raconter ses extraordinaires aventures...

0.05 Journal, Bourse, Météo.
0.20 Je m'appelle Victor ■ Film de Guy Jacques, avec Jeanne Moreau (1993, 100 min). 9584978 *Malgré ses maladresses, ce premier long métrage est attachant par un certain suspense et un retour au « réalisme poétique ».*
2.30 Le Jour du Seigneur (rediff.). 3.00 Foi et traditions des chrétiens orientaux (rediff.). 3.30 24 heures d'info. 3.40 Météo. 3.45 Aux marches du palais. Documentaire. [2/2] J.F. Kennedy. 4.00 Outremers (rediff., 55 min).

France 3

12.00 Le 12-13 de l'information. 12.20 et 12.55 Télévision régionale. 12.35 Journal.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 L'Enfant lion ■ ■ Film de Patrick Grandperret (1992, 90 min). 6131816
15.05 19ᵉ festival mondial du cirque de demain.
16.40 Les Minikeums.
17.45 C'est pas sorcier. Noël à Saint-Véran (rediff.).
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Van Eyck,* d'Harold Van de Perre.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50

LE LURON DE NOËL
Divertissement présenté par Julien Lepers. Invités : Smaïn, Elie Kakou, André-Philippe Gagnon, les Sales Gosses, Didier Gustin (95 min). 445545

22.25 Y'a pire ailleurs. Spécial fêtes.
23.25 Journal, Météo.

23.45

CIBOULETTE
Opérette en trois actes de Reynaldo Hahn, livret de Robert de Flers et Francis de Croisset, mise en scène de Bernard Broca. Ballet de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse, chœur de l'Opéra d'Avignon et des pays du Vaucluse et orchestre lyrique de Région Avignon-Provence, dir. Emmanuel Plasson. Avec Sophie-Marie Martel, Mylène Mornet (170 min). 74333891
Un homme, rendu malheureux par l'infidélité de son amie, rencontre, au petit jour, une jeune paysanne venue vendre ses légumes à Paris.

2.35 Un siècle d'écrivains. Documentaire de Marcel Jullian. Sacha Guitry (50 min). 6333648

La Cinquième

12.00 Fête des bébés (rediff.). 12.30 Va savoir (rediff.). 12.55 Attention santé. La crise de foie. 13.00 Rythmes Caraïbes (rediff.). 13.30 Les Caravanes du désert. [3/5] Walata, le rivage de l'éternité. 14.00 Le Cinéma des effets spéciaux. [2/4] L'espace. 15.00 La Bibliothèque d'or. Les Misérables [2/4] 16.00 Jeunesse. ► La Bible. Ruth 2 ; 16.30 Dédalus. Spécial TV Cicak ; 17.00 ► L'étrange Noël d'Antonio. Conte adapté par Jean-Michel Carré ; 17.30 Alf. 18.00 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Série. [14/39] L'histoire du prisonnier.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Twentieth Century Fox. Documentaire. Un renard dans la ville (30 min). 9903
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

MUSICA : L'ÉLIXIR D'AMOUR
Opéra comique en deux actes de Donizetti ; Livret de Felice Romani ; Mise en scène de Frank Dunlop ; Chœur et Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Evelino Pido ; Avec Robert Alagna, Angela Gheorghiu (135 min). 968835
Un jeune paysan cherche à gagner les faveurs d'une jolie femme grâce à un philtre d'amour. Avec le ténor qui monte, Roberto Alagna.

23.00

► CERTAINS L'AIMENT CHAUD (SOME LIKE IT HOT) ■ ■ ■
Film de Billy Wilder, avec Marilyn Monroe, Jack Lemmon (1959, N., v.o., 120 min). 88583
Le transfert, audacieux pour l'époque, du masculin au féminin, dans une comédie époustouflante entièrement construite sur les ambiguïtés sexuelles. Jack Lemmon, acteur prodigieux, tourna par la suite six autres films avec Billy Wilder.

1.00 L'Allée du roi. Téléfilm de Nina Companeez, avec Dominique Blanc, Didier Sandre (105 min). 3348338 *L'ascension d'une petite orpheline misérable qui s'élève jusqu'à devenir la maîtresse de Louis XIV. Rediff. du vendredi 20 décembre.*

M 6

12.20 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 Liberté, Egalité, Choucroute ■ Film de Jean Yanne (1984, 115 min). 5173941
15.20 La Formule magique du professeur Popper. Téléfilm de Gerry O'Hara, (85 min). 3813835 *La formule du professeur permet de rapetisser les humains.*
16.45 Agence Acapulco. Série.
17.40 Annie ■ Film de John Huston (1982, 134 min). 8194477 *Comédie musicale.*
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer.
20.35 Ecolo 6. Magazine. Energie : le bois.

20.50

CŒUR CARAÏBES
Téléfilm de Paolo Barzman, avec Vanessa Demouy, Cachou. [1/4] Madinina, l'île aux fleurs (95 min). 721477
[2/4] Liaisons impossibles (95 min). 1739477
C'est à Madinina, « l'île aux fleurs », située au large de la Martinique, que débarque un beau matin Linda (Vanessa Demouy de Classe mannequin), en compagnie de son amie Victoire. Top-model très en vue, mais souffrant d'une déception amoureuse, elle vient d'y hériter d'un petit hôtel géré par un trio d'individus plutôt louche.

0.00 Capital. Magazine présenté par Emmanuel Chain. Les bonnes recettes de Noël. Le jackpot des jeux ; Grands magasins : Quarante-huit heures de folie ; Stars et diamants; Saumon : le roi du festin (rediff.).
1.50 Best of pop-rock. 3.50 Turbo. Magazine (rediff.). 4.20 E = M 6. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

► En clair jusqu'à 13.35
12.24 Phenomena 3.
12.30 La Grande Famille.
13.35 C'est magnifique.
15.30 Arbalète et Rock'n'roll. Téléfilm de R.L. Thomas (90 min). 16583
17.00 Jungle show.
17.05 La Princesse de la forêt blanche. Téléfilm de Danny Huston, avec Katarina Witt, Christopher Barker (60 min). 1969835
18.05 Le Père Noël et son jumeau.
► En clair jusqu'à 20.30
18.35 Nulle part ailleurs.
19.20 Flash d'information.
19.25 Nulle part ailleurs.
20.30 Wallace et Gromit. Court métrage (rediff., 30 min). 309

21.00

ACE VENTURA, DÉTECTIVE POUR CHIENS ET CHATS
Film de Tom Shadyac (1993, 85 min). 1549496
Un détective doit retrouver un dauphin mascotte.
22.25 Flash d'information.

22.30

SAUVEZ WILLY 2
Film de Dwight Little, avec Jason James Richter (1995, v.o., 94 min). 8121038
Deux ans après s'être lié d'amitié avec l'orque Willy, le jeune Jesse retrouve celui-ci, venu lui rendre visite avec sa famille. Un pétrolier s'échoue dans la baie et répand sa cargaison.

0.05 Marlène Dietrich n'était pas un ange. Documentaire (rediff., 50 min). 4188189
0.55 Les Demoiselles de Rochefort ■ ■ ■ Film de Jacques Demy (1967, 120 min). 1483626
2.55 Surprises (5 min).

Radio

France-Culture

19.32 Perspectives scientifiques. Les sciences de la prévision. Du court terme au long terme. Scénarios pour l'évolution des espèces.
20.00 Le Rythme et la Raison. Jérôme Savary. La Périchole d'Offenbach [3/5].
20.30 *Musique : Soirée* Gospels. Liz McComb, voix et piano. Titus Williams, guitare basse et guitare. Quentin Dennard, batterie.
22.40 Nuits magnétiques. *Premiers Noëls à Paris.*
0.05 Du jour au lendemain. Alain Satgé (*Jorge Lavelli. Des années 60 aux années Colline*). 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Nuits de France Culture. (rediff.) Avignon 96 ; 1.43 Les nuits magnétiques ; 3.00 Fiction ; 3.47 Intermezzo ; 3.58 Les grands contemporains ; 5.59 Les chemins de la connaissance.

France-Musique

20.00 Concert. Festival de musique sacrée de Fribourg. Donné le 5 juillet au collège Saint-Michel à Fribourg, par l'Ensemble vocal *de Villars-sur-Glâne et* l'Orchestre de chambre de *Lausanne, dir. Jesus* Lopez-Cobos. Œuvres de *Respighi : Lauda per la* Natività del Signore, Audrey *Michael (soprano), Annelise* Théodoloz (alto), Frieder Lang (ténor), Jean-Jacques Balet et Mayumi Kameda (piano à quatre mains) ; Œuvre d'Haydn : Messe nº 12 en si bémol Majeur (Hob. XXII/12 Theresienmesse), Audrey Michael (soprano), Annelise Théodoloz (alto), Frieder Lang (ténor), Michel Brodard (basse).
22.30 Musique pluriel. 23.07 Musicales comédies. Les stars chantent Noël (Judy Garland, Bing Crosby, Fred Astaire, Mel Tormé, Nat King Cole, Ella Fitzgerald.). 0.00 Jazz vivant. Festival de Juan-les-Pins. Le trio de Keith Jarrett, Gary Peacock et Jack DeJohnette. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Musiques de la Bible. Elias, oratorio op. 70. de Mendelssohn, E. Ameling et R. Krahmer, soprano ; A. Burmeister et G. Schröter, alto ; H.-J. Rotzch et P. Schreier, ténor ; T. Adam et H.-C. Polster, basse ; par chœur de la Radio de Leipzig.
22.55 *Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Schütz, Bach, Haendel, Messiaen, Schoenberg.* 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

19.30 Journal (TSR).
20.00 Faut pas rêver. Invité : Denis Gribot.
21.00 Droit de cité. Femme de prison.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bons baisers d'Amérique.
23.35 La Fauconnerie.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

19.40 *Le Gouffre perdu de Papouasie.*
20.35 Une histoire du Père Noël.
21.25 Les Samouraïs de l'entreprise.
21.45 B2 : le vol de l'aile. [1/2].
22.30 Ils ont marché sur la Lune.
23.25 C'était hier. [11/13] Guérilleros.

Paris Première

20.00 et 0.00 20 h Paris Première. Avec Jacques Martin.
21.00 Pavarotti chante Noël. Concert. Par l'orchestre symphonique de Montréal, dir. Franz-Paul Decker. Enregistré à Notre-Dame de Montréal en 1994 (60 min). 9877651
22.20 La Bohème. Opéra de Giacomo Puccini. Mise en scène de Francesca Zambello, dir. Tiziano Severini. Enregistré à l'Opéra de San Francisco en 1989 (100 min). 38030800
0.55 A bout portant : Marcel Amont.
1.50 Sonny Rollins. Concert (60 min). 58034688

France Supervision

20.30 Frère loup. (60 min). 93598125
21.30 La Fille du Père Noël.
21.55 Cesaria Evora, la diva aux pieds nus. Concert enregistré au Bataclan (80 min). 47646800
23.15 La Fabrique du corps humain.
0.15 Les Boulingrin. Théâtre (35 min). 73253713

Ciné Cinéfil

20.30 Débuts à Broadway ■ ■ Film de Busby Berkeley (1941, N., v.o., 115 min). 3769212
22.25 La Main du diable ■ ■ Film de Maurice Tourneur (1942, N., 80 min). 70224670
23.45 Joyeux Noël dans le Connecticut (Christmas in Connecticut) ■ ■ Film de Peter Godfrey (1945, N., v.o., 100 min). 69485361

Ciné Cinémas

20.30 La Folle histoire de l'espace. Film de Mel Brooks (1987, 95 min). 3938038
22.05 Mille milliards de dollars ■ ■ Film de Henri Verneuil (1981, 130 min). 52806564
0.15 Ciné-cinécourts. Invité : Robert Enrico.

Série Club

20.20 Flipper, le dauphin. [1/3] Le grand voyage.
20.45 Le Club.
20.50 Flash. 20 ans après.
21.40 et 1.35 Le Trésor des Hollandais.
22.30 et 2.30 Chasse au crime.
23.00 Les Champions.

Canal Jimmy

21.00 Star Trek : The Next Generation.
21.50 Vélo. Invité : Michael Cleméé.
22.15 Chronique de mon canapé.
22.20 Seinfeld. Seven.
22.40 Friends.
23.10 Fawlty Towers.

Eurosport

20.00 Sumo. Rétrospective des tournois Basho.
22.00 Rétro Eurosport [5].
22.30 Rétro Atlanta [5].
23.00 Football. Qualifications pour la Coupe du monde 98. Rétrospective des matchs qualificatifs de 1996 (60 min).

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Pas de vacances pour les Blues. Film de Herbert Ross (1993, 85 min), avec Kathleen Turner. *Comédie.*

RTL 9

22.20 La Foire des ténèbres. Film de Jack Clayton (1983, 90 min), avec Jason Robards Jr. *Fantastique.*
0.05 L'Assassinat du Père Noël. Film de Christian-Jaque (1941, 105 min), avec Harry Baur. *Comédie policière.*

TMC

22.40 Joyeux Noël, Bonne année. Film de Luigi Comencini (1989, 105 min), avec Virna Lisi. *Comédie.*

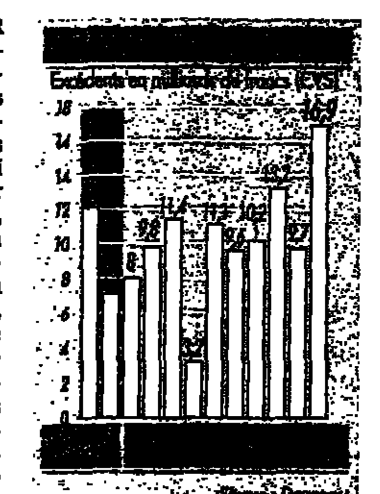
► Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MERCREDI 25 DÉCEMBRE 1996

Excédent commercial record en octobre

Exportations en hausse, importations en baisse

LE COMMERCE EXTÉRIEUR français a établi un record historique en octobre, avec un excédent de 16,9 milliards de francs (en données corrigées des variations saisonnières), selon les chiffres rendus publics mardi 24 décembre par les Douanes. Sur les dix premiers mois de l'année, soit la période courant de janvier à octobre 1996, le solde de la balance commerciale est positif à hauteur de 103 milliards de francs, ce qui constitue une performance exceptionnelle. En effet, ce solde cumulé est supérieur de 24 milliards aux 79,2 milliards dégagés sur les dix premiers mois de l'année 1995, année pourtant historiquement faste pour la balance commerciale.


Source : Douanes

Le record du mois d'octobre s'explique par le dynamisme des exportations qui ont atteint un niveau sans précédent, à 130 milliards de francs, surclassant de près de 4 milliards le plus haut historique enregistré en mars 1996, à 126,3 milliards. En septembre, nos ventes à l'étranger s'étaient établies à 125,3 milliards. Les importations, elles, se sont contractées, à 113,1 milliards en octobre, contre 115,6 milliards en septembre. Les Douanes soulignent plus particulièrement l'affaissement notable des importations d'automobiles étrangères.

Par grands postes, la bonne surprise vient de l'agroalimentaire et surtout des produits industriels. Concernant l'agroalimentaire, l'excédent dégagé en octobre est de 5,45 milliards de francs contre 4,95 milliards en septembre. Selon les Douanes, ce bon chiffre s'expliquerait notamment par une nette reprise de nos ventes céréalières. Le solde industriel civil ressort, lui, à 14,1 milliards de francs. Il inclut la vente de huit Airbus pour 3,6 milliards. Le matériel militaire, de son côté, réalise une performance très moyenne. Il a rapporté en octobre un excédent de 768 millions de francs contre 1,09 milliard en septembre. Au total, le solde industriel (équipement militaire compris) pour octobre s'établit à 14,86 milliards de francs, soit plus du double de l'excédent de 6,8 milliards dégagé en septembre.

Le solde énergétique, en revanche, s'est détérioré, le prix élevé du baril continuant à peser. Il affiche ainsi un déficit de 7,68 milliards en octobre contre 6,22 milliards en septembre.

Par pays, le commerce avec l'Union européenne a été excédentaire de 6,17 milliards en octobre, contre 4,4 milliards en septembre. Avec le Japon, la France a enregistré un déficit de 1,42 milliard, contre 1,6 milliard en septembre. Avec les Etats-Unis, le déficit, à 1,1 milliard, a été réduit de plus de moitié par rapport aux 2,5 milliards de septembre.

Le Groupe islamique armé aurait lancé de nouvelles menaces contre la France

Dans une lettre à M. Chirac, il demande la libération de militants emprisonnés en Algérie

DANS UN TEXTE de deux pages rédigé en arabe et adressé au président de la République Jacques Chirac, le Groupe islamique armé (GIA) algérien a lancé de nouvelles menaces contre la France, a-t-on appris mardi 24 décembre en fin de matinée. En cours d'authentification par les services spécialisés, ce texte demande au président français d'intervenir afin d'obtenir la libération de plusieurs responsables du GIA détenus en Algérie. Faute de quoi, indique ce texte reçu dans la nuit de lundi 23 à mardi 24 décembre par les autorités françaises, le GIA entreprendra de *« détruire votre pays »*. Trois semaines après l'attentat perpétré contre une rame du RER à la station Port-Royal, qui a fait quatre morts le 3 décembre à Paris, ce texte ne revendique pas explicitement cette opération que les enquêteurs, dès l'origine, avaient attribué au terrorisme islamiste.

Portant un cachet habituellement utilisé par le GIA, le texte demande notamment la libération du responsable islamiste Abu Adlane Abdelhaq Layada. Dans plusieurs précédents communiqués du GIA, la remise en liberté de celui qui fut l'un des premiers chefs du GIA – de la fin de 1992 jusqu'à son arrestation en juin 1993 dans la région d'Oujda, au Maroc – a été demandée par le groupe armé algérien. Lors du détournement de l'Airbus d'Air France sur l'aéroport d'Alger en décembre 1994, les preneurs d'otage avaient déjà demandé la libération de Layada, qui avait été transféré en Algérie dès l'été 1993 et qui a été condamné à mort en juin 1993 par les autorités algériennes.

La traduction française de ce texte adressée à l'AFP est signée du nouvel émir du GIA, Antar Zouari. Le texte s'inscrit dans la droite ligne de ceux déjà adressés au président de la République et désignant les Français *« parmi les impies, les plus dangereux ennemis des musulmans »*. Sans citer directement l'attentat de Port-Royal (3 décembre dernier, quatre morts, 91 blessés), le texte indique que le GIA est *« dans la voie des tueries et des massacres. Nous faisons ce que nous disons. Les événements de ces derniers jours le prouvent »*.

Le GIA pose trois conditions *« si vous voulez que nous cessions de vous tuer »* : la libération de Layada *« ainsi qu'un groupe de frères dont nous vous communiquerons les noms »*, l'arrêt de *« tout soutien »* au pouvoir en place à Alger et le paiement d'un *« tribut imposé pour épargner vos vies »* faisant référence aux Français vivant toujours en Algérie.

Le 7 octobre 1995, quelques jours avant une rencontre officielle prévue entre le président Chirac et son homologue algérien, Liamine Zeroual, le GIA avait adressé un communiqué au bureau de l'agence de presse Reuter au Caire (Egypte) portant revendication de la campagne d'attentats perpétrés en France, alors toujours en cours. Dans ce texte, daté du 23 septembre, rédigé en arabe et signé par l'ancien *« émir »* Djamel Zitouni – assassiné au mois de juillet dernier par des islamistes rivaux –, le GIA se déclarait prêt à poursuivre les *« frappes militaires, cette fois-ci au cœur même de la France et de ses grandes villes »*.

Ce communiqué reprenait les termes d'une précédente lettre, adressée directement par le GIA à Jacques Chirac pour lui demander, purement et simplement, de se *« convertir à l'Islam »* et de *« reconsidérer ses positions »* vis-à-vis du gouvernement algérien (*Le Monde* du 10 octobre 1995). Daté du 19 août 1995, ce message avait été tenu secret par les autorités françaises, puis transmis une deuxième fois, le 23 août, par les islamistes à l'ambassade de France à Alger, par l'intermédiaire du frère du chef des preneurs d'otages de l'Airbus d'Air France, tué le 26 décembre lors de l'assaut des gendarmes français sur l'aéroport de Marignane.

Le 13 octobre 1995, c'était le bulletin clandestin *Al Ansar*, considéré comme l'un des organes de propagande du GIA, qui avait à son tour publié des menaces explicites contre la France, prévenant que l'engagement du gouvernement français *« dans les sables mouvants algériens »* constituerait *« un suicide »*.

H. G. et E. In.

Des cas de méningite bactérienne recensés en région parisienne

PLUSIEURS CAS, parfois mortels, de méningite cérébrospinale d'origine bactérienne viennent d'être recensés à Paris et dans le département de l'Essonne. Dans la capitale, trois cas ont été diagnostiqués durant le week-end du 14 décembre, dont deux ont abouti à la mort d'un jeune garçon et d'un adolescent. Cette alerte a été suivie d'une série de mesures visant à prévenir une diffusion épidémique de cette infection hautement contagieuse.

Si les symptômes qu'elle provoque peuvent présenter une certaine parenté (fièvre, syndrome méningé), la méningite cérébrospinale d'origine bactérienne doit être différenciée des méningites d'origine virale, pour lesquelles aucune thérapeutique n'est disponible. Tout en soulignant que cette affection constitue un véritable problème de santé publique, les spécialistes aimeraient que les médias et l'opinion publique ne cèdent pas trop tôt à la panique. *« La méningite conserve, aux yeux du public, une image dramatique en dépit des progrès des traitements par les antibiotiques adaptés. Les experts recommandent que soient entrepris des efforts pour dédramatiser cette affection, en particulier son caractère épidémique, qui ne concerne en réalité qu'une seule forme de méningite, due au germe* Neisseria meningitidis », peut-on lire dans un récent document de l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale).

Or les derniers cas parisiens correspondent bien à *Neisseria meningitidis* (ou méningocoque), dont on connaît trois types (A, B et C). C'est le type C – pour lequel on dispose d'un vaccin protecteur – qui est ici en cause.

Tous les enfants de l'école maternelle du 14e arrondissement de Paris fréquentée par le petit garçon décédé ont été vaccinés. Au total 103 enfants et 31 adultes de cet établissement ont été protégés en urgence. Dans le lycée du 5e arrondissement où était inscrit l'adolescent mortellement touché, une séance de vaccination gratuite, qui a concerné 47 adolescents et 12 adultes, a été organisée le 21 décembre.

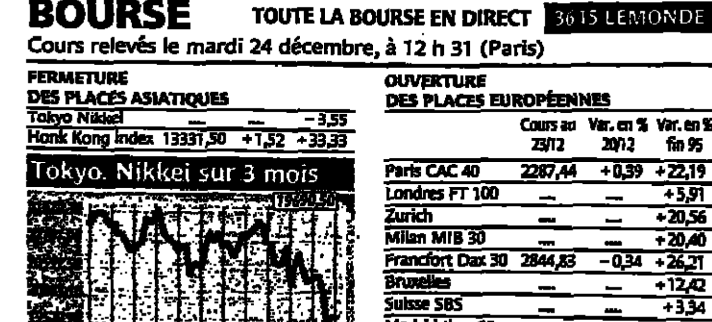
L'apparition, en ce début d'hiver, de quelques méningites méningococciques géographiquement groupées ne permet pas de conclure à l'existence d'une épidémie. En France, on recensait ces dernières années environ un millier de cas de ce type d'infections, le quart d'entre elles étant dues à *Neisseria meningitidis* et les autres à des germes différents.

Jean-Yves Nau

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 24 décembre, à 12 h 31 (Paris)



FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	—	—	– 3,55
Honk Kong index	13331,50	+ 1,52	+ 33,33

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 23/12	Var. en % 20/12	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2287,44	+ 0,39	+ 22,19
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 20,56
Milan MIB 30	—	—	+ 20,40
Francfort Dax 30	2844,83	– 0,34	+ 26,21
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 3,34
Madrid Ibex 35	—	—	+ 33,89
Amsterdam CBS	—	—	+ 32,97

Tirage du *Monde* daté mardi 24 décembre 1996 : 472 266 exemplaires 1 - 3